LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 84 ★ | Pluie mêlée de neige. Max.: 6. **Détail page 16.** | Montréal, mardi 10 avril 1990 | Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents | **50 CENTS**

TABLE D'HÔTE chez TOUT FEU TOUT FLAMME
24,95 $
SOUPE-TÔT 18 H 15
400 LAURIER O. 495•35•85

AUJOURD'HUI

Éditorial
Le français à la CÉCM : il a suffi d'une verrue pour enlaidir un beau programme. Un éditorial de Jean-Claude Leclerc. **Page 7**

Des idées
L'opposition actuelle à l'entente du lac Meech illustre les difficultés que le Québec devra surmonter lors des prochaines rondes de négociation, croit Rodrigue Tremblay, économiste. **Page 8**

Fusillade à Montréal
Une fusillade survenue un peu après 3 h hier matin au bar Thunder Dome, rue Stanley, a fait un mort, un jeune Noir de 26 ans, et six blessés, en plus de causer indirectement la mort d'une autre personne. **Page 3**

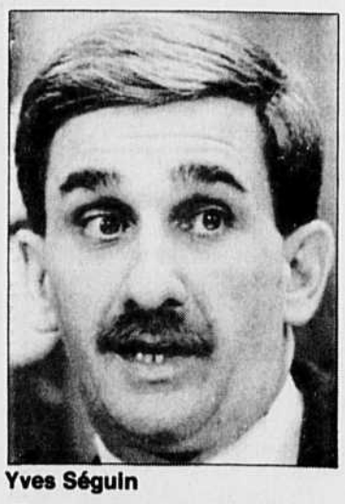

Yves Séguin

Revenu Québec plus rapide
Les remboursements de Revenu Québec se font actuellement à un rythme si rapide que le ministre va même jusqu'à prédire qu'ils auront tous été effectués en juin. **Page 11**

Bombardier mettra la main sur Learjet
Bombardier paiera 75 millions $ US pour l'achat de Learjet Corporation, manufacturier de petits avions à réaction conçus pour une clientèle d'affaires, des appareils qui concurrencent leur Challenger. **Page 11**

170 morts dans la catastrophe
Le bilan de la catastrophe du traversier *Scandinavian Star* s'alourdit considérablement avec la découverte par les pompiers horrifiés des cadavres de « nombreux enfants » dans la carcasse noircie du navire. **Page 4**

«Superstructure»: Bourassa y pense depuis 1978
Un livre publié hier par le journaliste Jean-François Lisée sur les relations Québec-Ottawa-Washington révèle que Robert Bourassa est attiré par une forme adoucie de souveraineté-association depuis 1978. **Page 2**

Les immigrants viennent d'Asie
Pour la première fois dans l'histoire du Canada, plus de la moitié des immigrants qui sont entrés au pays en 1988 venaient d'Asie. **Page 2**

Théâtre: sommet des Grands
Tous les grands personnages dramatiques sont au rendez-vous de la Quinzaine de théâtre de Québec. **Page 18**

Bourassa ferait volte-face

McKenna accuse Québec de refuser ce qu'il a déja accepté

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

ALORS qu'il affiche la plus grande méfiance à ce sujet en public, le gouvernement du Québec s'est engagé en privé auprès des francophones hors-Québec, à au moins trois reprises depuis 1987, à faire enchâsser dans la Constitution le droit du gouvernement fédéral de faire la promotion de la dualité linguistique canadienne.

Il s'agit là d'une des principales exigences que pose le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour ratifier l'accord du lac Meech, exigence que Québec situe au coeur de ses réticences face à son projet de résolution d'accompagnement.

L'existence de ces engagements a amené hier le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, à demander, à l'ouverture des travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier sa résolution d'accompagnement à l'accord du lac Meech, à quel jeu Québec joue exactement.

« Si le Québec est prêt à accepter que le gouvernement fédéral fasse la promotion de la dualité linguistique, ne soyons pas hypocrites et donnons-lui ce rôle, lance Frank McKenna, mais si le Québec fait preuve d'hypocrisie en faisant miroiter à toutes les communautés francophones du pays l'espoir qu'une telle clause résulte de la prochaine ronde constitutionnelle, qu'on se le dise aussi. »

Selon plusieurs témoignages, cette même garantie a été donnée par Robert Bourassa lui-même et par son ministre de la Justice Gil Rémillard au cours de multiples entretiens avec les dirigeants de la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ), y compris le plus récent, le 22 janvier dernier.

Selon le président de la FFHQ, Guy Matte, non seulement Québec a-t-il ouvert la porte à l'enchâssement d'un tel pouvoir fédéral à cette occasion, mais Gil Rémillard aurait précisé, devant Robert Bourassa, qu'ils étaient prêts à le mettre dans l'accord du lac Meech mais que ce sont des provinces anglophones qui n'en voulaient pas.

Voir page 10: Bourassa

PHOTO JACQUES GRENIER

La bataille du taxi
Le boulevard René-Lévesque a été bloqué pendant plus d'une heure hier matin par environ 1000 propriétaires de taxi qui manifestaient contre la syndicalisation de leur industrie. Le syndicat des Métallos tente depuis deux ans de syndiquer les chauffeurs. Les voitures des manifestants se sont avancées à huit de large devant l'édifice d'Hydro-Québec où logent les bureaux du premier ministre Robert Bourassa. Le Code du travail ne permet pas la syndicalisation des chauffeurs mais Québec songerait à une loi-cadre pour ces travailleurs.

Des yeux québécois aux confins du cosmos

Paul Cauchon

AU COURS des prochains mois cinq chercheurs québécois pourront scruter les confins du cosmos grâce à l'Observatoire spatial Hubble, qui doit être mis en orbite par la navette Discovery. Le lancement de la navette doit avoir lieu ce matin au Cap Canaveral si le temps le permet. **(Voir page 3)**

Eduardo Hardy, astrophysicien à l'université Laval de Québec, est l'un de ces heureux chercheurs. Avec son équipe, il a obtenu le droit, hautement convoité, de scruter pendant 15 heures et demie la luminosité des étoiles grâce au téléscope situé dans l'observatoire Hubble. La valeur d'une journée d'observation est estimée à un million de dollars.

« Pour comprendre les choses l'être humain veut absolument les voir, lance M. Hardy. Avec Hubble on pourra voir beaucoup de choses qui demeuraient encore théoriques jusqu'à ce jour ».

Chez les chercheurs l'excitation est à son comble : le lancement de Hubble correspond au progrès le plus important accompli par l'astronomie depuis l'invention du premier téléscope par Galilée au XVIIème siècle !

Hubble réalisera un vieux rêve : observer le cosmos non plus depuis la Terre, mais depuis un point d'observation situé dans l'espace même.

Même si on construisait le plus grand télescope possible sur Terre, l'observation sera toujours perturbée par l'atmosphère terrestre, qui absorbe une partie de la lumière en provenance des astres, et qui crée de la distorsion.

« Regarder les étoiles de la Terre, explique M. Hardy, c'est comme lorsque vous regardez des gens danser de l'autre côté d'un feu à la St-Jean. C'est brouillé ».

Voir page 10: Des yeux

Les conservateurs majoritaires en Grèce

d'après AFP et Reuter

ATHÈNES — En allant chercher l'adhésion de l'unique député d'une petite formation, le parti conservateur de la Nouvelle Démocratie a trouvé hier, au lendemain des élections générales en Grèce, le siège qui lui manquait pour former un gouvernement majoritaire, et ainsi reprendre le pouvoir qu'il avait cédé aux socialistes en 1981.

« Notre but est d'aider le pays, qui est confronté à une grave crise économique, et la population », a déclaré à la presse le dirigeant de la Nouvelle Démocratie, Constantin Mitsotakis, qui sera investi cette semaine comme premier ministre.

Crédité de 150 sièges sur 300 après le scrutin de dimanche, le parti de M. Mitsotakis a rallié hier M. Costis Stefanopoulos, président du parti centriste DIANA et titulaire du seul siège de cette formation. M. Stefanopoulos a déclaré qu'il votera avec la Nouvelle Démocratie au Parlement, mais que sa formation ne participera au gouvernement.

Le parti de la Nouvelle Démocratie est arrivé au pouvoir en 1974, après sept ans de dictature militaire. Il a cédé la place aux socialistes en 1981.

Après la défaite des socialistes en juin dernier, la formation de M. Mitsotakis a participé à différentes coalitions éphémères et sans grand pouvoir, y compris avec les communistes.

Voir page 10: Les conservateurs

PHOTO AP

Alberto Fujimori

Fujimori pourrait remporter le Pérou

d'après AP et Reuter

LIMA — Avec à peine plus du tiers des voix, l'écrivain-politicien Mario Vargas Llosa, qui visait dimanche la présidence du Pérou au premier tour, devra subir l'épreuve d'un second tour. Cette seconde consultation aura lieu fin mai ou début juin, et opposera M. Vargas Llosa à Alberto Fujimori, un outsider centriste, inconnu il y a quelques semaines, qui a surpris tout le pays en arrivant deuxième avec près de 30 % des voix.

M. Fujimori a refusé l'appel de M. Vargas Llosa, qui le priait instamment de se désister en sa faveur, ce qui aurait annulé le second tour. La loi électorale péruvienne permet en effet aux candidats du premier tour de donner leurs voix à leur adversaire en en tête, pour éviter ainsi la tenue d'un second tour.

Plus encore, des responsables de la gauche péruvienne laissaient entendre hier qu'ils pourraient soutenir M. Fujimori au second tour, pour empêcher l'accession au pouvoir du célèbre écrivain, qui prône un programme économique ultra-libéral.

Hier matin, M. Fujimori, agronome et ancien recteur d'université, était crédité de 29 % des voix, contre 33,9 % à son principal rival, selon des résultats officieux et partiels. Les résultats définitifs sont attendus dans trois semaines seulement.

Malgré l'appel au boycottage des élections lancé par les guérilleros

Voir page 10: Fujimori

Bonn est devenue la fourmilière de la réunification allemande

Paul-André Comeau
rédacteur en chef

« DÈS qu'on tente d'entrer en contact avec un fonctionnaire pour une question « ordinaire », on se heurte à la même réponse : impossible, je suis accaparé par les tâches que vous savez. On a l'impression que tout le monde à Bonn travaille d'une façon ou de l'autre au dossier de l'unification des deux Allemagnes ».

Sourire en coin, le consul de l'ambassade du Canada à Bonn, Roman Lischynski, caricature à peine. Au sein de multiples organes, ministères, conseils, groupes de travail, l'unification des deux Allemagnes se concocte dans une fébrilité réelle, mais difficilement perceptible.

Impossible en effet de déceler la moindre trace de précipitation ou de nervosité chez Joachim Bitterlich. Installé au coeur de la chancellerie à Bonn, son bureau voisin ou presque du cabinet de Helmut Kohl, ce diplomate dans la mi-quarantaine jongle avec les données du problème allemand. Rompu à la négociation — il a participé à Bruxelles aux tractations en vue de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne — il dirige le petit groupe de conseillers rassemblés par le chancelier Kohl pour articuler une politique concrète, pragmatique.

Pas de précipitation, mais une évidence selon Joachim Bitterlich : il faut se hâter ! « Il ne faut pas oublier, précise-t-il, que le rythme, que la course vers l'unification est en quelque sorte dictée par les Allemands de l'Est eux-mêmes. »

Pour Ingo Kolboom, chercheur à l'Institut des relations internationales à Bonn, « cette question de l'unification des deux Allemagnes a longtemps été refoulée dans le subconscient collectif. Elle n'a même pas été soulevée au moment de l'ouverture du mur. C'est l'effondrement du gouvernement de la RDA qui a changé toutes les données et porté sur un plateau cette notion, ce rêve de l'unité allemande », admet cet historien.

C'est autour du chancelier Kohl que s'orchestre le processus d'où devrait émerger un projet concret. Un Conseil ministériel restreint regroupe les ministres compétents et distribue les mandats au fur et à mesure que surgissent les problèmes. Au premier rang de ces organismes directement impliqués, le ministère des Affaires étrangères où Eckart Herold dirige, lui aussi, un groupe de travail axé sur les aspects internationaux de l'unification de Berlin et de l'Allemagne. Impossible de savoir exactement combien de fonctionnaires, combien d'organismes collaborent directement à l'élaboration de ce plan d'unification. « Tout le monde y travaille dans son secteur, à un moment ou l'autre », reconnaît Eckart Herold.

« C'est en regard du schéma de travail arrêté à Ottawa, lors de la Conférence sur la politique de « ciels ouverts » que s'ordonnent les échéances de cette entreprise inédite », ajoute-t-il sans aucune trace de hâte. Le plan d'Ottawa intègre les efforts des deux Allemagnes et des Quatre alliés de la Seconde guerre mondiale — États-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France.

Non seulement l'entreprise constitue-t-elle un défi de taille, mais elle ne peut tabler sur des données précises, incontournables. Il faut découvrir au jour le jour ce qu'était véritablement la RDA. « Car, précise Joachim Bitterlich, dans un régime communiste et autoritaire, tout est secret ou camouflé. »

En fait, ce sont les industriels ouest-allemands qui disposent des meilleures informations. À la Fédération des Chambres de commerce, dont le siège social est installé à Bonn, on dresse avec assez de précision l'inventaire des secteurs « valables » de l'industrie de la RDA. Aucune hésitation non plus à considérer comme désastreuse la situation de la chimie, de la production énergétique, de la construction automobile, comme catastrophique l'état de l'environnement.

Le changement de régime politique et idéologique que sous-entend l'unification soulève des questions

Voir page 10: Bonn

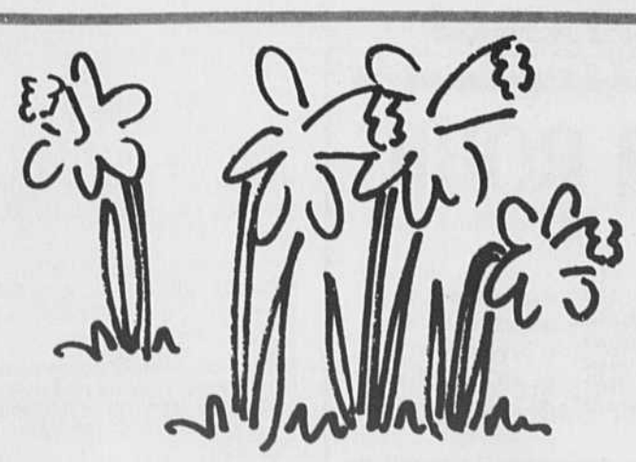

UNE TRADITION CHEZ OGILVY

Donya Slobodian et ses collègues pratiqueront devant vous l'art de décorer à la main les oeufs de pâques d'Ukraine.

Du mardi le 10 avril au vendredi le 13 avril, 10h00–16h00.

Samedi le 14 avril, 11h00–15h00

Sous-sol
Boutique de cadeaux

La chapellerie présentera sa collection exclusive de chapeaux printemps-été 1990, samedi le 14 avril à 13h00.

Au 2ième, la chapellerie

P.S. Vous êtes invités à notre concert Jazz mettant en vedette l'ensemble Pierre Cartier. À la Salle Tudor, 14h00. Entrée libre.

OGILVY
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

Dès 1978, Bourassa voyait la «superstructure»

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

EXILÉ aux États-Unis après sa défaite de 1976, Robert Bourassa jonglait déjà avec l'idée de « superstructure » qu'au début de l'année il a lancée sur la place publique comme solution de rechange à l'accord constitutionnel du lac Meech.

Un livre publié hier par le journaliste Jean-François Lisée sur les relations Québec-Ottawa-Washington révèle qu'en 1978 l'ancien premier ministre était attiré par une forme adoucie du projet péquiste de souveraineté-association.

Selon l'auteur de ce livre intitulé « Dans l'oeil de l'aigle » et publié par Boréal, l'ancien premier ministre libéral était particulièrement actif dans les milieux universitaires américains. Sa route croisait souvent celle de ministres péquistes venant défendre le projet de souveraineté-association et avec qui il avait certaines discussions.

Auprès des Américains, Robert Bourassa ne mène pas de cabale anti-québécoise. Pas question de contrecarrer les efforts du gouvernement Lévesque qui fait tout pour obtenir sinon l'appui du moins la neutralité du gouvernement américain devant son projet de souveraineté-association. Au contraire, dit l'auteur du livre, il est plutôt notalogique et jongle avec l'idée d'appuyer le projet de souveraineté, s'en ouvrant notamment au ministre Claude Morin qui souvent se retrouve à Washington.

La proposition que lance alors M. Bourassa consiste à inclure au projet de souveraineté-association un lien fédéral. Il évoque une sorte de parlement fédéral commun, formé de députés élus et doté d'un certain nombre de pouvoirs. À son avis, 80 % des Québécois voteraient oui à une telle proposition.

Le Parti québécois a refusé cette proposition de M. Bourassa que depuis celui-ci n'avait jamais évoquée publiquement. Ce n'est qu'en février dernier qu'il reprenait l'idée en laissant entendre qu'en cas d'échec de l'accord du lac Meech il faudrait procéder à des remises en cause profonde du régime fédéral, évoquant la possibilité de le remplacer par une « superstructure » qui visiblement semble correspondre à cette « sorte de parlement fédéral commun ».

En 1978, Robert Bourassa était un observateur particulièrement bien placé pour observer les efforts de pénétration du gouvernement américain par le gouvernement Lévesque. Professeur invité au Centre d'études canadiennes à John Hopkins University qui est le lieu de rencontre des spécialistes américains du Canada, il était à une sorte de croisée de chemins d'où il pouvait observer les difficultés du gouvernement péquiste.

Ces difficultés étaient nombreuses, raconte Jean-François Lisée qui soutient que contrairement à ce que pensait le premier ministre René Lévesque l'intelligentsia politique américaine ne voyait pas d'un bon oeil le projet péquiste. Non pas que l'on était et que l'on soit contre la souveraineté du Québec mais parce que l'on était convaincu que sans le Québec, le Canada ne saurait conserver son unité. À moyen terme, il s'ensuivrait une balkanisation du Canada.

Depuis des années, le gouvernement américain s'intéressait à l'évolution de la situation, voyant venir de loin des situations apparemment impévisibles pour les Canadiens. Deux ans avant son célèbre cri du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, on avait ainsi prévu que le général de Gaulle allait intervenir en faveur de l'indépendance du Québec.

En 1977, le département d'État américain a fait une analyse fouillée de la situation. On avait alors conclu qu'il n'y avait aucun doute sur la viabilité d'un Québec indépendant. On avait aussi conclu qu'il était dans l'intérêt des États-Unis que la question québécoise soit réglée à la satisfaction des Québécois, possiblement par l'octroi d'un statut particulier au Québec.

Le gouvernement américain n'a pas pris parti de façon active dans ce dossier, se contentant tout au long de la période péquiste de seulement « lever le petit doigt » pour aider la thèse fédéraliste. Guère plus, note M. Lisée qui rappelle qu'en 1977, Pierre Elliott-Trudeau avait été reçu avec emphase par le président Carter qui alors avait insisté sur l'unité canadienne.

Le gouvernement Lévesque devait multiplier les efforts pour convaincre le gouvernement américain de sa position et l'amener à une certaine neutralité. Aucun effort d'information ne devait être ignoré, le Parti québécois transmettant en primeur au gouvernement américain par l'entremise de son consulat de Québec des informations privilégiées. On croyait qu'ainsi on éviterait une certaine nervosité à Washington. On a ainsi transmis 24 heures à l'avance au gouvernement américain le prix offert à General Dynamics pour la nationalisation de l'Asbestos. Également, 24 heures à l'avance, les Américains avaient en main le livre blanc sur la souveraineté-association.

Les documents obtenus par M. Lisée montre à cet égard que de tout temps, et même dès la formation du Mouvement Souveraineté-association, René Lévesque tenait les Américains informés de ses stratégies. Les Américains s'intéressaient aussi beaucoup au personnage qui a été victime d'écoute électronique de leur part.

Dans ses recherches d'informations, M. Lisée devait en effet obtenir confirmation de la National Security Agency que celle-ci avait des informations sur l'ancien premier ministre obtenues par voie d'écoute. Dans une réponse à une demande d'accès à l'information, cette agence a refusé de préciser la nature des informations et de les rendre publiques, les jugeant d'intérêt « pour la défense nationale et les relations étrangères des États-Unis ».

L'existence de telles informations à la NSA est étonnante, croit M. Lisée qui s'est demandé si Québec et Ottawa savaient que cette agence écoute de façon routinière des communications en territoire canadien ou des communications de Canadiens aux États-Unis. Il faudrait savoir si d'autres personnalités canadiennes font ou ont fait l'objet d'écoute électronique, a dit le journaliste.

Bourassa se dit prêt à rencontrer les municipalités

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa reconnaît le caractère urgent du contentieux Québec-municipalités et il entend rencontrer de nouveau les représentants de l'Union des municiaplités du Québec (UMQ) aussitôt que son horaire le lui permettra, a fait savoir un membre de son cabinet, hier.

Il répondait ainsi à la demande de l'UMQ qui, réunie en assemblée générale samedi à Montréal, avait sollicité une rencontre d'urgence avec le chef du gouvernement.

Dans une lettre adressée à M. Bourassa hier, le président de l'UMQ et maire de Valcourt, Camille Rouillard, a d'ailleurs ébauché les demandes qu'il s'attendait à formuler auprès du premier ministre.

« L'assemblée générale extraordinaire a mandaté ses dirigeants pour demander au gouvernement de décréter un moratoire sur ses intentions et de convoquer des assises Québec-municipalités s'il veut changer les règles du jeu de la fiscalité », a-t-il fait savoir, rejoignant en cela la position de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) dont les dirigeants doivent discuter avec M. Bourassa ce soir.

« Il est cependant prématuré de préciser sur quelle base M. Bourassa rencontrera les gens l'UMQ », a-t-on cependant indiqué au bureau du premier ministre hier.

Dans sa lettre, M. Rouillard a insisté sur le fait que les membres de l'UMQ en provenance de toutes les régions du Québec avaient unanimement dénoncé l'intention du gouvernement de hausser la taxe scolaire de 320 millions $ dès le 1er juillet, ce qui représenterait une charge fiscale additionnelle de 140 $ par famille, sans aucun autre service. « Pour nos membres, ce geste constitue un bris unilatéral du Pacte fiscal qui met en cause notre partenariat avec le gouvernement », a-t-il dit.

Les craintes des Canadiens

OTTAWA (d'après CP) - Les Canadiens expriment des craintes face aux relations avec les États-Unis, aux dommages causés à l'environnement, de même qu'ils voient du danger venant des armements nucléaires et de l'URSS, d'après un sondage réalisé par le ministère de la Défense en septembre et octobre 1989.

Le sondage a consisté en 1527 entrevues téléphoniques. Il a été réalisé par Longwoods Research Group Ltd. et n'a été rendu public qu'hier. Mais ce sondage est antérieur à la destruction du mur de Berlin, il a précédé le grand dégel dans dans les pays de l'Est européen.

39 % des personnes interviewées ne croient pas à l'existence de menaces et 12 % « ne savent pas » et environ 50 % identifient plusieurs sources pour justifier leurs craintes.

À une question précise sur les menaces à la souveraineté canadienne, les répondants ont cité les relations avec les États-Unis presque deux fois plus que la séparation du Québec. Le document de la Défense nationale, publié hier, précise que « les événements qui ont suivi (le sondage) constituent un changement radical dans le cours suivi par la politique... et ont un impact significatif sur la matière abordée » dans le questionnaire.

Les analystes concluent que tout près de 51,5 % (tout au moins 46,5 %) des Canadiens croient qu'il existe des situations qui menacent le Canada. De fait, 49 % des Canadiens - tout spécialement les femmes plus instruites et mieux informées - perçoivent ces menaces. En ordre décroissant, voici les principales situations qui mettraient éventuellement en danger le Canada, d'après ce sondage: relations avec les USA (18 %); environnement (17 %); menaces reliées à l'URSS, à ses relations avec les États-Unis ou à des offensives de sa part (16 %). On enregistre aussi 13 % de répondants craintifs face à la situation au Moyen-Orient, 11 % dénonçant le danger des drogues et 8 % craignent la guerre en général.

Les autres causes retenues comme une menace possible sont: les problèmes économiques, le gouvernement fédéral actuel, la séparation du Québec, la faim dans le monde, les questions de défense et des forces armées, les relations diplomatiques, la situation en Amérique latine ou en Amérique centrale et les bouleversements en Chine.

Bush discutera avec Mulroney de questions internationales

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Le président George Bush a consacré une partie de la matinée, hier, à prendre connaissance de dossiers et rapports préparés par son administraton en prévision de la visite de huit heures qu'il effectuera demain à Toronto.

Le président américain dînera et s'entretiendra pendant près de trois heures avec le premier ministre du Canada, que le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater a présenté, hier, comme « un des acteurs-clés » de la scène internationale.

« Cette visite fait partie des consultations du président avec les pays alliés en ce qui regarde les changements en Europe de l'Est », a indiqué au cours d'un briefing de presse M. Fitzwater, qui a également mentionné d'autres questions internationales à l'ordre du jour, dont l'avenir de l'OTAN, le sommet de mai entre MM. Bush et Mikhaïl Gorbatchev, les élections en Hongrie et la réunification des deux Allemagnes.

Par ailleurs, il semblait exister, hier, une certaine confusion sur la nature même des discussions entre MM. Bush et Mulroney, en particulier l'état du dossier constitutionnel au Canada.

Vendredi, un porte-parole du State Department indiquait, sous le couvert de l'anonymat, que la question du lac Meech serait vraisemblablement abordée en privé entre les deux hommes, même si le sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour.

Hier, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, M. Derek Burney, laissait entendre qu'il pourrait en être ainsi, pour être mis en contradiction quelques heures plus tard par son patron, le premier ministre Mulroney, qui écartait cette possibilité.

L'entente du lac Meech sera-t-elle abordée dans les entretiens, a-t-on demandé à l'ambassadeur ?

« La question n'est pas à l'ordre du jour . . . mais il ne serait pas surprenant si tous les deux parlent de leurs objectifs nationaux respectifs », a d'abord répondu M. Burney.

Interrogé sur la question aux Communes par le leader libéral intérimaire Herb Gray, le premier ministre Mulroney a répondu : « Monsieur le président, mon ami cite une source américaine anonyme pour nous parler d'une rencontre qui aura lieu avec le président des États-Unis. Les questions internes du Canada seront discutées entre Canadiens et pas avec des étrangers ».

Plus de la moitié des immigrants sont d'Asie

Une première dans l'histoire du Canada

OTTAWA (PC) — Pour la première fois dans l'histoire du Canada, plus de la moitié des immigrants qui se sont installés ici en 1988 venaient d'Asie.

Cette année-là, le Canada a accueilli 160 000 immigrants, soit le même nombre qu'en 1969. Mais à cette époque, la moitié des nouveaux venus nous arrivaient de Grande-Bretagne, des États-Unis, d'Italie, du Portugal, de Grèce et d'Inde.

L'immigration asiatique n'est qu'une des facettes de l'évolution de la population canadienne des dernières années.

Dans un rapport dévoilé hier, Statistique Canada identifie les différents changements parfois soudains, parfois quasi-imperceptibles, qui façonnent peu à peu le nouveau visage de la société canadienne.

La dénatalité, le vieillissement, la vie en concubinage sont autant d'autres tendances significatives qui impriment leur marque sur le Canada.

À la fin de 1988, on comptait 26,1 millions de Canadiens. Le retour à des niveaux d'immigration inégalés depuis la fin des années 60 et le début des années 70 y a été pour quelque chose. Le taux de croissance de la population, qui était tombé sous le seuil de 1 % au milieu des années 80, s'est redressé pour atteindre 1,2 %.

Cette immigration, le Canada, pays en croissance, en a besoin, dit le document puisque les femmes canadiennes ne donnent plus naissance qu'à 1,7 enfant chacune en moyenne, soit bien en deçà des 2,1 rejetons statistiquement nécessaires pour assurer le renouvellement de la population.

Le Québec enregistrait le plus faible taux de natalité au pays en 1987: 1,4 enfant par femme, contre 1,7 enfant pour l'ensemble des Canadiennes.

Quant le taux de procréation est faible, l'âge moyen de la population augmente. Selon les précisions, on estime qu'en maintenant les niveaux d'immigration à leur niveau actuel, 26 % de la population adulte au Canada sera âgée de plus de 65 ans d'ici l'an 2011.

Certains des changements les plus subits se produisent dans les relations interpersonnelles. Un nombre substantiellement moins élevé de personnes vivent en couples, et ceux qui le font optent davantage pour des ententes moins formelles que les traditionnels voeux de mariage, particulièrement au Québec.

En 1986, le pourcentage de couples était inférieur à celui de 1981 dans tous les groupes d'âge, excepté dans la catégorie des 65 ans et plus. Le nombre de Canadiens âgés de 20 à 24 ans qui ont choisi de vivre ensemble avait reculé de 25.

Quant au demi-million de personnes vivant en union libre au pays en 1986, ils reflétaient une progression de 38 % par rapport à 1981. Dans l'ensemble du pays, un couple sur 12 n'est pas marié, mais au Québec, cette proportion atteint un couple sur sept.

M. Jean Dumas, qui a colligé le rapport de l'agence fédérale, farci de graphiques et de courbes de pourcentages, affirmait hier que la société et le droit voient d'un oeil plus tolérant les unions de fait, ce qui expliquerait que de plus en plus de gens privilégient ce type d'engagement et considèrent le mariage comme une institution officielle qui n'a plus sa raison d'être de nos jours.

Pour compléter le portrait, Statistique Canada relève que la santé de la population s'améliore. En outre, l'espérance de vie pour les hommes est maintenant de 73,04 ans, contre 71,87 cinq ans plus tôt et grimpe toujours, plus rapidement que l'espérance de vie des femmes, qui est passée de 79,06 en 1981 à 79,73 ans.

Ce qui ramène l'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes à 6,69 années (en 1986) contre 7,44 années, une décennie plus tôt.

Les groupes de pression sont au centre des discussions sur la réforme électorale fédérale

Rollande Parent
de la Presse Canadienne

LA COMMISSION royale sur la réforme électorale et le financement des partis a jugé peu intéressante, hier, la suggestion du Parti libéral du Canada (PLC) de distinguer deux types de groupes de pression au moment d'autoriser des dépenses en campagne électorale.

En qualité de membre du conseil de direction du PLC, Serge Joyal suggérait que la prochaine loi sur les élections n'accordent aucun pouvoir de dépenser aux groupes formés en catastrophe, à la veille des campagnes électorales.

M. Joyal estime que ces groupes de pression qui n'ont de compte à rendre à personne contribuent « à vicier le système » du fait que les partis politiques y dirigent les contributeurs, une fois qu'ils ont suffisamment d'argent pour réaliser les dépenses légalement admissibles.

Par contre, M. Joyal ne voit pas la pertinence d'imposer aux groupes syndicaux, patronaux, économiques et professionnels des contraintes et des limites autres que celles auxquelles sont soumises les partis et les candidats.

Le président de la Commission royale, Pierre Lortie, n'a pas semblé conquis par ces propos et l'a exprimé en ces termes: « Si nous étions en assemblée contradictoire, je vous dirais que ça ne vaut pas de la merde. »

Pour M. Lortie, la réglementation des dépenses faites par les groupes d'intérêt en campagne électorale est « la plus difficile à résoudre », avait-il expliqué plus tôt en conférence de presse.

À la lumière des 500 mémoires reçus par la Commission, il appert que les gens s'entendent pour reconnaître la nécessité d'imposer une limite aux dépenses faites par les partis et les candidats.

Aucun consensus cependant ne se dégage quant au sort à réserver aux dépenses faites par les groupes de pression qui jouissent de la plus grande liberté depuis 1984, à la suite de la décision de la cour du Banc de la Reine de l'Alberta concernant une action judiciaire entreprise par la « National Citizens Coalition » et fondée sur la liberté d'expression garantie par la Charte des droits.

Le président Lortie estime qu'il serait illusoire de réglementer uniquement les dépenses des partis et des candidats. « Quand un secteur non réglementé côtoie un secteur réglementé, l'activité se déplace dans le secteur non réglementé. C'est un système de deux poids, deux mesures », a-t-il dit.

Le président du Conseil de direction du PLC (section Québec), Francis Fox, a demandé à la Commission de lui permettre de présenter d'autres suggestions en juillet, après une réflexion et une consultation plus poussées.

Sur la question du pouvoir de dépenser des groupes de pression, la position de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est claire et ne comporte aucune exception.

La CSN reconnaît la nécessité d'établir une réglementation pour éviter « les abus grossiers et incompatibles avec les principes de base qui devraient guider notre processus électoral observés durant l'élection de 1988. »

Selon le président Gérald Larose, l'absence de toute réglementation s'est traduite par un avantage additionnel important au Parti conservateur, parti qui disposait déjà d'un avantage marqué par l'importance de sa caisse électorale. « La publicité faite lors de la campagne électorale par les groupes favorables au libre-échange constituait une invitation très claire à voter pour le Parti conservateur.

« Les dépenses effectuées par ces groupes, qui ont été évaluées à plusieurs millions de dollars ont donc constitué une campagne d'appui absolument non réglementée au Parti conservateur », a-t-il fait valoir.

Les audiences de la Commission royale se poursuivent aujourd'hui et demain à Montréal et à travers le Canada jusqu'en juillet prochain. Le rapport est attendu en septembre 1991.

ERRATUM

Les dates inscrites dans les résultats du lundi 9 avril 1990 auraient dû se lire comme suit:

RÉSULTATS
loto-québec

Provincial — Tirage du 90-04-06

NUMÉROS	LOTS
3892344	1 000 000 $
892344	10 000 $
92344	1 000 $
2344	100 $
344	25 $
44	10 $

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

La Mini — Tirage du 90-04-06

NUMÉROS	LOTS
644277	50 000 $
44277	5 000 $
4277	250 $
277	25 $
77	5 $
64427	1 000 $
6442	100 $
644	10 $

Extra — Tirage du 90-04-07 — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
043635	100 000 $
43635	1 000 $
3635	250 $
635	50 $
35	10 $
5	2 $

Inter Plus — Tirage du 90-04-06

NUMÉROS	LOTS
155965	250 000 $
55965	2 500 $
5965	250 $
965	25 $
65	10 $

NUMÉROS MOBILES	
67912	2 500 $
1043	250 $
781	25 $

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONCOURS
de rédaction
LE DEVOIR
ENVIRONNEMENT CANADA
Participez à la **SEMAINE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT 1990**
Gagnez des prix, soyez publié(e) dans **LE DEVOIR** et sensibilisez la population

Les prix

Catégorie Jeunes

1er prix: une bourse de 500$
2e prix: une bourse de 300$
3e prix: une bourse de 200$

Catégorie Ainés

1er prix: une bourse de 1000$ et un abonnement au DEVOIR de 3 mois
2e prix: une bourse de 750$ et un abonnement au DEVOIR de 2 mois
3e prix: une bourse de 500$ et un abonnement au DEVOIR de 1 mois

RENSEIGNEMENTS:
Concours de rédaction
LE DEVOIR Environnement Canada
Direction régionale des communications
Environnement Canada
3, rue Buade, 4e étage
C.P. 6060, succ. Haute-Ville
Québec, (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-7204 pour Québec et ses environs,
1-800-463-4311 pour les autres régions du Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892
55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet légal OGILVY RENAULT sont les associés
1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

Pour la première fois, une ville pourra refuser les sols contaminés des autres

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE de l'Environnement a dérogé pour la première fois à sa politique d'accès universel aux sites commerciaux d'enfouissement ou d'entreposage en autorisant en mars dernier la compagnie Cintec et la municipalité de LaSalle à refuser des sols contaminés que certains voudraient faire enfouir dans la cellule à sécurité maximale de 280 000 mètres cubes éventuellement construire sur les anciens terrains de Gaz Métropolitain.

Selon le devis déposé le 24 février auprès du minsitère, Cintec s'est engagée à refuser d'enfouir dans sa cellule à « sécurité maximale » tout sol contaminé provenant de l'extérieur de la CUM. Cintec accorde aussi à LaSalle « le privilège de refuser toute terre contaminée en provenance de l'extérieur de son territoire ».

Ces deux conditions n'apparaissent pas dans le certificat d'autorisation, divulgué hier par le DEVOIR, mais elles sont réputées en faire partie intégrante, de sorte que le certificat d'autorisation accordé le 5 mars par le ministère de l'Environnement constitue un précédent important.

La haute direction du ministère a d'ailleurs appris cette limite d'accès au site de Cintec avec une certaine surprise hier car, confiait-on officieusement, on craignait un précédent qui permettrait aux villes et aux MRC d'utiliser en exclusivité des centres de transfert, des entrepôts, des sites d'enfouissement, des cellules d'entreposage temporaire, etc.

Quant au maire de LaSalle, M. Michel Leduc, il révélé hier que le ministère « avait essayé de nous refiler la responsabilité à long terme de la cellule Cintec ». Il étaie son propos par une lettre adressée le 23 janvier par le directeur des Substances dangereuses à l'Environnement, M. Conrad Anctil, au directeur général de LaSalle, M. André Traversy.

« Votre municipalité, concluait M. Anctil, est-elle disposée à reprendre la responsabilité à long terme de cette cellule et à en assurer l'entretien et le suivi environnemental? » La réponse à cette important question fut négative, affirme M. Leduc Leduc.

Devant cette réponse, le ministère a obtenu l'arragement suivant. Cintec s'est engagé « envers Gaz métropolitain et le ministère de l'Environnement au paiement de 10 millions $ advenant la non-exécution ou l'exécution non-conforme des travaux » de construction de la cellule à sécurité maximale. Cintec ne débourse pas cet argent en réalité. Il offre cette caution de court terme « conjointement et solidairement » avec la compagnie de cautionnement Alta. Ce type de caution se paie en réalité à la façon d'une prime d'assurance.

Pour couvrir les problèmes à long terme, Cintec s'est engagé à fournir une « caution d'entretien » non pas en argent mais « en valeurs » de 5 millions $. Et « renouvelable chaque cinq années ». Les détails obtenus hier par LE DEVOIR couvrent « le coût des travaux d'entretien et de suivi environnemental pour toute la durée de vie de la cellule ». Il a été impossible de savoir qui paiera pour la destruction ou la décontamination de ces sols dans 25 ans si Cintec n'est plus là.

Selon un haut fonctionnaire au fait du dossier, c'est ce type de caution « en valeurs », qui s'éteignent le jour où la prime n'est plus payée, qui a laissé le ministère de l'Environnement complètement démuni « le jour où Marc Levy a transféré ses actifs aux États-Unis, juste avant de cesser d'honorer ses engagements ».

Historiquement, les dépotoirs, les sites d'enfouissement et la plupart des déchets qu'on génère au Québec finissent propriété municipale. Une fois qu'elles ont rempli leur site, les compagnies disparaissent ou se trouvent d'autres activités. C'est la raison pour laquelle le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, veut mettre fin à la gestion privée des sites d'enfouissement puisque, disait-il aux villes en janvier, elles écopent de la facture à long terme. Comme le suggérait diplomatiquement M. Anctil à LaSalle en janvier.

Fusillade dans un bar: un mort et six blessés

(PC) — Une fusillade survenue un peu après 3h00 hier matin au bar Thunder Dome, rue Stanley, à Montréal, a fait un mort et six blessés en plus de causer indirectement la mort d'une autre personne.

La victime de la fusillade est un jeune Noir de 26 ans domicilié à LaSalle qui a été abattu de plusieurs coups de feu tirés par les policiers.

Les blessés sont quatre hommes et deux femmes. Ces dernières ont été brûlés au visage par la poudre provenant des revolvers au moment de l'échange de coups de feu qui s'est produit au milieu d'une foule d'environ 200 personnes massées dans le bar.

Un homme a reçu un coup de crosse de revolver sur la tête, deux ont été atteints de coups de couteau et un autre a reçu une balle dans une cuisse.

Par ailleurs, un travesti qui s'apprêtait à monter dans un taxi à l'intersection des rues Saint-Denis et Laurier a été happé mortellement par une voiture de patrouille du poste 42 de la CUM qui se dirigeait vers le Thunder Dome. Il s'agit d'un jeune homme d'environ 25 ans dont l'identité n'avait pas encore été révélée hier.

L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec parce que des policiers de la CUM ont été impliqués dans cette affaire.

La fusillade a éclaté lorsque les policiers se sont présentés sur les lieux après avoir reçu une plainte concernant une altercation avec un individu armé à l'intérieur de l'établissement.

L'individu aurait tiré un premier coup de feu en direction d'un autre client avant de retourner son arme en direction des policiers. Ces derniers auraient répliqué, l'atteignant de plusieurs projectiles.

Le Thunder Dome est un bar fréquenté principalement par la jeune communauté noire de Montréal.

Comité sur la sécurité publique

LE MINISTRE de la Sécurité publique du Québec, Sam L. Elkas, annonce la formation d'un comité consultatif sur la sécurité publique et le multiculturalisme, comité qui sera présidé par Roland Bourget, ex-directeur de la police de Montréal maintenant à l'emploi de la police de Sainte-Foy.

Le comité devra proposer au ministre une politique de relations avec les communautés multiculturelles, tout en préparant un programme de formation policière adapté aux communautés culturelles. Ce programme s'adressera aussi au personnel carcéral.

Le comité veut aussi élaborer des politiques de recrutement, d'embauche et d'intégration des membres des communautés culturelles au sein des services policiers et correctionnels.

Le comité réunit une douzaine de spécialistes des milieux policiers et correctionnels, d'organismes voués à la défense des droits de la personne et des droits des minorités, de la Communauté urbaine de Montréal et des ministères gouvernementaux concernés par le sujet.

Le comité devra soumettre au ministre Elkas en juin prochain une politique ministérielle portant sur les relations avec les communautés culturelles.

Le juge Ruffo a cru nécessaire de souligner les failles du système

(d'après CP) — Le juge Andrée Ruffo a comparu hier devant le Conseil judiciaire du Québec, à Montréal, à la suite de 10 plaintes déposées contre elle pour violations présumées du code de déontologie de la magistrature. Mme Ruffo a déclaré qu'il lui était nécessaire de signaler les failles dans le système en vue de protéger les enfants qui comparaissent devant elle.

Trois des plaintes ont trait à des commentaires faits au sujet du manque de ressources dans les services chargés des enfants victimes de sévices. Les sept autres se rattachent à des jugements qu'elle a rendus, dont l'un a été largement diffusé dans le public; elle avait envoyé deux jeunes dans les bureaux du ministre de la Santé et des Affaires sociales, puisqu'il n'y avait pas de place pour eux dans les maisons sensées accueillir ces jeunes. Le juge au franc parler doit aussi répondre d'une plainte au sujet d'un avortement procuré à une adolescente de 14 ans, malgré l'avis contraire des fonctionnaires chargés de ce dossier.

Il y avait au départ 58 plaintes contre le juge Ruffo, sur dénonciation de Miville Lapointe, directeur du Centre des services sociaux de Laurentides-Lanaudière. Ce nombre a été réduit à 10.

Selon Mme Ruffo, il est important de dire avec vigueur ce qu'elle pense, sa responsabilité étant d'obtenir le meilleur placement possible pour les jeunes qui comparaissent. « Je dois parler au nom de ces enfants .. c'est une partie de mon rôle ... Il manque de ressources et tout le monde le sait. Il était juste qu'un juge se lève pour le dire » en public.

L'avocat de Mme Ruffo, Michel Robert, estime par ailleurs que cette cause servira à déterminer quelle latitude a un juge de se prononcer à propos de ce qui se passe dans la salle du tribunal.

Le juge Ruffo a décidé de ne plus siègер lorsqu'elle entendit parler des plaintes déposées contre elle, en juillet 1988. Le Conseil judiciaire entendra le 30 avril les arguments des deux parties; cet organisme a le pouvoir, s'il le juge à propos, de priver Mme Ruffo du droit de reprendre son activité au tribunal de la jeunesse.

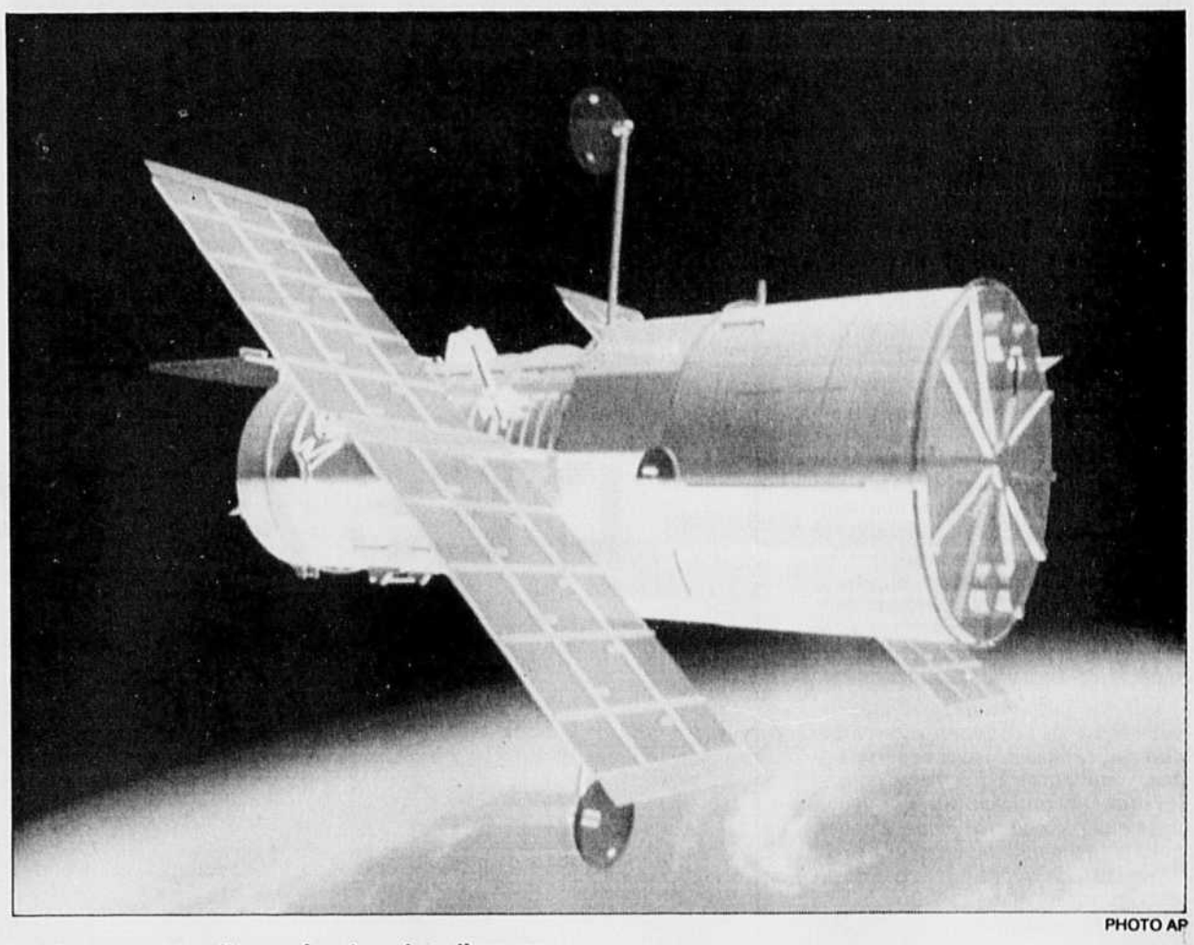

PHOTO AP

Le télescope, tel qu'il se présentera dans l'espace.

Les astronomes retiennent leur souffle en attendant le lancement du télescope spatial *Hubble*

(REUTER-AFP) — Le mauvais temps pourrait retarder aujourd'hui le lancement du téléscope spatial Hubble, dont les astronomes du monde entier attendent des révélations sur la création de l'univers.

La NASA estimait hier qu'il y avait 50 % de chances que la navette spatiale américaine Discovery, qui doit emporter à son bord le premier téléscope spatial de l'histoire, ne puisse pas décoller comme prévu à 8 h 47 locales.

Des perturbations dans le sud de la Floride remontent vers le nord et pourraient apporter des averses et des nuages à basse altitude dans la région de Cap Canaveral.

En attendant, les chercheurs se rongent les doigts, espérant que le lancement puisse s'effectuer dans les prochains jours s'il est annulé aujourd'hui.

L'observatoire spatial a été baptisé Hubble du nom de l'un des grands astronomes de ce siècle, l'Américain Edwin Hubble, qui a établi les lois de l'univers en expansion.

L'observatoire au complet mesure 13,3 mètres. Son diamètre est de 4,3 mètres sans les panneaux solaires qui l'alimentent en énergie, et de 12 mètres une fois les panneaux déployés.

Mais son grand intérêt réside dans le miroir principal du télescope, qui présente un diamètre de 2,4 mètres.

Il existe des téléscopes de plus grand diamètre sur terre, mais le miroir de Hubble est le meilleur jamais construit : il ne s'agit pas d'un bloc de verre mais d'une structure en nid d'abeille, qui a permis de réduire son poids de trois tonnes à 900 kilos (l'ensemble de l'observatoire pèse 11 000 kilos).

La surface réfléchissante du miroir est également la plus lisse de l'histoire de la miroiterie, les aspérités à sa surface ne dépassant pas 1,5 millionième de centimètre.

Les conditions dans l'espace étant totalement différentes de la Terre, sa mise au point a conduit à plusieurs innovations. L'un des principaux problèmes était l'absence de tout support fixe. Sur Terre, les téléscopes sont solidement ancrés au sol. Dans l'espace, Hubble est attaché à une structure tubulaire rigide.

Les Américains ne sont pas les seuls concernés par Hubble : l'Agence spatiale européenne participe pour une part non négligeable au programme avec la caméra FOC, qui devrait produire des images à haute résolution des objets célestes les plus éloignés.

Le téléscope Hubble est le satellite le plus complexe et le plus coûteux jamais mis sur orbite : avec les équipements au sol son prix est estimé à 2,1 milliards de dollars.

À ce prix, sans parler de l'importance purement scientifique de ce lancement, la NASA n'a pas voulu prendre le moindre risque. Les membres de l'équipage sont tous des astronautes confirmés ayant au moins un vol spatial à leur actif : Loren Shriver, le commandant de bord, est assisté par Charles Bolden, co-pilote. Les spécialistes de mission sont Bruce McCandless, Steven Hawley et Kathryn Sullivan.

Hubble doit être largué de la soute de Discovery 29 heures après le décollage, à une altitude de 627 km. Mais en cas de difficulté, Bruce McCandless et Kathryn Sullivan se sont entraînés à des sorties dans l'espace pour régler d'éventuels problèmes.

17 000 autres foyers bénéficieront de la cueillette sélective des déchets

Isabelle Paré

DÈS JUIN prochain, le programme de collecte sélective des déchets de la Ville de Montréal sera doublé, alors que 17 000 foyers additionnels dans les quartiers Mercier, Petite-Patrie et Saint-Michel seront dorénavant desservis.

De fait, la cueillette en bordure de rue touchera deux fois plus de résidences, soit 35 000 portes réparties dans cinq arrondissements différents, tel que recommandé récemment par la Commission du développement communautaire. Mille foyers supplémentaires seront également desservis dans les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Sulpice et Rivières-des-Prairies, où la cueillette a déjà cours depuis un an.

Toutes les adresses visées par la cueillette sur rue recevront un bac de récupération dès le mois de mai et des informations supplémentaires.

Par ailleurs, la Ville de Montréal multipliera les lieux de dépôts, où les résidants de tous les quartiers peuvent déposer leurs rejets de papier, de carton et de verre. Pas moins de 44 nouveaux sites s'ajouteront aux 17 existants, qui ne suffisent plus à répondre à l'engouement que connaît le recyclage chez les Montréalais. Ces 61 conteneurs, de forme hexagonale, seront dispersés sur le territoire montréalais à raison de six conteneurs par arrondissements.

« En élargissant la cueillette, nous répondons à un désir de plus en plus grand des Montréalais de prendre en main la gestion de leur déchet. Environ 10 % des foyers sont maintenant couverts et nous espérons étendre ce programme à toute la ville en 1993 », a insisté Mme Jacqueline Bordeleau, responsable des Travaux publics et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal. La ville doit cependant procéder par étape, le marché des produits recyclés se développant à pas de tortue au Québec, a-t-elle insisté.

Par ailleurs, le centre de tri promis par la ville, nécessaire à l'obtention de matières secondaires de qualité, devrait être en opération au cours de l'été, deux mois après l'octroi du contrat de cueillette en mai, a indiqué le chef de service au service gestion de l'environnement, M. Michel Jodoin.

Montréal se penche sur la pollution des chiens

Isabelle Paré

POUR FAIRE de Montréal une métropole propre, la commission chargée d'étudier le Plan d'action sur la propreté recommande vivement à l'administration Doré de bannir les chiens dans certains parcs et d'instaurer des amendes sévères aux polueurs de la rue.

Dans un rapport déposé hier au conseil municipal, la Commission de l'Aménagement, de l'Habitation et des Travaux publics suggère de donner plus de dents au plan proposé en novembre 1989 par la ille.

Aussi, devant les problèmes sérieux d'hygiène soulevés par la pollution animale, notamment dans les carrés de sable, la Commission presse la Ville d'interdir formellement l'accès des chiens aux petits parcs de quartier, aux aires de jeux pour enfants et aux espaces verts longeant les écoles. On suggère aussi de hausser fortement les amendes pour la pollution canine et d'améliorer les interventions de la patrouille canine.

Pour réduire le nombre d'épaves qui hantent les ruelles, la Commission propose aussi d'instaurer une collecte permanente des gros morceaux et d'augmenter les amendes prévue à la réglementation sur les dépôts sauvages.

À l'époque des grands ménages de printemps et d'automne, la ille devrait lancer des campagnes de promotion vigoureuses, pense la commission. On suggère aussi de rendre permanente la collecte des déchets domestiques dangereux.

Par ailleurs, la Commission suggère que la ville fasse participer les compagnies de restauration rapide et les divers gouvernements et institutions à ses campagnes et ses actions pour la propreté.

Par ailleurs, la Commission de l'administration et des finances, qui déposait pour sa part au conseil un bilan du Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles, a tracé un bilan positif. Six mois après son entrée en vigueur, le programme a permis l'accès de personnes d'origine ethnique à 10 % des postes offerts dans la fonction publique.

Satisfait de l'objectif de 25 % édicté par la Ville, la Commission soutient toutefois que toutes les sociétés paramunicipales devraient être soumises à cette nouvelle norme d'embauche. Quant au programme de formation en relations interculturelles proposé par la Ville, la commission suggère qu'il soit appliqué dès le mois de mai prochain, prioritairement aux gestionnaires, aux agents de ressources humaines et au fonctionnaires travaillant à l'accueil et à l'information du public.

La nouvelle loi rendra «un peu plus difficile» l'acquisition d'armes à feu

Josée Boileau

LE PROJET de loi sur le contrôle des armes à feu, qui sera bientôt déposé devant la Chambre des communes, tiendra compte de la réflexion menée par les étudiants de l'École polytechnique depuis la tragédie de décembre dernier.

Hier, les étudiants ont présenté à la nouvelle ministre fédérale de la Justice, Mme Kim Campbell, un document de réflexion sur la question, dans lequel ils réclament notamment le contrôle des compétences des détenteurs d'armes à feu. Ils lui ont également remis officiellement une pétition de 516 487 noms réclamant un plus grand contrôle de ces armes.

En conférence de presse, la ministre est restée évasive sur les détails de son projet de loi mais elle a admis que celui-ci rendra « un peu plus difficile l'acquisition d'une arme à feu ».

Mme Campbell s'est également dit « très impressionnée » par la qualité de la réflexion qui lui était proposée, notant l'effort qui avait été fait par les étudiants pour trouver un terrain d'entente avec les groupes opposés à une réglementation plus sévère.

La ministre croit toutefois que son propre projet de loi ne fera pas l'unanimité, même au sein des députés, vu le délicat équilibre à trouver entre le droit à la vie privée et celui de la protection du public.

Elle a néanmoins insisté sur la nécessité « de soulever le sujet », ce qu'elle entend faire au cours de la présente session. Mme Campbell prévoit déposer son projet de loi d'ici la fin mai.

Les étudiants se disaient pour leur part satisfaits de la réaction de la ministre qui, sans annoncer les mesures qu'elle entend prendre, a néanmoins eu une « bonne oreille » aux revendications du comité créé par les étudiants de Poly.

Lors de la rencontre privée qui a précédé la conférence de presse, les étudiants ont pu lui faire valoir leur point de vue et, selon leur porte-parole M. Alain Perreault, ils ont eu le sentiment que « plusieurs éléments de leur document seront pris en ligne de compte ».

Le rapport du comité pose pour principe premier le droit de chacun « de ne pas subir la pression venant de la détention d'armes par autrui ». Il demande ensuite que la détention et l'usage d'une arme à feu soit considéré comme un privilège soumis à une stricte réglementation.

Le comité propose dont que les permis d'armes soient valides pour un an, associés à une activité et que leur obtention soit assujettie à une formation préalable. La capacité de détenir l'arme serait vérifiée à chaque demande de renouvellement et un comité consultatif serait chargé de l'évaluation des contrôles mis en place.

La détention d'armes militaires et para-militaires serait réservée aux corps publics appropriés. Enfin, toute arme à feu devrait être enregistrée.

Contrairement à l'idée de départ, le comité a finalement choisi de ne pas demander l'interdiction de types particuliers d'armes mais plutôt d'axer ses travaux sur la responsabilité des détenteurs d'armes à feu.

« Le problème, ce n'est pas le type d'armes mais plutôt la façon dont les gens les utilisent », a dit M. Perreault en ajoutant qu'il trouvait inacceptable qu'actuellement, il soit plus facile de se procurer une arme à feu qu'une automobile.

La découverte d'enfants «atrocement brûlés» fait grimper le bilan du *Scandinavian Star* à 170 morts

LYSEKIL, Suède (AP) — Le bilan de la catastrophe du traversier *Scandinavian Star* s'est considérablement alourdi hier, avec la découverte par les pompiers horrifiés des cadavres de « nombreux enfants » dans la carcasse noircie du navire.

« C'était incroyable. Ils sont si atrocement brûlés », a déclaré, en butant sur les mots, l'inspecteur Leif Skoglund. L'incendie aurait donc fait au moins 170 morts et est très vraisemblablement d'origine criminelle: selon la police, « un rescapé a déclaré avoir vu une personne mettre le feu à des matériaux inflammables ».

La police n'a pas fourni de plus amples détails sur le pyromane présumé.

L'incendie, qui avait continué de faire rage à bord du traversier norvégien pendant toute la journée de dimanche, a finalement pu être maîtrisé dans la soirée et les enquêteurs et les pompiers ont enfin pu se rendre dans les cabines du pont inférieur où le feu a surpris la plupart des victimes. « Personne n'avait jamais vu un feu comme ça auparavant », a témoigné Inge Ingemansson, un pompier de Lysekil. « Il faisait si chaud que l'eau à bord a commencé à bouillir tandis que l'eau que nous aspergions se transformait en vapeur ».

Selon Lief Skoglund, 75 corps ont été retirés du bateau. Les enquêteurs, qui ont suivi les pompiers, « ont vu beaucoup, beaucoup de cadavres, peut être une centaine ou plus », a raconté M. Skoglund. « Il y a peut être 170 morts à bord ».

La police avait auparavant fait état de 150 morts mais c'était sans compter les enfants qui, voyageant gratuitement, n'étaient pas inscrits sur la liste des passagers.

Par ailleurs, le capitaine du Scandinavian Star, Hugo Larsen, a démenti hier les accusations des pompiers, selon lesquels il aurait quitté le ferry avant que tous les passagers ne soient évacués pour ne remonter à bord que plus tard. Le capitaine était à bord du ferry lorsque celui-ci a été remorqué samedi soir jusqu'au port suédois de Lysekil.

« Je n'ai jamais manqué à mes devoirs vis-à-vis des passagers », a déclaré le capitaine Larsen, selon l'agence suédoise TT. « Ce n'est que lorsque les flammes ont entouré la passerelle de commandement et que nous n'avions plus la possibilité de descendre chercher d'autres passagers sur le pont que j'ai donné l'ordre de quitter le navire ».

Ingvar Brynfors, de l'inspection anti-incendies, qui fut un des premiers sauveteurs à monter à bord du ferry sinistré, a affirmé que quatre personnes — deux passagers et deux hommes d'équipage de nationalité portugaise — avaient été retrouvées vivantes bien après le départ du capitaine.

Le capitaine Larsen se trouvait à ce moment là sur le Stena Saga, un autre ferry qui croisait non loin et qui a recueilli plus de 50 rescapés, a affirmé M. Brynfors.

Le capitaine a également affirmé que, contrairement aux affirmations de certains passagers, les signaux d'alarme avaient correctement fonctionné. « L'alarme-incendie a retenti dans tout le bateau. Nous l'avons sonnée trois fois de suite, nous avons mis en marche toutes les pompes à eau tandis que dans le même temps le radio était réveillé et envoyait le Mayday » (NDLR: SOS).

Le chef de la police locale, le commissaire Roar Onso, a annoncé qu'une commission composée de Suédois, de Norvégiens et de Danois allait enquêter sur les circonstances du drame, parallèlement à l'enquête de la police qui tentait pour sa part de déterminer s'il s'agissait d'incendies criminels.

« Nous travaillons sur l'hypothèse d'un incendie provoqué », a confirmé le chef adjoint de la brigade criminelle norvégienne Magnar Auskrust à Oslo. « Nous avons affaire à un vrai désastre provoqué par une ou plusieurs personnes. Une partie du travail maintenant est de vérifier tous les détails concernant de précédents incendies sur des ferries entre la Norvège et le Danemark ».

La note va être salée pour les compagnies d'assurance. Aux termes de la police souscrite par la K.S. *Scandinavian Star*, propriétaire du ferry depuis le 30 mars seulement, auprès de la compagnie norvégienne Assuranceforening Skuld, la prime minimum pour la perte d'une vie humaine est de 61 000 $. Le ferry lui-même était assuré depuis une semaine auprès d'une autre compagnie, la Fjerde Soeforsikring, pour 24 millions $.

« Même si l'on nous réclame un milliard de couronnes (environ 190 millions $) nous paierons », a affirmé le directeur juridique de Assuranceforening Skuld, M. Ivar Kleiven.

PHOTO CP

Des secouristes transportent une des victimes de l'incendie tragique sur le *Scandinavian Star*.

Exxon se lave les mains de la marée noire

ANCHORAGE (États-Unis), AFP — La compagnie pétrolière américaine Exxon a annoncé hier son intention de plaider non coupable pour les cinq chefs d'accusation retenus contre elle par suite de la marée noire provoquée en mars 1989 par le pétrolier *Exxon Valdez* en Alaska.

Dans un communiqué, la compagnie a déclaré qu'elle se défendrait vigoureusement contre les chefs d'accusation de négligence, de déversement illégal de pétrole et pollution dans une voie navigable, retenus le 27 février dernier par un tribunal fédéral.

Selon des responsables du département de la justice, Exxon est passible d'une amende de 700 millions $. L'échouage de l'*Exxon Valdez* a été « tragique, mais c'était un accident », selon la compagnie qui a souligné que cette thèse « était étayée par le verdict rendu dans le procès de Joseph Hazelwood ».

Le commandant de l'*Exxon Valdez* avait été acquitté en mars des principaux chefs d'accusation contre lui et reconnu coupable du seul délit de pollution par négligence. La marée noire de l'*Exxon Valdez* est la plus grave de l'histoire américaine avec plus de 40 millions de litres de brut déversés.

Avis aux superstitieux: Vendredi Saint tombe le...13 !

PARIS (AP) — Les superstitieux ne peuvent rêver pire: cette année le Vendredi Saint tombe un Vendredi 13. C'est un cas extrêmement rare.

Si le vendredi 13 a mauvaisse presse c'est justement parce qu'il rappelle la Cène, le dernier repas pris en commun par le Christ et ses 12 apôtres la veille de la Crucifixion. Ils étaient 13 à table.

Comment, dès lors, un vendredi associé au chiffre 13 pourrait-il passer pour un jour faste? Et que dire si ce vendredi 13 est de surcroit, comme cette année, le Vendredi Saint?

Pour beaucoup, être 13 à table porte malheur.

Il n'existe pas de numéro 13 dans les rues de bien des villes dans un bon nombre de pays, ni de 13e étage dans certains hôtels — on passe directement du 12e au 14e. Des compagnies aériennes ne proposent ni vol 13, ni sièges numéro 13 à bord de leurs avions et au départ de courses automobiles, le 13 est absent.

Pour ce qui est du vendredi, placé sous le signe de Vénus, on dit que c'est ce jour-là qu'Ève fit croquer la pomme à Adam, ce qui entraîna leur éviction et celle de leur descendance du paradis terrestre.

Par ailleurs, aux États-Unis et en Angleterre, le vendredi était naguère le « jour des pendus », celui où l'on exécutait les condamnés à mort.

Et puis on dit aussi « qui rit vendredi, dimanche pleurera », ce qui sous-entend qu'il est préférable de ne rien faire ce jour-là qu'on pourrait regretter deux jours plus tard.

Il n'empêche que certains osent tenter le sort le vendredi 13, peut-être par esprit de contradiction. Les marchands de billets de loterie et autres lotos ne l'ignorent pas.

Alors pourquoi pas tenter le gros lot? Ceux et celles qui rateraient cette occasion pourront récidiver le 13 juillet, autre et dernier vendredi 13 de 1990.

DES AFFAIRES SOIGNÉES

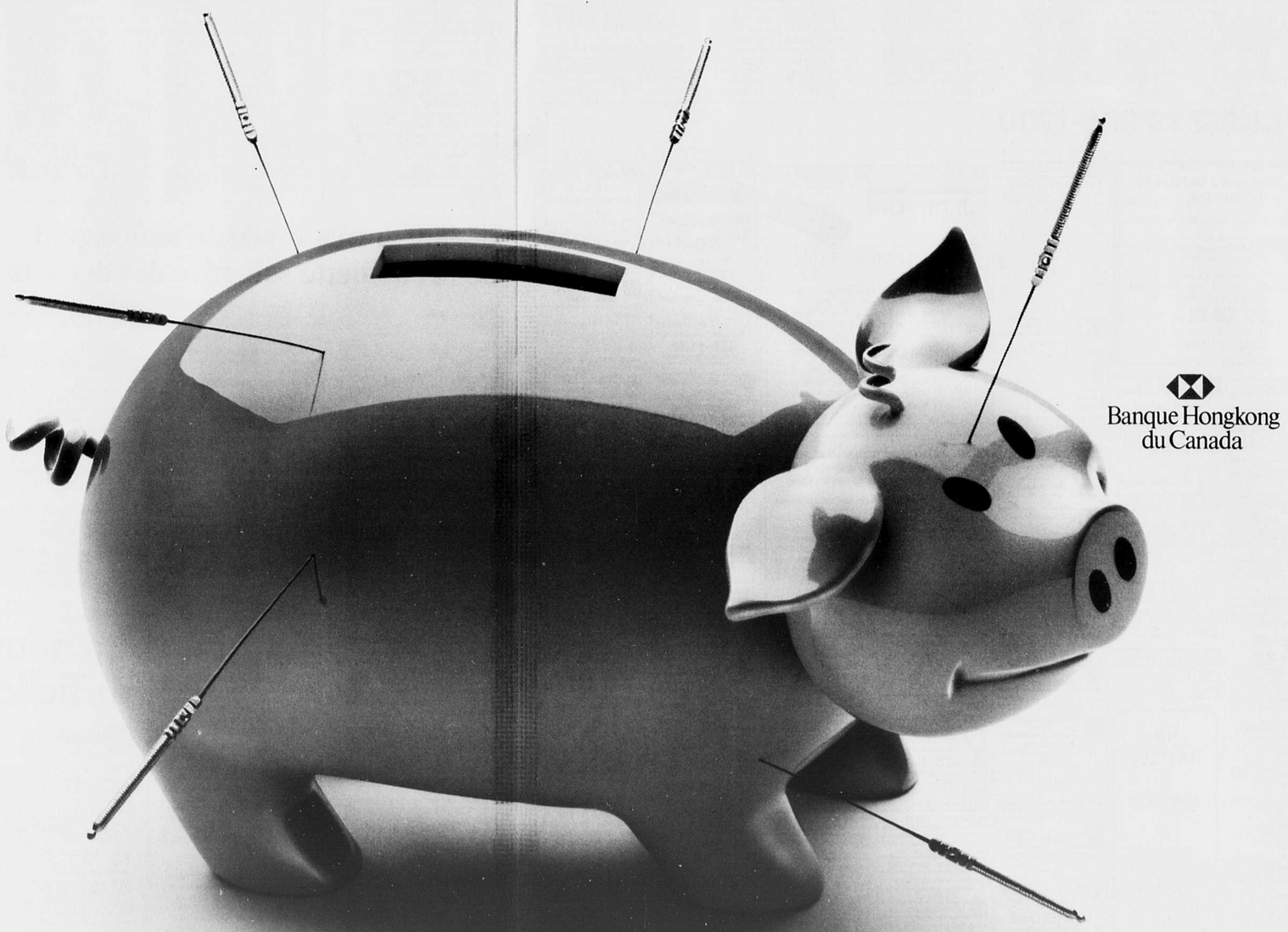

Banque Hongkong du Canada

Installée au Canada depuis 1981, la Banque Hongkong du Canada se pique d'être maintenant la septième plus grande banque au pays. Réputée dans le domaine du financement commercial international, elle offre également une solide expertise locale, en plus d'être un modèle de stabilité et d'envergure.

Le réseau de la Banque Hongkong du Canada s'étend à 61 succursales à travers le pays, dont plusieurs au Québec, avec des gens au faîte de la réalité québécoise.

Car au-delà de son expertise en matière de relations bancaires locales et internationales ainsi que de sa gamme complète de produits et de services de qualité, un autre trait la caractérise: une solide tradition de service personnalisé. Qui a fait ses preuves et ses clients, dans plus de 50 pays, depuis 1865.

À la Banque Hongkong du Canada, même la plus petite transaction mérite qu'on lui accorde le plus grand soin.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

PHOTO AP

L'un des manifestants de Tbilissi qui, hier, ont réclamé l'Indépendance de la Géorgie.

L'anniversaire du massacre de 1989 fouette l'indépendantisme géorgien

d'après AFP et Reuter

TBILISSI — Plus de 60 000 Géorgiens se sont rassemblés hier soir dans un stade de Tbilissi, où leurs dirigeants ont lancé un appel au refus du service militaire soviétique et l'indépendance de la république.

Ce rassemblement faisait suite à une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes dans les rues de Tbilissi au cours de l'après-midi, et à une vigile nocturne de 100 000 personnes.

Aux cris de « Vive la Géorgie libre ! », les manifestants se sont dirigés vers le quartier général de l'état-major soviétique au Caucase, un an après l'intervention brutale de l'armée soviétique contre une manifestation, qui avait fait 20 morts.

Dès la fin de la matinée, cette journée de deuil a été marquée par la présence d'une foule considérable dans les rues. Portant fleurs et couronnes, les habitants de la capitale de la Géorgie se sont recueillis au cimetière ou dans les églises où ont été célébrées des messes à la mémoire des victimes du 9 avril 1989.

En début d'après-midi, les gens ont commencé à se rassembler devant la Maison du gouvernement.

Le président du Parti de l'indépendance nationale de la Géorgie, Irakli Tsereteli, prenait alors la tête du cortège, suivi de près par un pope et deux hommes en costume national.

Derrière, venait la foule des manifestants, de tous âges, hommes, femmes et enfants, portant le drapeau géorgien, le drapeau monarchiste, le drapeau lituanien, etc. Sur une banderole où l'on pouvait lire « Dehors ! » en russe, un soldat était représenté avec un masque à gaz et une pelle : rappel des brutalités de l'année dernière.

Les manifestants ont fait une première halte devant l'Institut du marxisme-léninisme, dont le fronton avait été endommagé dans la nuit de dimanche à lundi : un pot de peinture blanche avait été lancé sur un bas-relief représentant Staline.

Poings levés, les nationalistes se sont arrêtés à la hauteur du buste de l'écrivain Ilya Tchavtchavadze, assassiné par les bolchéviques au début du siècle. Le pope bénissait alors la statue, tandis que la foule reprenait les slogans de plus belle en applaudissant.

En approchant du quartier général de l'armée soviétique, les manifestants se sont mis à scander : « Occupants, occupants ! » L'apparition de soldats sur une colline a provoqué une avalanche de sifflets.

Arrivés devant le « Pentagone » géorgien, où selon plusieurs personnes dans la foule, le général Igor Rodionov, désigné à Moscou comme le responsable du massacre, « est toujours là, mais dans l'ombre », la foule s'est arrêtée.

Tandis que derrière les vitres et sur les toits du bâtiment apparaissaient des dizaines de soldats, aussitôt hués, Irakli Tsereteli prenait la parole. Il a rappelé que tant que l'armée soviétique se trouverait sur le territoire de la Géorgie, la République ne pourra prétendre à une quelconque indépendance.

Il a souligné que la priorité des indépendantistes était par conséquent d'obtenir l'évacuation de l'Armée Rouge.

Plus tôt, durant la nuit précédente, environ 100 000 hommes, femmes et enfants s'étaient sont pressés à partir de minuit, sur le boulevard Rustavelli éclairé par des bougies, au coeur de Tbilissi, sous le drapeau rouge, noir et blanc de leur république éphémère, mais ont été dispersés quatre heures plus tard par les troupes du ministère de l'Intérieur.

LE MONDE EN BREF

Les *contras* sont partis

TEGUCIGALPA (AFP) — La Résistance nicaraguayenne (RN, *Contra*) a annoncé hier que seuls « 500 à 1000 combattants » antisandinistes sont toujours basés au Honduras, le reste de ses « 18 000 combattants » étant déjà rentrés au Nicaragua. Dans un communiqué rendu public à Tegucigalpa (Honduras), la RN a de nouveau précisé que seuls les *contras* des camps honduriens de Yamales déposeraient les armes le 18 avril prochain. La *Contra* a en outre réaffirmé qu'elle ne démobilisera pas ses troupes au Nicaragua tant que le futur gouvernement de la présidente élue Violeta Chamorro n'aura pas destitué « tous les officiers supérieurs » de l'Armée populaire sandiniste. Cette exigence, appuyée par une partie de l'opposition légale nicaraguayenne, a été qualifiée hier d'« inacceptable » par le Front sandiniste de libération nationale.

AI dénonce le Guatemala

LONDRES (AFP) — Les attaques contre des groupes de défense des droits de l'homme au Guatemala ont nettement augmenté depuis un an, a affirmé hier à Londres Amnistie internationale, qui note que « les preuves semblent montrer que la police et les forces armées sont mêlées à nombre de disparitions, cas de torture et assassinats par des escadrons de la mort ». Ainsi, les dirigeants du Conseil des communautés ethniques (CERJ) comme ceux du Groupe de soutien mutuel (*Grupo de apoyo mutuo*, GAM) ont fait l'objet de menaces de mort réitérées et de tentatives d'assassinats, tandis que les locaux du GAM ont été endommagés par une bombe en août dernier, précise l'organisation de défense des droits de l'homme. Une vingtaine d'étudiants ont été enlevés, dont au moins neuf ont été tués, ainsi que quatre membres du CERJ, ajoute l'organisation. AI cite également l'exemple d'une attaque, le 27 mars dernier, contre des villageois qui regagnaient leur village sous la protection de responsables du CERJ. Deux policiers et deux officiers de l'armée, présents lors de l'attaque, ne sont pas intervenus, précise l'organisation.

Assassinats en Colombie

BOGOTA (AFP) — Un député suppléant, quatre policiers et un dirigeant indigène ont été assassinés en Colombie ces dernières 24 heures, a-t-on appris hier de diverses sources officielles. Le cadavre d'un député suppléant colombien, M. Orlando Serrato (libéral), a été découvert dans un terrain vague à Soacha, au sud de Bogota, a indiqué la police colombienne. M. Serrato, âgé de 44 ans, était le suppléant de Carlos Guzman Botero, et tous deux avaient été élus le 11 mars dernier sur les listes du Mouvement de transformation libérale. Selon un parent de la victime, Orlando Serrato, n'avait pas été revu depuis qu'il avait quitté son domicile le 30 mars dernier. La police a indiqué que le corps du député a été reconnu par son épouse, Mme Clara Inès Castano. C'est le second député assassiné en 30 heures en Colombie. Dimanche, le parlementaire José Hernando Hernandez (libéral), avait été abattu par un inconnu. Par ailleurs, quatre policiers ont été assassinés hier, ainsi qu'un dirigeant indigène.

Multipartisme au Gabon

LIBREVILLE (AFP) — Les participants à la conférence nationale sur l'avenir politique du Gabon ont adopté par consensus une synthèse de leurs travaux favorable à l'instauration « immédiate » du multipartisme, apprend-on de source officielle à Libreville. Cette synthèse, élaborée à l'issue des exposés des délégués de 74 organisations politiques, énumère également comme autres « points de convergence » l'élaboration d'une « période transitoire » qui s'étendra de la fin de la conférence jusqu'aux prochaines élections législatives, la mise en place d'un nouveau gouvernement et la révision des institutions. Le document cite également plusieurs points de « divergences » portant notamment sur l'organisation de la période transitoire.

Expulsion d'Irak

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont qualifié hier d'« injustifiée » l'expulsion d'Irak d'un diplomate américain en représailles à celle d'un diplomate irakien en poste à l'ONU, mais ont indiqué qu'ils n'étaient pas en train de réétudier leurs relations avec Bagdad. L'Irak a annoncé hier l'expulsion d'un diplomate de l'ambassade américaine à Bagdad, dont l'identité n'a pas été révélée, et qui doit quitter le pays avant le 11 avril. « Nous estimons que cette mesure est inappropriée et que son expulsion est injustifiée », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater. Mais en réponse à une question, il a souligné que les États-Unis ne réétudient pas l'ensemble de leurs relations avec ce pays.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le gouvernement bat en retraite et les Népalais fêtent dans la rue

d'après AFP et Reuter

NEW DELHI — De nombreux Népalais ont laissé exploser leur joie hier après l'annonce de la levée de l'interdiction pesant depuis trente ans sur les partis politiques. Mais certains ont jugé prématuré de crier victoire.

« De qui est-ce la victoire ? C'est la victoire du peuple », scandaient les manifestants qui avaient investi les rues de Katmandou et d'autres villes du pays en s'aspergeant de poudre rouge, traditionnellement utilisée dans les fêtes hindouistes.

Après sept semaines d'une campagne en faveur du pluralisme réprimée dans le sang par l'armée et la police, le roi Birendra a autorisé le retour des partis politiques interdits depuis trente ans.

Mais hier, le monarque absolu n'avait pas encore accepté de se soumettre au contrôle du Parlement ou de démettre de leurs fonctions les panchayats, ces impopulaires conseillers élus sans étiquette.

Certains chefs de file de la campagne pour la démocratie ont exprimé des réserves, après avoir étudié le texte de la proclamation royale. C'est notamment le cas du militant pour les droits de l'homme Devendra Raj Panday, libéré samedi de prison.

« Si vous écoutez les slogans qu'ils crient dehors, ils célèbrent la chute du système de panchayat. Mais le système est toujours bel et bien là », a-t-il déclaré, tout en appuyant la décision des hommes politiques de négocier avec le roi.

« Nous ne pouvons nous permettre de nouveaux massacres », a-t-il ajouté. Panday s'est cependant refusé à prédire l'avenir. « La colère a grondé. Je ne saurai dire comment va réagir la population », a-t-il dit.

La campagne en faveur de la démocratie avait été lancée le 18 février par une alliance de circonstance entre le Congrès népalais, de tendance libérale, la plus importante formation du pays, et sept groupes communistes, de moindre importance mais bien organisés.

Les tentatives du gouvernement pour mater les manifestations et les grèves ont connu leur apogée vendredi, quand l'armée a ouvert le feu et fait une cinquantaine de morts parmi les dizaines de milliers de manifestants se dirigeant vers le palais.

Après avoir imposé le couvre-feu pendant le week-end, le roi a cédé à la pression populaire et reçu des représentants de l'opposition. Le palais a ensuite annoncé la levée de l'interdiction des partis tandis que l'opposition suspendait les manifestations de rue.

PHOTO AP

Plus de 50 000 personnes ont fêté dans les rues de Katmandou la légalisation du pluralisme.

Selon un diplomate, la période de violence sans précédent qu'a vécue le Népal a pris fin avec « la capitulation du gouvernement devant les demandes de l'opposition ».

Cependant, un autre diplomate note que « certains membres des partis politiques veulent aller plus loin et déposer le roi », comme le préconisaient de nombreux slogans entendus dans la rue.

« Le roi a perdu beaucoup de son autorité et de sa réputation dans les dernières semaines. C'est un compromis pour sauver la face », estime-t-il.

Un militant communiste dans la ville industrielle de Birganj, à la frontière avec l'Inde, souligne pour sa part que « si le gouvernement ne respecte pas ses promesses, nous redescendrons dans la rue ».

Le nouveau premier ministre, M. Lokendra Bahadur Chand, a assuré hier que des élections générales se tiendraient après une révision de la Constitution, qui sera désormais fondée sur les principes de la « démocratie pluraliste ».

Lors de sa première conférence de presse depuis son accession jeudi dernier au poste de premier ministre, M. Chand a souligné qu'un « changement constitutionnel interviendrait dans un premier temps, et qu'ensuite se dérouleraient des élections générales ». Mais « la Constitution doit être révisée au préalable », a-t-il dit.

M. Chand n'a cependant pas précisé les délais dans lesquels seraient réalisées ces étapes. Il a indiqué que le roi Birendra avait décidé qu'une commission de réforme constitutionnelle serait formée.

Mgr Tutu se porte au secours de cinq « torturés de l'ANC »

LE CAP (AFP) — L'archevêque anglican du Cap, Desmond Tutu, a indiqué hier avoir rencontré, il y a deux semaines à Nairobi, des « réfugiés » sud-africains lui ayant demandé son aide pour revenir dans leur pays. Ils lui ont affirmé avoir été « maltraités » par le Congrès national africain (ANC, légalisé le 2 février par Pretoria).

Les déclarations de Mgr Tutu, prix Nobel de la paix 1984, font suite à la publication, dimanche dans un journal londonien, le *Sunday Correspondent*, d'une interview avec cinq anciens membres de la branche armée de l'ANC, *Umkhonto we Sizwe* (« Lance de la nation »), qui racontent avoir été torturés par leur propre organisation en Angola pour avoir exprimé leur désaccord politique.

Ces accusations rappellent l'affaire dite des « détenus de la SWAPO », ces anciens membres de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) emprisonnés et torturés dans le sud de l'Angola par ce mouvement nationaliste namibien aujourd'hui au pouvoir à Windhoek. La polémique avait fait rage pendant des mois l'an dernier en Namibie.

A Johannesburg, un dirigeant de l'ANC, Ahmed Kathrada, a affirmé que le Comité national exécutif du mouvement, basé à Lusaka, était le seul habilité à réagir à ces accusations.

Dans un communiqué publié hier au Cap, Mgr Tutu a affirmé que le but de ces réfugiés, qu'il a rencontré au cours d'une visite à Nairobi, était de « demander de l'aide afin d'être rapatriés » et que « les discussions ont été dominés par ce sujet ».

« Il est vrai qu'ils ont dit avoir été maltraités par l'ANC, mais n'ont pas fourni de détail et je n'ai pas pu porter de jugement sur leur récit », a-t-il poursuivi.

Les cinq hommes ont affirmé au *Sunday Correspondent* avoir été détenus pendant plus de quatre ans dans un camp de l'ANC en Angola pour avoir critiqué la direction de MK.

Ils désapprouvaient notamment le fait que l'ANC consacrait, selon eux, trop d'efforts à combattre les rebelles pro-occidentaux de l'UNITA dans le sud de l'Angola, au détriment de la « lutte armée » en Afrique du Sud contre le régime de Prétoria.

Ils ont notamment assuré que durant leur captivité, leurs tortionnaires leur versaient du plastique fondu et bouillant sur les bras et les jambes. Ils auraient été transférés en 1988 en Tanzanie, avant d'être réintégrés au sein de l'ANC avec pour ordre de ne rien révéler de leurs mésaventures.

Mgr Tutu, qui ne fait pas le moindre commentaire sur les accusations de torture, précise simplement qu'il a demandé au département « réfugiés » de la Conférence des Églises d'Afrique (AACC) d'étudier la possibilité de rapatrier ces hommes.

Sommet à Bratislava pour accélérer le « retour » de l'Est en Europe

BRATISLAVA (AFP) — Réunis pour la première fois pour des entretiens au sommet depuis la chute du communisme en Europe de l'Est, les dirigeants de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Hongrie ont manifesté hier à Bratislava leur volonté d'un « retour commun en Europe ».

Une coopération étroite va s'engager entre ces pays dans les domaines de l'intégration et de la sécurité européennes, a-t-on appris au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la conférence.

Préparée à la va-vite sans ordre du jour bien établi, la conférence de Bratislava a donné le coup d'envoi plus symbolique que concret d'une future coopération centre-européenne dont les modalités doivent être définies dans des entretiens d'experts.

Une première réunion concernant un rapprochement avec la CEE aura lieu « dans quelques semaines », a indiqué M. Jiri Dienstbier, chef de la diplomatie tchécoslovaque.

L'Italie, seul pays de la CEE et de l'OTAN à avoir participé (en tant qu'observateur) à ce sommet régional tripartite, est prête à donner un coup de main à ces pays d'Europe centrale auxquels elle se sent historiquement liée.

« Le processus d'intégration européenne ne doit pas se limiter à la réunification de l'Allemagne », a déclaré M. Gianni de Michelis, ministre italien des Affaires étrangères. « Un signal important a été donné à Bratislava », trois semaines avant le Conseil européen de Dublin, a-t-il souligné.

L'Italie, qui prendra la présidence de la CEE en juillet, désire jouer une fonction de « pont » entre les pays d'Europe centrale et de l'Est et la Communauté européenne. Le gouvernement italien va élaborer des « instruments juridiques » qui permettront à ces pays d'obtenir un statut de « partenaire associé » avec la CEE, a indiqué M. de Michelis.

La Tchécoslovaquie a exposé son projet de constitution d'une commission européenne de sécurité, plateforme permanente qui oeuvrerait indépendamment à côté des blocs militaires.

Les participants à la conférence de Bratislava (l'Autriche et la Yougolavie étaient également présentes au niveau des ministres des Affaires étrangères) ont souligné l'intérêt de ce projet « dans le cadre du processus de la CSCE » et décidé de se réunir plusa tard cette année, au niveau des experts, pour accélérer la convocation d'Helsinki II.

La réunion de Bratislava a constitué un « élément dans l'édification d'une architecture européenne commune », a déclaré M. Alois Mock, ministre autrichien des Affaires étrangères.

Elle a également servi à aplanir des rivalités nationales, comme le problème de la minorité hongroise en Slovaquie, qui a surgi entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC, grand cottage dét., 5 c.c., 2½ s/bains, s/sol fini, paysager profess., piscine chauffée, clôturée. 265 000 $. 389-9061.

BORD DE L'EAU
Résidence moderne, const. 1987, au bord de la rivière Richelieu. 195 000 $ **463-1533.**

MAGOG, bord du lac Memphrémagog, résidence prestigieuse, site unique, toutes les commodités, pour acheteur qualifié seulement. Info: 514-468-1118 jour, 514-449-1469 soir.

MERCIER Duplex, semi-détaché, 1957, au 8627 Fortin Janson. 3-4½, revenu: 15 000 $/an. Taxes: 2 430 $. Bachelor et 1er chauffés à l'huile , eau chaude, 2e élect. locataires. 139 000 $ **354-6988.**

OUTREMONT Duplex 2 X 6½ + bachelor détaché 3 pièces, garage 3 autos, 5 s./bains. 276-7201.

ST-BRUNO
Quartier recherché. 11 200 pi.ca., terrain boisé. Très grandes pièces, rénovée, 2 salles de bains complètes, 4 chambres. Idéal professionnel. 279 000 $ négociable. **653-0457.**

ST-HIPPOLYTE
Au lac Achigan
Belle canadienne, pièce sur pièce, 3 c.c., 1½ salle de bains, foyer, poêle à bois, planchers et armoires en chêne, 2 patios, sur beau terrain paysager de 40 000 p.c., avec accès privé au lac, 15 min. de St-Jérôme, St-Sauveur, 45 min. de Montréal, aussi à vendre beau terrain boisé de 31 000 p.c., avec droit de passage au lac,
1-563-2607

ST-PAUL D'ABOTSFORD: 20 mins de Bromont, 55 de Mtl. Zone verte. Grande maison + que centenaire. Rénovée. Pièce sur pièce. 26 acres, miboisé, ruisseau. 1-378-0848.

TERREBONNE: Modèle exclusif '89, 3 c.c., 3 s/bains acc. marbre, robinetterie 24K. Intérieur luxueux, rampe d'escalier en verre avec mezzanine, plafond cathédrale, grandes fenêtres, cuisine design, verrière dans la s. à m., foyers, s/sol fini, brique blanche ext., éclairage halogène, à voir! Après 18h, 492-0423, 492-1807.

VIEUX-LONGUEUIL, maison uni-familiale, partiellement rénovée, terrain magnifique. 651-7901, soir.

105 Propriétés à louer

MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coin-au-vent, percé, Gaspé. 4 c.c., style et ameublement d'époque. Sem. ou mois. (418)385-2639 ou soir: 782-5119.

121 Condos à louer

LUXUEUX CONDO, verrière, terrasse, 2 c.c., 2 s/b., 2 garages, a.c., 15ième étage. Le Presqu'île à Laval, libre 1575 $, 667-9029.

121 Condos à louer

ILE-DES-SOEURS
VAL DE L'ANSE
Magnifique app. traversant, vue ville, fleuve. Situé au 7e, 2 c.c. + alcôve, 2 s/bains, comptoir cuisine granit, ascenseur semi-privé, piscine int./ext., salle d'entrainement. Libre 1er juillet. 1 500 $ Mme Fillion: 288-1890.

ST-LAMBERT, Jardin du Golf, condo neuf, luxueux, 1215 pi.ca., 2 c.c., piscine int., garage int., a.c., 6e étage, option d'achat poss. 850$/mois, 466-7791.

VILLE ST-LAURENT, condo de coin, 3 c.c., 2 s/bains, 730 Montpellier, 895 $. Juin ou juillet, 276-6608.

122 Condos à vendre

AHUNTSIC, joli condo '84, 4½, mezzanine, toit-terrasse et garage privés, après 11hres: 384-6354.

BORD DE L'EAU-DUVERNAY
Splendide 4½, 9e étage, design moderne, foyer, garage, piscine int., etc. Faut voir! Pas d'agent. 661-1801.

CHARME DE LA CAMPAGNE
Dans un cadre exceptionnel près stade olympique, à l'arrière des Tours Méritas, confortable, reposant, condo 4½, climatisé, 2 s/bains, piscine int./ext. tourbillon, sauna, jardin terrasse, salles exercices, réception, alarme, garage, remise. Proximité métro. 255-6195.

ILE-DES-SOEURS Rue Terry-Fox. Magnifique condo ensoleillé, 2 niveaux, 2 c.c., foyer, garage. Vue sur Montréal. 144 000 $ Jour: 284-9478.

OUTREMONT, spacieux 5½ rénové, boiseries, immeuble 3 étages, calme, terrasse, 274-4613.

SANCTUAIRE Phase IV 11e étage, 3 c.c., 2 garages, électroménagers & draperies inclus, cuisine spéciale. 738-7675.

ST-DENIS/JARRY Condo, 1 125 pi.ca., 2 chambres, rénovation complète. 109 000 $ Jr: 389-1429, sr: 747-4443.

ST-SAUVEUR Directement sur les pentes. R.d.c., coin, 2 c.c., meublé, tout équipé. 135 000 $ 342-0262.

VIEUX-MONTRÉAL
STUDIO 130 000 $. IMKA INC. CRTR, **Rémi Roy: 843-3131.**

129 Chalets à vendre

ASBESTOS Trois lacs, chalet 24 X 31, 4 saisons, face au lac. 5 pièces, meublé, sous-sol 8 pi. **(819)478-1976.**

BORD DE L'EAU, 12 min. de Ste-Agathe, Montagne Noire, 159 000 $ ou location, 1-438-7913.

PIERREVILLE Chalet Suisse, 20 X 30, 3 chambres, terrain 170 X 200.
658-4274.

149 Terrains à vendre

BORD DE L'EAU
RIVIÈRE OUTAOUAIS
50 min. de Montréal, 112 330 pi.ca., services, permis de construire. Idéal développeurs, hôtel, condos... avec bâtisse 7000 pi.ca. Prix vente rapide, 819-242-1578.

160 App. et log. à louer

4½ (2)
Près Notre-Dame et de la Montagne. 440 $. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

4½ Non-meublé, près métro Jean-Talon. Libre juillet. Prix: 380 $/mois. 270-5261, après 19 heures.

5½/490 $ Rénové, armoire mélamine, entrées lave-vais. et lav./séch., entre métros Beaubien & Rosemont. Après 18h: 274-6342.

A SOUS-LOUER Centre-ville, rue Stanley. Du 20 avril au 7 septembre seulement. Superbe 3½, meublé 463-$/mois. Références. 282-1102.

APP DE LUXE
Secteurs variés. Tout équipés. Mois/année. **762-1255.**

BERRI/DULUTH
3½, bas, 460 $ Entrée laveuse/sécheuse, cour. 849-8265, 289-9780.

BOUL. ST-JOSEPH Près métro Laurier. 6½ chauffé, 735 $/mois. Libre 1er juillet. 522-4535.

C.D.N. ET EDOUARD-MONTPETIT
Haut duplex, grand 7½, deux salles d'eau, chauf. inclus. 1er juillet. 1250$/mois. **737-7991.**

CENTRE-VILLE, clair, spacieux, 4½, Dr Penfield, a.c., piscine, tout inclus, stat. disp., 850$, 939-9789.

CENTRE-VILLE App. meublé exécutif, location court terme, 2 200 $/mois.
282-0703

CHRISTOPHE-COLOMB Près métro J.-Talon. 7½, 2 c.c., non-chauf., 670$ garage inclus. Libre juil. 273-8591, 337-3187.

ED.-MONTPETIT, face U de M - SEPSUM, 5½ chauffé, bail flexible, meublé ou non, 1er avril, 341-6148, 342-0443.

MÉTRO ANGRIGNON Face au parc. Luxueux condo 5½, 2 c.c., 1 200 p.c., air clim. central, garage, foyer, syst/alarme, disponible: 5 électro., 825 $/m. 1er juin ou juil. 769-2512.

MÉTRO JARRY 6½, haut de duplex, ensoleillé, lav./séch., élect., 2 c.c., 630 $ 277-8596.

N.D.G.: 2195 Wilson. 4½, App. 7, compl. rénov. très moderne. 580 $ 1er juin ou 1er juil. 481-8160. 481-2819, après 18h.

160 App. et log. à louer

MOLSON/JEAN-TALON
Métro Iberville. Grand 6½, semi-chauffé. Libre 1er juillet. 725-2972.

N.D.G.: 4 min. métro Villa-Maria. 6½ chauffé, eau chaude, équipé. 750 $ /mois. 1er juillet. **489-2262**

OUTREMONT: 2e. Grand 7½, 3 c.c. + 1, rénov. frais peint, chauffé. Juil. 90 à août 91. 1 050 $ après 18h. **272-5768**

160 App. et log. à louer

QUEEN MARY 3½ garage inclus. Libre 1er juillet. 675 $/mois. **Guy St-Onge: 343-2307.**

SHERBROOKE: près Davidson. 3½ chauffé, ménage fait. 385 $ après 18h. **272-5768**

ST-HUBERT/DULUTH Grand app. lumineux & calme. 2 c.c., 815 $/m., nonchauf. Libre 1er juil. Tél jour: 524-1236.

VAN HORNE: 1 rue du métro. Bas duplex, 5½, rénové, chauffé, entr. lav./séch. rangement, jardin, concierge. Idéal couple. Juillet. **733-8309**

164 App. et log. à partager

6 PIÈCES à partager avec prof. responsable et autonome, homme ou femme. À 5 min. métro Beaubien. Libre dès maintenant. 276-6132.

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE
286-1200

167 À louer hors frontières

CALIFORNIE, PALM SPRINGS
Villa du désert, 2 chambres, 2 s/bains, tout meublée, climatisation, télé, piscine. Jacuzzi, court de tennis. 1 heure de la frontière mexicaine et de Los Angeles, de toutes les plages et de Disneyland. Près de tous les magasins et de nombreuses activités paradisiaques. Libre de juin 90 à janvier 91. Réservez dès maintenant pour des vacances de rêve. 450$ US/semaine, 355-7898, 494-4243.

MAISON 3 c.c., à louer, 800 $ U.S./semaine. **COTTAGE** 3 c.c., Old Orchard Beach, Maine. 700 $ U.S./semaine.**207-934-1352.**

251 Bureaux à louer

A SOUS-LOUER
Bureau rue Jean-Talon, meublé et tapis compris. **721-3652.**

ANJOU, Parc Industriel, édifice moderne, facile d'accès, bur. neufs clim., jusqu'à 6000 pi.ca., aire commune, grand stat. Prix très compétitifs. Tous services. P. Paquette, 355-7893.

BOUL. DÉCARIE, 880: V. St-Laurent, 20 X 30, moderne, chauffé, propre, tapis. 400 $. **733-8559**

BUREAU à louer, grande surface disponible, clé en main, 200 pi. du métro, prix intéressant. Stationnement entièrement rénové. 849-8409.

ST-JOSEPH Idéal professionnels. 350 et 600 pi.ca., rénovés, air climatisé. Près métro Laurier. 271-4635.

259 Espaces commerciaux à louer

BÉLANGER, 2228, beau local, 845 pi.ca., 550 $. Appeler le jour, sur semaine, 725-0254.

MONTRÉAL-NORD, magasin à louer, 4400 pi. ca. approx., plus s-sol, vaste stationn., 9865-9875 Boul. St-Michel près Sauvé. Libre imm. 324-4829.

268 Espaces industriels à louer

CONDOS INDUSTRIELS neufs à louer, option d'achat, vente. Dans le Parc Industriel de Terrebonne, près de l'autoroute 640. 477-2111, 629-1699.

269 Propriétés commerciales

R.D.P., 10 000 pi.ca. à louer, 3.95$ pi.ca. net, disponible 1er août '90, 648-4052, 328-9065.

275 Locaux à louer

1889 BEAUBIEN EST
1 300 pi.ca., commerce ou bureau
329-2668.

BEAUBIEN EST, 6903 Local, 1430 pi.ca. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

BOUL. ST-JOSEPH Local de prestige pour professionnel, env. 2000 p.c., chauffé, air clim. Termes avantageux. 287-7167.

283 Commerces à vendre

ÉCOLE DE CONDUITE À VENDRE
Téléphonez à Heidi ou Maria:
272-1296

BOULANGERIE/PÂTISSERIE Un à Rawdon et un à St-Félix. 1(800)363-1759 ou 882-3661 demander Michel.

TAPIS 1ER CHOIX
Disponible en franchise
Léger comptant
597-2226.

287 Commerces à louer

CENTRE-VILLE: Adj. Hold Renfrew. 900 pi.ca., excellent loyer, bail jusqu'au 1er mai 93. Simon, jr: 848-6311. Sr: 842-1785

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRE VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec
M. André Leblanc au 844-7531
entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

CANAC INTERNATIONAL INC., filiale du Canadien National, dispose actuellement de wagons de queue en acier.

Pour tout renseignement, veuillez adresser votre demande écrite à:

Lucy Pulice
Directeur adjoint — Ventes
CANAC INTERNATIONAL INC.
1100, University, 5e étage
Montréal (Québec)
H3B 3W7
Fax: (514) 399-8298

11-04-90

371 Ordinateurs

AAA PLUSIEURS LOGICIELS
Pour PME + imprimante + micro (PC). Bon prix. 679-1099.

TANDI 1000 EX, 256 K, écran 12 pouces, couleur, clavier support, 700$, 324-4829.

375 Instruments de musique

PIANO centenaire, Evans Bros., chêne sculpté, banc pivotant. 4 000 $. Prix fixe. 645-3894.

395 Oeuvres d'art

ACHÈTE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard. 739-5009, Dominique, de 9 à 18h.

407 Offres d'emploi

AIMERIEZ-VOUS VENDRE? Cherchons des représentants avec ou sans expérience. Vente sur rendez-vous seulement. Pas de porte à porte. Pour plus d'informations, tél: 744-4878.

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (es).

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AA À BON PRIX, ferais déménagements, assurances complètes, permis. 597-2282

AAA DÉMÉNAGEMENT
Bas prix, boites fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

551 Déménagement

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
À votre service 24 heures.
Assuré, Bon prix. Louis: 435-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PRENDRAIS petits déménagements ou livraison avec petit camion, prix compétitifs. 729-8487.

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS
À bas prix, avec assurances.
593-6330.

PRIX SPÉCIAUX, déménageurs qualifiés, assurance, local et longue distance, Claude, 383-2722.

559 Entretien, réparations, rénovations

BONJOUR! C'est le printemps. Fait RÉNOVATION GÉNÉRALE. Appelez-moi, Wil, 677-8108.

EXCAVATION problème d'égoût? Terre, pierre et « top soil ».
963-3158, 591-9202.

FAIT TOUT ET BIEN
Peinture, rénovations, réparations.
649-2267

FINITION GÉNÉRALE
Résidentielle & commercial, armoires de cuisine et sous-sol. 656-7434

MAÇON D'EXPÉRIENCE
Joints, brique, ciment, pierre.
C. Miron: 667-6906.

559 Entretien, réparations, rénovations

Monsieur Baignoire
Réémaille à la perfection
—Les baignoires défraichies.
—Garantie du propriétaire-résidant de 6 ans.
—Fini "Wet-Look"
RÉSERVEZ MAINTENANT
"Monsieur Baignoire"
336-1133
980 Oulmet St-Laurent

11-04-90

559 Entretien, réparations, rénovations

MGL DÉMOLITION INC.
Strippage de tout genre, résidentiel ou commercial, 374-1296.

NETTOYAGE de QUALITÉ, sofa, chaise, etc., coton, toile parachute, tapis, 355-0159 M. Doucet.

PEINTURE À BAS PRIX
Pour estimation gratuite: 527-5290.

PRENDRAIS tous genres de rénovations, prix compétitifs, céramique, peinture, etc. 729-8487.

RÉNOVATION J.L.
Contracteur général. 981-2273.

TONY, disponible, entretien de tout genre, petites réparations, commercial, prix compétitifs. 727-9432.

565 Sociétés, sports, loisirs

DISCO-MOBILE M & M, musique de tout genre, spécial aux mariés.
491-2362

567 Lavage, nettoyage

SPÉCIAL DE PRINTEMPS, lavage de murs, plafonds, vitres, tapis, (peinture), 25 ans d'expérience. 491-2362

578 Santé

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

588 Tenue de livre déclaration d'impot

R. GALIPEAU & ASSOCIÉS
3370 BÉLANGER
722-1759, 722-5904

591 Occasions d'affaires

★★★★★ KIOSQUES ★★★★★
30 kiosques à louer au plus grand festival à Québec: le FESTIVAL WESTERN DE ST-CALIXTE, 323-3876.

ASSOCIÉ actif ou non, 5000 $ ou 10 000 $, retour doublé avant septembre, 721-0102, 956-1481.

BAR + BÂTISSE à St-Zotique près Lac St-François, région Valleyfield, beaucoup de potentiel, à vendre ou prendrait associé actif ou silencieux, projet d'agrandissement. 305 000 $. Int.: Georges Duhamel, 1-267-0377.

595 Services financiers

PRÊT COMMERCIAUX
- 1ère - 2e hypothèque
- Prêt personnel
- Prêt pour petite entreprise
- Marge de crédit
- Financement sur inventaire
- Préparation de documentation pour crédit bancaire. **9hres à 19hres**

SERVICE FINANCIER INTER
721-6099 721-5899

599 Offres de services

ARTISAN
MICHEL ANGELO
SPÉCIALISÉ
PEINTURE, DÉCAPAGE
PORTES, PLANCHERS, BOISERIES, MEUBLES, ARMOIRES ET MURS
ANGELO: 366-0708

12-04-90

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

CARVER 32 pi. AFT cabine, flying bridge, 1989, 100 hrs de marche, tout équipé, « in-bound » Lac Champlain, 115 000 $ Can., négociable. Jour: 327-7688, soir: 464-1649.

DORAL CITATION '87, OMC 260, environ 265 h, tout équipé et plusieurs extra. Faut voir! 42 800 $. 661-6975.

695 Automobiles à vendre

ALFA ROMEO MILANO 87: 43,000km. couleur noire, toit ouvr. 22 000 $. Mme. Renaud, 934-1229, avant 17h. sem.

VOLVO 780, '88, impecc., int. cuir, 67 000 km, garantie prolongée, 120 000 km. M. Gravel, 842-4861, 649-6583, 655-9661.

DÉCÈS

CLERMONT
FRANÇOISE ROUTHIER
Inf. L.

À l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 8 avril 1990 à l'âge de 58 ans, est décédée, Madame Françoise Routhier épouse de Me Yvon Clermont c.a. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son frère Alphonse Routhier (Madeleine Gendron), sa soeur Simone, son neveu Pierre Desjardins, sa nièce Marie-France Desjardins, ses beaux-fils Michel et Pierre Clermont, sa belle-soeur Gisèle Clermont.
Exposée aux Salons Urgel Bourgie Ltée. 5650 Côte des Neiges, Montréal.
Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant à 10 heures, en l'église St-Germain d'Outremont. Et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut du Cancer de Montréal, Centre Hospitalier Notre-Dame, 1560 Est Sherbrooke Montréal H2L 4M1 ou à l'oeuvre de votre choix seraient appréciés. Heures de visites mardi de 14h00 à 22h00.

LANGELIER, J. MAURICE
À Victoria, B.C., le 4 mars 1990. Autrefois de Montréal, il était le fils de J. Donat Langelier et Marie-Anne Pratte, décédés. Il laisse dans le deuil sa femme Sabine Jeannotte, sa fille Marie-France, ses soeurs France et Jeanne et plusieurs nièces et neveux.
Un service religieux suivi de la crémation eu lieu le 6 mars à Victoria.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

PHOTO AP

Le futur premier ministre Jozsef Antall a fêté hier la victoire.

Le MDF hongrois gouvernera avec les petits partis

d'après AFP

BUDAPEST — Le Forum démocratique hongrois (MDF), l'une des deux grandes formations de droite qui menaient après le premier tour électoral en Hongrie, a remporté hier le second tour avec une marge telle qu'il pourra se passer complètement de ses principaux adversaires de l'Alliance des démocrates libres, qui se voient ainsi repoussés dans l'opposition.

Les Hongrois ont en effet donné une majorité confortable au MDF de Jozsef Antall, qui avec deux petits partis de droite formera une coalition stable contrôlant 60 % du Parlement. Il aura pour tâche de consolider la démocratie et de redresser une situation économique grave.

Fait à noter, moins de la moitié des électeurs — quelque 45 % — se sont déplacés dimanche pour aller voter.

Futur premier ministre, M. Antall, 58 ans, a estimé que le résultat des élections permettrait, dans un minimum d'un mois, de « former un gouvernement stable, capable de sortir la Hongrie de la crise économique et de la rapprocher de la CEE ».

Les électeurs ont en effet accordé au MDF 43 % des suffrages exprimés, ce qui permet au grand parti de centre-droite, avec 165 députés, de former une coalition gouvernementale viable.

Le Forum disposera, avec ses alliés conservateurs, les petits propriétaires et les chrétiens-démocrates, d'une confortable majorité de 229 sièges au nouveau Parlement, soit 35 sièges de plus que la majorité absolue de 194 sièges.

L'Alliance libérale, formée d'intellectuels, qui talonnait le Forum après le premier tour, n'aura finalement obtenu que 92 sièges.

Un certain nombre d'électeurs ont préféré une « transition en douceur » du système socialiste au système capitaliste, promise par le Forum, au traitement de choc radical, préconisé par les libéraux, pour faire de la Hongrie un pays moderne.

Un grand nombre d'électeurs — plus de 54 % — ne sont pas allés voter en raison, expliquent les spécialistes, d'une certaine lassitude et désaffection à l'égard du monde politique hongrois, qui n'est pas arrivé jusqu'à présent à stopper la chute continuelle du niveau de vie dans le pays depuis plusieurs années.

M. Antall, qui donne de lui-même une image de modéré pragmatique, a promis aux 10 millions de Hongrois « une politique du centre, bien équilibrée autour des valeurs nationales, de la démocratie chrétienne, de l'État libéral constitutionnel et de l'économie libre de marché ».

Il a confirmé la formation d'une coalition gouvernementale stable disposant de 60 % des sièges au nouveau Parlement.

En matière de politique étrangère, le nouveau pouvoir en Hongrie veut se rapprocher de la CEE, avoir de bonnes relations avec les Etats-Unis et le Japon et conserver des liens étroits, mais sur des bases nouvelles, avec ses partenaires du COMECON, l'organisation économique des pays de l'Est.

M. Antall, qui est prêt à rencontrer le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a souligné que la Hongrie serait « le partenaire de Moscou sur les bases d'une Hongrie indépendante attachée à l'Europe occidentale ».

Le spécialiste de politique étrangère du Forum, Geza Jeszenszky, donné comme futur chef de la diplomatie hongroise, a préconisé la sortie de la Hongrie du Pacte de Varsovie et un statut de neutralité ou de non-alignement pour son pays.

Les Petits propriétaires, partenaires du Forum dans la future coalition gouvernementale, exigent le portefeuille de l'Agriculture et des négociations sur la restitution des terres à leurs propriétaires de 1947 avant la confiscation par les communistes.

Les libéraux se préparent, de leur côté, à pratiquer une « opposition constructive et responsable » et estiment que la Hongrie aura un « gouvernement stable ». Ils exigent une presse et une télévision libres, indépendantes des partis et des monopoles et ont sévèrement critiqué la mainmise du groupe ouest-allemand Axel Springer sur la presse régionale hongrise.

Ils ont toutefois souligné que le Forum a pratiqué une campagne « de calomnies et de diffamation » en accusant les dirigeants du SZDSZ d'avoir été d'anciens communistes.

Les grands battus des élections sont cependant les socialistes, issus d'une scission avec le PC, qui ont rendu possible cette transition pacifique de la Hongrie vers la démocratie pluraliste.

Rezsö Nyers, il y a un an encore le numéro un en Hongrie, a souligné hier que son parti « pouvait, sur certains points, être d'accord avec le gouvernement et qu'il poursuivrait sa transformation vers un parti social-démocrate ».

Incertitude à Ljubljana sur le poids des séparatistes

LJUBLJANA (AFP) — Alors que le premier président de Slovénie (république du nord-ouest de la Yougoslavie) élu dans le cadre d'élections libres semble devoir être un communiste réformateur, M. Milan Kucan, l'incertitude régnait hier à Ljubljana sur le reste : composition du Parlement et poids des séparatistes dans le nouveau gouvernement.

Selon des chiffres portant sur 97,8 % des suffrages exprimés (soit 1 107 029 sur un total de 1,4 million d'inscrits), M. Milan Kucan a obtenu 44,4 % des voix à la présidentielle et son principal adversaire, le leader de la coalition de l'opposition Demos, M. Joze Pucnik, 26,2 %.

Mais cette même coalition, où les sécessionnistes sont prépondérants, friserait les 50 % dans les élections parlementaires qui portent sur trois assemblées (chambre des communes, chambre du travail et chambre socio-politique), et dont les résultats sont encore mal connus.

Le taux de participation dimanche a été de 74 % pour ces premières élections libres depuis la prise de pouvoir par les communistes en 1945.

M. Kucan, au cours d'une conférence de presse, s'est à nouveau présenté comme l'homme de la « transition paisible vers la démocratie », contrairement à son adversaire Joze Pucnik, dont les aspirations à la sécession de la Slovénie risquent de provoquer une intervention de l'armée yougoslave, selon M. Kucan.

Walesa de plus en plus tenté par la présidence

Des élections anticipées à la magistrature suprême sont vraisemblables

d'après AFP et Reuter

VARSOVIE — Même si le mandat du général Wojciech Jaruzelski doit courir officiellement sur plusieurs années encore, Lech Walesa est de plus en plus tenté par la présidence polonaise, qui pourrait être ouverte plus tôt que prévu. Selon des rumeurs persistantes, il le ferait officiellement savoir à ses partisans dans quelques jours.

Les partisans du « petit électricien de Gdansk », aujourd'hui riche et célèbre, semblent avoir donné en effet, ce week-end, le coup d'envoi officieux de sa campagne présidentielle, à laquelle la plupart des Polonais s'attendent depuis longtemps.

Dans une interview au quotidien à grand tirage *Zycie Warszawy*, l'un des fidèles du champion de Solidarité se montre en effet on ne peut plus clair. « Nous considérons vraiment comme inévitable un changement à la présidence et Walesa est à nos yeux le seul candidat à ce poste », déclare le sénateur Jaroslaw Kaczynski, rédacteur en chef de *Tygodnik Solidarnosc*, hebdomadaire national de Solidarité.

Le général Jaruzelski a bien été élu président pour six ans en juillet dernier par les deux chambres du Parlement, mais de source proche de Solidarité, on affirme qu'il serait prêt à démissionner.

Son entourage l'aurait persuadé, en janvier, d'attendre pour cela une période mieux indiquée. Depuis lors, le général président s'est abstenu de toute déclaration publique à cet égard, se bornant simplement à déclarer en février à un journal américain qu'il pourrait ne pas mener son mandat à terme.

Voir l'électricien de Gdansk accéder à la tête de l'État ne serait pas du goût de tout le monde à Solidarité. Beaucoup de personnalités politiques y redoutent en effet qu'il n'intervienne un peu trop dans les affaires du gouvernement et ne vienne perturber le rythme prudent des réformes mises en oeuvre par le premier ministre Tadeusz Mazowiecki.

Ce que reprochent Walesa et Kaczynski au gouvernement, c'est sa lenteur dans l'application de sa politique de démantèlement de l'ancienne « nomenklatura » communiste.

« Le changement de président, déclare Kaczynski, doit s'inscrire dans le cadre d'un changement général du système en Pologne ». Il importe, ajoute-t-il, d'organiser rapidement des élections législatives totalement libres, avant lesquelles Walesa pourrait fort bien être élu à la présidence.

Pourquoi Walesa ? Pour stimuler le gouvernement et faire sortir la Pologne du système politique actuel, selon Kaczynski, qui considère celui-ci comme « un hybride, un mélange du vieux système communiste matiné d'éléments nouveaux ».

Certains observateurs estiment que Walesa pourrait annoncer sa candidature à la succession de Jaruzelski lors de l'assemblée générale nationale de Solidarité. Celle-ci s'ouvrira dans dix jours à Gdansk. Son ordre du jour sera d'élire un bureau national et un président pour la première fois depuis 1981.

Quant au principal intéressé, il n'a manifesté jusqu'à présent qu'un intérêt très mitigé à son éventuelle réélection à la tête du syndicat, qui ne compte actuellement que deux millions de membres, contre 10 millions en 1980-81.

Walesa a toujours répondu de manière évasive aux questions sur ses éventuelles ambitions présidentielles. Tout cela accrédite l'hypothèse selon laquelle il attendrait l'assemblée générale pour dévoiler ses cartes.

Par ailleurs, a-t-on appris hier, le pouvoir d'achat des Polonais a chuté de 35 % au cours du premier trimestre de 1990, par rapport à la même période de l'année précédente, selon des statistiques officielles citées par l'agence PAP.

En même temps, l'inflation, qui était de 78 % en janvier 1990 par rapport à décembre 1989, et de 24 % en février par rapport à janvier, « ne devrait pas dépasser 7 % en mars », toujours en rythme mensuel, selon les estimations de l'Office gouvernemental des statistiques.

Le salaire moyen dans l'industrie s'est élevé en mars à 713 500 zlotys (75 $), et il était en hausse de 9,5 % par rapport au mois précédent.

Enfin, Solidarité rurale (branche soeur de Solidarité à la campagne) a adressé hier un ultimatum au gouvernement, menaçant d'organiser des manifestations de protestation de paysans, si d'ici au 20 avril prochain, l'administration ne leur achetait pas les importants stocks de pommes de terre dont disposent les agriculteurs.

M. Gabriel Janowski, président de Solidarité rurale, a déclaré, lors d'une conférence de presse dans la capitale, que près de 500 000 paysans des régions est de la Pologne, limitrophes de l'Union Soviétique, étaient « fermement décidés à bloquer les routes » avec leurs machines agricoles au cas où le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki ne leur viendrait pas en aide pour écouler leurs stocks de pommes-de-terre, évalués à plus d'un demi-million de tonnes.

POUR REVENU CANADA, IMPÔT

Laval déborde sur l'Ouest de l'île

À compter du 9 avril 1990, le bureau de district de Revenu Canada, Impôt à Laval desservira un plus grand territoire.

Cette expansion, indiquée sur la carte, couvrira l'Ouest de l'île de Montréal. Dorénavant, les personnes qui habitent ce secteur devraient s'adresser au bureau de Laval pour tous renseignements concernant leurs déclarations de revenus.

Nouveau territoire desservi par le bureau de Laval

Bureau de Laval
3131, boul. Saint-Martin Ouest
Laval (Québec)
H7T 2A7
Tél. : 686-9694

Autres bureaux de district de Revenu Canada, Impôt au Québec

Montréal
305, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A6
Tél. : 283-5300

Saint-Hubert
5245, boul. Cousineau, bureau 200
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 7Z7
Tél. : 283-5300

Chicoutimi
100, av. Lafontaine, bureau 211
Chicoutimi (Québec)
G7H 6X2
Tél. : 545-8026

Québec
165, rue de la Pointe-aux-Lièvres Sud
C.P. 1787
Québec (Québec)
G1K 7L3
Tél. : 648-3180

Rimouski
411, av. Sirois
Rimouski (Québec)
G5L 8B2
Tél. : 722-3311

Rouyn-Noranda
11, rue du Terminus Est
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 3B5
Tél. : 764-5171

Sherbrooke
50, Place de la Cité
Sherbrooke (Québec)
J1H 5L8
Tél. : 564-5888

Trois-Rivières
25, rue des Forges, bureau 422
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2G4
Tél. : 373-2723

Appels interurbains de la même zone de code régional

Laval (514)
1 800 363-2218
Montréal, Saint-Hubert (514)
1 800 361-2808
Chicoutimi, Québec, Rimouski (418)
1 800 463-4421
Rouyn-Noranda (819)
1 800 567-6403
Rouyn-Noranda (418)
1 800 567-6428
Sherbrooke (819)
1 800 567-7360
Trois-Rivières (819)
1 800 567-9325

Heures prolongées de 17 h à 21 h du lundi au jeudi du 2 au 30 avril

Laval, Montréal, Saint-Hubert
283-5300

Chicoutimi, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Trois-Rivières
1 800 363-0610

Appels interurbains au service du soir

Partout au Québec
1 800 363-0610

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.

Revenu Canada Impôt
Revenue Canada Taxation

Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Le français à la CÉCM

Il a suffi d'une verrue pour enlaidir un beau programme

LA COMMISSION des écoles catholiques de Montréal aura réussi à se mettre bien des gens à dos et à faire encore passer le Québec pour une dictature linguistique. Dans ce projet de « politique de la langue dans la réseau des écoles françaises de la CÉCM », l'idée d'imposer de force le français à des adolescents jusque dans la cour de récréation est une aberration pédagogique, et un abus à l'encontre des droits des élèves. Mais il ne faut pas confondre le programme proposé et la bévue que l'avant-projet comporte.

En toute justice pour les huit directeurs et directrices d'écoles qui ont préparé le projet avec M. Pierre Beaulu, conseiller cadre auprès de la direction de la CÉCM, il importe en effet d'évaluer le document et les 29 mesures qu'il propose en regard des besoins et des inquiétudes auxquels on veut répondre. Le comité qui a préparé le projet en vue d'une discussion publique (avant son éventuelle adoption pour la rentrée) y propose une approche dynamique, positive, faite d'ouverture et d'imagination.

Cette démarche risque malheureusement de se perdre dans la controverse sur la langue de la cour d'école. Même dans les pires pénitenciers, les bagnards gardent la liberté de s'exprimer dans la langue de leur choix quand le droit de parler leur est laissé. C'est bien mal connaître les jeunes que de croire qu'on leur fera aimer le français en en faisant la langue de l'autorité ! Comme le dit la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, les sanctions auxquelles songe la CÉCM ne sont pas « un gage de succès ».

Cette mesure-là devra être rayée de la politique de la CÉCM, non seulement parce qu'elle est mauvaise, mais parce qu'elle risque de compromettre l'ensemble du programme. Une simple consultation juridique eut pourtant évité à la CÉCM la malencontreuse controverse qui a défiguré le projet dès son lancement. Il ne suffit pas d'invoquer les chartes, celle de la langue et celle des libertés fondamentales, pour en respecter les exigences.

Que personne à la CÉCM n'ait vu à temps cette bévue n'a rien de glorieux pour une institution publique de cette importance. (En passant, espérons qu'on appliquera humainement la mesure 8 proposant d'« établir comme critère d'engagement, dans toutes les catégories d'emploi, la capacité de s'exprimer dans un français correct ». Bien des Québécois pourraient ne pas la trouver drôle !)

Faut-il pour autant souhaiter une intervention spéciale du ministre de l'Éducation, comme le demande la Centrale de l'enseignement du Québec ? Pas nécessairement. La politique proposée à la CÉCM montre que le milieu montréalais n'est pas dépourvu ou arriéré au point qu'on doive demander secours à Québec. Le gouvernement, par contre, devra se montrer attentif aux besoins particuliers de la région métropolitaine.

Le comité de la CÉCM propose trois objectifs valables : « améliorer la maîtrise du français, valoriser la culture de langue française et garantir un milieu éducatif ou les échanges ont lieu en français ». Les moyens d'y arriver ont, dans l'esprit du comité, « un caractère essentiellement incitatif » et s'adressent à tous sans marginaliser personne. Reste à préciser que ce n'est pas en imposant des sanctions disciplinaires qu'on corrigera les lacunes de l'école et du français qu'on y parle. Le document de politique est ambigu à ce chapitre. Il importe de dissiper les doutes.

L'autoritarisme est d'autant moins indiqué que les parents des enfants allophones ne faisaient pas partie du comité qui a préparé le projet, et qu'ils sont encore loin d'avoir leur mot à dire dans toutes les écoles de la CÉCM. Quand une politique est appliquée par un groupe linguistique à un autre, il est bien difficile de ne pas y voir un rapport de domination (même si on prétend agir en toute égalité et en tout respect des droits). Il en ira autrement quand les gens d'autres cultures auront leur place, tant dans les comités d'écoles qu'à la Commission elle-même.

C'est à cette mutation politique qu'il faut s'employer. Le jour où les enfants créoles ou latinos, pour ne prendre que ces deux exemples, verront leurs parents siéger comme commissaires, ils seront fiers de parler la langue commune du Québec dans leur école. Cela ne se fera pas en transformant la CÉCM en bastion des francophones.

À cet égard, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO) n'a pas péché par célérité ni vigueur dans la controverse de la langue de la cour de récréation. Se pourrait-il que le MÉMO ait du mal à maîtriser la question de la langue à la veille des élections scolaires ? On aurait tort de laisser au Regroupement scolaire confessionnel (RSC) le monopole de la défense du français dans les écoles.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le Pérou en désarroi

Que pourrait faire une éventuelle coalition centre-gauche ?

LE PÉROU est peut-être le pays le plus misérable de l'Amérique latine. Il n'a pas, loin de là, le monopole de l'hyperinflation et de l'endettement, mais outre l'économie qui s'effondre, la petite république andine doit faire face à un des mouvements terroristes les plus radicaux et les plus meurtriers qu'ait connus le sous-continent.

Bref, ce pays réunit tous les ingrédients de l'anarchie et du chaos. Et pourtant, les institutions démocratiques y survivent, mais pour combien de temps ?

Aucun des candidats à l'élection présidentielle de dimanche n'a obtenu la majorité absolue. La droite et le « centre » ont fait des gains substantiels sur les candidats de gauche, dont celui du parti au pouvoir, qui n'aurait recueilli que 15 % des voix ; mais aucune entente ne semble, pour l'instant, se dessiner.

Les résultats confirment ce que les derniers sondages avaient laissé entrevoir : le recul de la droite libérale et de son candidat, l'écrivain Mario Vargas Llosa, parti très fort en début de campagne et qui a recueilli un peu plus du tiers des suffrages, et la montée spectaculaire d'un *outsider*, Alberto Fujimori, qui suit pas loin derrière.

Rejetée et divisée, la gauche a fait piètre figure, mais, paradoxalement, certaines de ses factions pourraient accéder au pouvoir en s'alliant à Fujimori pour le deuxième tour de scrutin. Ce fils d'immigrant japonais a réussi à combler le vide au centre de l'échiquier politique pendant que ses adversaires se concentraient aux extrémités.

La question qui se pose maintenant est de savoir si une éventuelle coalition centre-gauche réussira à sortir le Pérou du marasme.

L'électorat semble avoir été effrayé par les mesures draconiennes prises par les dirigeants brésiliens et argentins contre les mêmes calamités dont souffre la république andine, en particulier l'inflation à quatre chiffres et un endettement extérieur qui dépasse tous les sommets. Le discours du candidat libéral sur la nécessité de privatiser les grandes entreprises et d'assainir les finances publiques n'était pas de nature à rassurer ceux dont le pouvoir d'achat s'est littéralement effondré au cours des dernières années.

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas comment le Pérou pourra retrouver le chemin de la croissance (il est un des rares pays dont le PNB a diminué durant les années quatre-vingt) sans suivre une discipline économique que plusieurs des pays du sous-continent acceptent désormais de s'imposer.

C'est là une condition essentielle pour espérer vaincre le terrorisme du *Sentier lumineux*, qui ne semble pas prêt à troquer le « maoïsme » pour la réconcilation nationale.

— ALBERT JUNEAU

L'après-lac Meech du PLQ

La réflexion devra déborder des cercles partisans

COUP sur coup, vendredi, le Parti libéral du Québec (PLQ) et le caucus ministériel à l'Assemblée nationale ont annoncé la formation de deux comités de l'après-lac Meech. Survenant la journée même de la répudiation de l'accord par Terre-Neuve, on peut avoir l'impression que ces initiatives résultent de la frustration ou du dépit des libéraux. Il n'en est rien, même si ces sentiments sont perceptibles.

Il y a cinq ans, le PLQ s'est donné un programme politique, comprenant les conditions d'acceptation de la nouvelle constitution — dont l'essentiel est devenu l'accord du lac Meech agréé par les onze premiers ministres en avril et juin 1987. Par la suite, le PLQ se donnait le mandat de préparer le contenu de la deuxième ronde de négociations, notamment la réforme du Sénat. Il est vite apparu, devant l'échec virtuel de Meech, qu'il fallait préparer des « scénarios alternatifs », en vue du congrès plénier de mars prochain. C'est ce dont le conseil général a convenu, fin février.

C'est le bon sens même. Que Meech passe ou casse, le PLQ n'a plus de programme constitutionnel, le 23 juin. De toute évidence, il ne peut aller en-deça des conditions de mars 1985, devenues politiques gouvernementales et minimales, maintes fois réitérées par le premier ministre et ses collègues. À partir de ce plancher, en quelque sorte, tout est permis, sinon possible, dans la réflexion des libéraux et de leurs alliés. Aucune avenue ne doit être négligée, aucune hypothèse laissée de côté. Du fédéralisme le plus classique à l'indépendance la plus orthodoxe, le PLQ ne doit pas craindre de tout remettre en question.

À commencer par lui-même. À en juger par les noms des membres du comité constitutionnel, le pragmatisme traditionnel des libéraux sera au rendez-vous. Certes, les libéraux bon teint dominent ; ils voudront, de façon fort légitime, trouver des solutions de rechange qui préservent la force d'attraction du PLQ, coalition et rassemblement. Quant à l'apport extérieur, non négligeable, il se situe dans une ligne fort modérée, qui ne fera sûrement pas sauter le fragile équilibre.

Ne voulant pas être en reste, le caucus libéral tente aussi de mettre son grain de sel dans le nouveau plat constitutionel que le PLQ veut concocter. Souvent laissés pour compte ou considérés comme de commodes machines à voter, les députés ministériels ont bien raison de vouloir s'insérer dans les canaux de la réflexion qui s'amorce. Toutefois — est-ce effet du hasard ? — on a l'impression que les éléments les plus nationalistes du caucus, ceux qui ont obligé M. Robert Bourassa à recourir à la clause nonobstant dans la loi 178 de décembre 1988, ont la portion congrue. On verra bien au fil des mois si cet outil sera de quelque utilité ou s'il servira à museler les députés qui veulent sortir des sentiers battus.

De toute manière, il importe que les élus et les militants brassent les cartes, jonglent avec des scénarios et en arrivent, dans les forums appropriés, à des propositions claires et précises. Ainsi le veut notre régime, où les programmmes, plus que l'inspiration ou le flair du moment, dictent de plus en plus la ligne de conduite des gouvernants. Mais, justement parce qu'il en est ainsi, il faut aussi que l'ensemble des citoyens soient mis dans le coup et puissent influencer le choix des options. Nécessaire dans les cercles partisans, la réflexion doit aussi rejoindre la collectivité.

Toutes sortes de formules peuvent être envisagées. Qu'il s'agisse d'une commision parlementaire élargie, d'une commission d'enquête, d'états généraux, ou quoi encore, le forum le plus large qui soit devra interpeller les Québécois.

Sans énervement ni hâte intempestive, l'enjeu est si important que tout doit être mis en oeuvre pour négocier au mieux le virage délicat qui s'amorce.

— GILLES LESAGE

LETTRES AU DEVOIR

Trois fois plus

IL Y A consultation publique pour les changements de zonage agricole (dézonage) dans la MRC Vaudreuil-Soulanges (Île Perrot et territoire entre le fleuve St-Laurent, la Rivière des Outaouais et la ligne Québec-Ontario), au Centre communautaire, 4 rue du Moulin, à St-Clet, ce mardi 10 avril à 20 h.

Le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) a ordonné la tenue de cette assemblée publique en dépit des voeux de la Municipalité régionale de comté.

À l'origine, la MRC a demandé le dézonage de 1830 hectares (5430 arpents) afin de combler ses besoins pour le développement urbain dans le cadre de son schéma d'aménagement.

Néanmoins, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a proposé le dézonage d'une superficie beaucoup plus grande. L'entente finale avec la MRC prévoit maintenant le dézonage de 6410 ha (18 720 arpents), soit trois fois et demi la demande originale.

Cette assemblée est le seul forum permettant au public de s'exprimer sur le contenu de l'entente. On espère que les représentants de la MRC et de la CPTAQ auront de bonnes réponses aux questions des citoyens.

— JOHN BURCOMBE
Vaudreuil, le 9 avril.

Le Québec n'en a pas les moyens

« LA gratuité mur à mur, dans le domaine de la santé, le Québec n'a pas les moyens de se la payer. » « Le temps des grands sacrifices est arrivé. » (Marc-Yvan Côté). En réalité, le Québec en a les moyens, mais n'a pas en même temps les moyens d'être fédéraliste.

Ryan hausse les frais de scolarité même si cela veut dire une baisse d'au moins 5 % dans les inscriptions. Ryan va encore une fois favoriser les anglophones plus riches que les francophones.

La taxe scolaire va doubler. Hausse des coûts de l'électricité. Baisse de l'aide sociale à partir du 1er août prochain. MM. Daniel Johnson, Claude Ryan, Marc-Yvan Côté et Bourassa déclarent à tout venant qu'ils sont au fond du baril. Mais leur maudit baril est troué et des milliards de dollars s'écoulent vers Ottawa, Ontario, et cela à chaque année.

Ces milliards servent à payer le gouverneur général et sa suite dont le travail consiste à représenter la reine d'Angleterre. La fortune de la reine est évaluée à plus de 8 milliards $. La décence la plus élémentaire voudrait que la reine paye elle-même ses représentants.

Ces milliards servent également à payer les sénateurs, des gens aussi nuisibles qu'inutiles. Ce cimetière politique doit être aboli, il y a des limites à rire du monde.

Ces milliards servent aussi à payer les « vacances » des 7000 soldats canadiens en Allemagne. Les Allemands eux-mêmes déclarent qu'ils n'ont plus besoin des soldats américains et encore moins des canadiens.

Ces milliards servent à entretenir 14 ministères en double à Québec et à Ottawa. Au Québec, lesdits ministères opèrent malheureusement avec des demi-pouvoirs, des demi-juridictions et des demi-moyens financiers.

Le père qui n'a pas assez d'argent pour subvenir au besoin de sa famille ne doit pas en envoyer chez le voisin plus riche que lui.

Tous les sondages disent aux Côté, Johnson, Ryan, Bourassa et leurs complices de sortir le Québec du merdier fédéral au plus sacrant. Ces messieurs attendent-ils que des foules immenses comme en Europe de l'Est aillent les sortir de leur torpeur ?

— JULES LEBEAU
Montréal, le 2 avril.

Chacun le sait

LE DEVOIR a fait paraître récemment un article de libre opinion d'un certain George Tombs, journaliste pigiste. Était-il vraiment utile de publier un tel ramassis d'inexactitudes, insultant pour les Québécoises et les Québécois et frisant la désinformation ?

Les lecteurs du DEVOIR étant trop intelligents pour ne pas avoir rectifié d'eux-mêmes, je n'insisterai pas longuement.

Chacun sait, en effet, que si le Canada anglais est contre l'Accord du lac Meech, c'est pour l'unique raison que le Québec y est reconnu comme une société distincte.

Chacun sait aussi que si beaucoup de Québécois sont contre cet accord, c'est qu'ils trouvent que le Québec y a fait trop de concessions.

Chacun sait qu'une forte minorité de Canadiens, hors Québec, souhaitent la séparation du Québec.

Chacun sait que si le taux de chômage est plus élevé au Québec qu'en Ontario, c'est que les politiques d'Ottawa ont de tout temps été biaisées en faveur de cette dernière province.

Comment imaginer d'autre part que le Québec a déjà oublié le nom de Sault-Ste-Marie ?

M. Tombs réussit enfin le tour de force d'insulter, en quelques mots, le peuple lituanien en réduisant sa courageuse déclaration d'indépendance avant tout à son désir de joindre la Communauté économique européenne (CÉE). C'est triste !

— MICHEL GALLAY
St-Laurent, le 5 avril.

L'assimilation en Ontario

D'IBERVILLE Fortier vient de déclarer au « Point » que deux démographes, Jacques Henripin et Réjean Lachapelle, ont montré que l'assimilation des Franco-Ontariens a diminué de 1981 à 1986. Or, une telle étude de Lachapelle n'existe pas. Et celle de Henripin, parue dans la revue du Commissaire à l'automne 1988, n'est pas concluante.

Henripin a multiplié les mises en garde : « Il serait intéressant de vérifier si les Franco-Ontariens résistent mieux à l'assimilation : il est trop tôt pour se prononcer. » En comparant les données de 1981 et 1986 : « Il serait prudent de ne pas accorder d'importance à des différences mineures. » Ayant estimé le taux d'assimilation des Franco-Ontariens à 29,5 % en 1981 et à 28,9 % en 1986, il ajoute : « Il serait hasardeux de tirer de ces mouvements récents des conclusions péremptoires. »

Au contraire, le Commissaire en a fait une manchette dans sa revue, a repris le résultat dans son rapport annuel et s'en est encore félicité au « Point ».

Statistique Canada a récemment publié une étude du démographe Robert Bourbeau, qui donne pour les Franco-Ontariens un taux d'assimilation de 29 % en 1981 comme en 1986. Bourbeau a traité les données de façon assez semblable à Henripin.

On peut aussi bien préférer de ne pas « traiter » les données du tout, c'est-à-dire de comparer simplement la population ayant déclaré le français comme unique langue maternelle à celle qui a déclaré le français comme principale langue d'usage. On obtient ainsi pour les Franco-Ontariens un taux d'assimilation de 29 % en 1981 et de 33 % en 1986.

On comprend mieux alors la prudence de Henripin.

L'imprudence du Commissaire aux langues officielles se comprend aussi — mais à partir de considérations autres que scientifiques.

— CHARLES CASTONGUAY
Hull, le 5 avril.

Les mêmes droits

LA SITUATION politique en Lituanie est grave. Les journalistes étrangers doivent quitter Vilnius et la presse soviétique prétend qu'il y a de l'anarchie.

MM. George Bush et James Baker sont curieusement tranquilles sur le sujet. Quand Manuel Noriega, un baron de la drogue, a insulté Bush, celui-ci a envoyé les marines au Panama. Quand le président Vytautas Landsbergis, un professeur de musique, demande l'indépendance pour son pays, les États-Unis restent muets. Bush s'inquiète plus de son brocoli dans son avion, que de l'état du monde.

Et, c'est la même histoire avec le gouvernement de Brian Mulroney. M. Clark est trop lent. Il y a des précédents légaux et historiques pour l'indépendance de la Lituanie. Le droit de sécession se trouve dans la constitution soviétique elle-même.

Le peuple québécois aussi luttait et lutte encore pour les droits linguistiques et culturels. Le président Landsbergis veut seulement ces droits pour son peuple.

Le premier ministre Mulroney et M. Clark doivent accorder la reconnaissance diplomatique à la République de la Lituanie.

— VALDI INKENS
Willowdale, Ontario, le 29 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les enjeux de l'Accord du lac Meech

1) L'opposition actuelle à l'entente illustre les difficultés que le Québec devra surmonter lors des prochaines rondes de négociations

RODRIGUE TREMBLAY

Ancien ministre du gouvernement québécois, l'auteur est économiste et professeur à l'Université de Montréal

LA NOTION du Québec, province comme les autres, est au coeur de l'Accord du lac Meech. Tous les gouvernements provinciaux:
— pourront se retirer avec compensation des programmes fédéraux dans les domaines de juridiction exclusivement provinciale;
— pourront conclure avec le gouvernement fédéral une entente sur l'immigration semblable à celle qui existe entre Québec et Ottawa;
— pourront proposer des personnes pour nomination à la Cour suprême(le Québec ayant historiquement trois juges sur neuf);
— auront un droit de veto sur les modifications constitutionnelles futures, concernant les institutions politiques canadiennes, et limité à une liste de dix domaines(art.41)
— et, de plus,(ce que le Québec ne demandait pas), pourront proposer des personnes pour siéger au Sénat.

Un succès réel et fragile

Des cinq propositions « minimales » de révision constitutionnelle proposées par le gouvernement Bourassa, il ne reste que la règle d'interprétation de la Constitution contenue dans l'article 2(1)b de l'Accord du Lac Meech selon lequel « le Québec forme au sein du Canada une société distincte » et que la législature et le Gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct du Québec, qui ne s'applique qu'au Québec.

L'accord prend bien soin de préciser, cependant, que cette « concession » au Québec ne réduit en rien les pouvoirs du gouvernement fédéral, notamment en matière de langue.

Quant le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces adoptèrent le « communiqué du lac Meech », le 30 avril 1987, il s'agissait d'un succès constitutionnel certain. Les premiers ministres, constitués de facto en assemblée constituante pour réviser la Constitution du Canada de manière à associer le gouvernement du Québec, avaient réussi là où le gouvernement fédéral sous la directin de Pierre Elliot Trudeau avait échoué.

PHOTO CP

L'ex-premier ministre québécois, René Lévesque, exhibe une copie de l'accord de compromis signé en 1981 par les huit premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau.

Ce succès constitutionnel, sans précédent au Canada, était à la fois réel et fragile. Il était réel, parce qu'en empruntant le même procédé de transformer la Conférence des premiers ministres en assemblée constituante pour réviser la Constitution que le Gouvernement Trudeau en 1981, le Gouvernement Mulroney avait réussi là oÙ le premier avait échoué, soit à amener toutes les provinces et surtout le Québec à souscrire volontairement à la Constitution canadienne.

Ce succès était fragile, cependant, à deux égards. Premièrement, aucun premier ministre n'avait reçu un mandat démocratique précis de procéder à un tel accord constitutionnel. En effet, le procédé de révision constitutionnelle de 1987 était tout aussi «anti-démocratique » que celui emprunté en 1981. Autrement dit, les premiers ministres n'engageaient que leur gouvernement respectif et non pas la population de leurs provinces, puisqu'aucune consultation spéciale n'avait entériné leurs positions constitutionnelles, ni avant, ni après l'entente du 30 avril 1982.

Deuxièmement, le délai de trois ans jusqu'au 23 juin 1990 pour faire ratifier l'accord constitutionnel du lac Meech, lequel délai maximal découle du paragraphe 39(2) de la loi constitutionnelle de 1982, rendait double la faiblesse des assises de l'entente. Ce délai maximal était beaucoup trop long dans les circonstances, parce qu'il menaçait le concept même d'unanimité sur lequel reposait l'entente.

C'est ce qui arriva quant le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et Terre-Neuve élurent des gouvernements qui remettaient en cause l'Accord du lac Meech en tout ou en partie.

Sous un angle purement pragmatique, le coup de force constitutionnel du gouvernement Trudeau de 1981 fut un succès. Par contre, le leadership et le «statemanship » constitutionnels du gouvernement Mulroney de 1987, par imprévoyance, risque d'être un échec puisque les deux nouveaux gouvernements libéraux du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, et le gouvernement minoritaire conservateur du Manitoba tiennent à avoir leurs propres assemblées constituantes et à faire adopter ces changements constitutionnels immédiatement ou comme condition pour entériner l'Accord du lac Meech. Pour les dirigeants de ces trois provinces, la parole donnée par le premier ministre de leur province en 1987 ne pèse pas lourd.

Le résultat pratique de ces trois changements de gouvernements a été, en effet, de transformer de facto l'assemblée constituante des premiers ministres, laquelle avait «négocié » les révisions constitutionnelles en secret, en autant d'assemblées constituantes ouvertes qu'il y a de provinces qui souhaitent ajouter leur propre liste d'amendements constitutionnels. C'était dès lors, détourner la révision constitutionnelle de son but central, soit l'adhésion du Québec à la Constitution de 1982, avec les modifications «minimales » exigées par le gouvernement Bourassa.

La réparation exigée de l'injustice faite au Québec en 1982 risque de se perdre dans les revendications constitutionnelles additionnelles de certaines provinces. Toutes les rondes de révision constitutionnelle peuvent donc se trouver télescopées en une seule, rendant presque nulle les chances que le Québec adhère à la Constitution de 1982 dans la dignité.

En effet, les accords constitutionnels parallèles ou conditionnels que les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Manitoba proposent pour entériner l'Accord du lac Meech, sont révélateurs à deux titres. Premièrement, la position de ces gouvernements provinciaux illustrent que même le «minimum » proposé par le Gouvernement Bourassa ne leur est pas acceptable. Leur conception du Canada n'est pas celle du Gouvernement du Québec. Mais, deuxièmement, cette position laisse entrevoir «l'enfer » dans lequel se trouvera plongé le gouvernement du Québec quand il devra défendre les droits et les pouvoirs du Québec francophone contre dix gouvernements à majorité anglo-canadiens au cours des rondes constitutionnelles futures.

Certains, au Canada anglais, considèrent les demandes minimales du Québec comme étant des demandes finales. Il va de soi qu'il s'agit là d'une grave erreur d'appréciation, puisque le Québec, comme les autres provinces, aurait bien d'autres intérêts à faire valoir lors des négociations constitutionnelles futures.

Le Québec n'a jamais tenu d'assemblée constituante sur son statut constitutionnel à l'intérieur du Canada, sauf par voie de négation lors du référendum du 20 mai 1980, et le gouvernement actuel du Québec a pour seule base de négociation des demandes constitutionnelles minimales qu'il a lui-même établies. Cela pouvait aller quand les négociations constutionnelles ne visaient qu'à amener les dix gouvernements anglo-canadiens à corriger les injustices les plus criantes faites au Québec dans la Constitution de 1982 et à persuader le gouvernement du Québec à entériner officiellement la Constitution ainsi amendée.

Si, cependant, les autres gouvernements provinciaux, avec l'appui du gouvernement fédéral dans le cas du Nouveau-Brunswick, se mettent à greffer à l'Accord du lac Meech des amendements qui réduisent sa portée pour le Québec, ou pire, si des amendements constitutionnels fondamentaux sont adoptés en vertu de la formule d'amendement actuelle, on pourra dire à juste titre que le Québec « se fait passer un sapin ».

La clause la plus injuste

Le danger qui guette le Québec est réel. En effet, dans la Constitution rapatriée et amendée en 1982 par le gouvernement Trudeau, la clause la plus injuste et la plus inacceptable pour le Québec est la formule d'amendement (l'infâme article 38). Celle-ci soumet la seule province où les francophones sont majoritaires au Canada à la volonté constitutionnelle des provinces anglophones. En effet, la Constitution canadienne peut être amendée avec l'approbation du Parlement fédéral et des deux-tiers des gouvernements provinciaux, pourvu que ces derniers représentent cinquante pour-cent de la population canadienne. Dans le contexte des dix provinces existantes, cela signifie l'accord de sept provinces. Et quand les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon deviendront deux autres provinces « anglophones », le nombre requis de provinces sera égal à huit.

Par conséquent, sur des questions fondamentales favorables à la majorité anglophone et défavorables à la minorité francophone, la Constitution canadienne pourra être amendée contre le gré de la minorité.

A suivre

Pourquoi avoir publié de tels propos ?

LIBRE OPINION

MARC RABOY

L'auteur est professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval

LA CONTROVERSE mettant en vedette ces jours-ci Pierre Péladeau et la revue *L'actualité* soulève des questions inquiétantes et importantes, à la fois concernant les propos attribués au chef du groupe Quebecor, et en ce qui concerne le rôle des médias dans le traitement, la mise en contexte et la diffusion des propos sensationnalistes et provocateurs de toute provenance.

Est-ce un portait fidèle ?

Que *L'actualité* fait maintenant porter l'odieux de l'affaire sur le dos de son (désormais ancien) journaliste contractuel n'enlève pas le doute quant au jugement rédactionnel de fournir une tribune pour la diffusion de tels propos que la revue croyait vrais au moment de leur publication.

Maintenant que le mal est fait, c'est une question d'intérêt public de savoir ce que Pierre Péladeau a dit véritablement lors de son entrevue avec le journaliste de *L'actualité*. La rétraction de *L'actualité* ne nous permet pas de connaître la réponse à cette question fondamentale.

Ce qui ressort de l'article, tel que publié, est le portrait d'un homme qui ménage, à son gré, des stéréotypes parmi les plus lourds de conséquence que l'on trouve dans notre société. Les propos attribués à M. Péladeau à propos des femmes sont tout aussi injurieux, par rapport à la moitié de la population, que ceux rapportés ausujet des Juifs. Est-ce un portrait fidèle ? Seule la publication intégrale de l'enregistrement de l'entrevue permettrait au public de le savoir.

Pierre Péladeau est un personnage public. Ce n'est pas seulement un homme d'affaires très réussi — et, donc, à des égards importants, un modèle social pour une grande partie de la population. Grâce à la nature des entreprises qu'il contrôle, il est en mesure d'influencer l'opinion publique, les moeurs, les sujets qui seront mis à l'ordre du jour de la société, à quel moment et de quelle façon. L'article de *L'actualité* lui attribue non seulement certaines « idées », si on peut les qualifier ainsi, mais aussi une manière d'intervenir pour les faire avancer dans ses journaux.

Dans le débat public sur le pouvoir de nos magnats de presse, il est devenu lieu commun depuis quelques années de ne regarder que la réussite commerciale des entreprises, et de faire croire que, de toute façon, ces gens-là s'intéressent plus à la vulgaire piastre plutôt qu'à l'influence sociale et idéologique qu'ils sont en mesure d'exercer. En effet, on peut citer et *L'actualité* et les journaux de Quebecor comme des exemples de réussite en marketing journalistique — c'est-à-dire dans la découverte et le perfectionnement des formules qui offrent au public ce qu'il veut bien avoir en tant que services d'information.

À ce titre aussi, le cas Péladeau-*L'actualité* est révélateur. Quelque part dans les hauts lieux de la rédaction de *L'actualité*, on a dû trouver « intéressant » de publier les propos que l'on croyait vrais de M. Péladeau.

Or, où est l'intérêt public de rendre crédible le point de vue que les problèmes du Québec seraient attribuables à « la place » occupée par les membres de tel ou tel groupe ?

Est-ce que les femmes prennent trop de place ?

Est-ce que le signataire de ces lignes, un Québécois d'origine juive et de langue maternelle anglaise, devrait craindre de se faire dire un jour qu'il « prend trop de place » en occupant un poste universitaire qui pourrait autrement être comblé par un Québécois plus-pure-laine-que-lui ?

Est-ce que les femmes — ces êtres mystérieuses, représentées dans les propos cités par *L'actualité* comme étant plus intelligentes que les hommes mais manquant souvent de jugement — qui oseraient aspirer à des carrières professionnelles doivent craindre de se faire dire, elles aussi, qu'elles « prennent trop de place » ? (Pour l'instant, selon les propos rapportés dans *L'actualité*, il suffirait qu'elles mettent leurs qualités de séduction au service de l'intérêt de l'entreprise.)

J'espère qu'il n'est point besoin d'aller plus loin pour évoquer des exemples de jusqu'où a déjà mené ce genre de raisonnement à propos de la place des gens dans l'ordre naturel des choses.

Entretemps, il faut s'interroger sur le bien-fondé de la publication de tels propos, sous le genre innocent d'un profil de personnage. Tel que mentionné par *L'actualté* dans le chapeau de l'article : « Aucun homme d'affaires n'est plus connu au Québec. On l'admire ou on le déteste. » Au lieu de proposer d'apprendre au public québécois. « Qu'est-ce qui fait courir Pierre Péladeau », il me semble que le rôle d'un grand magazine d'information serait plutôt de s'intéresser à ce que les gens peuvent bien trouver d'admirable ou de détestable chez lui.

S'il y a quelque chose qui prend définitivement trop de place dans notre société, c'est l'information-divertissement sensationnaliste, peu nuancée, et qui ne semble pas avoir d'autre raison d'être que de se faire acheter, au prix d'assommer l'esprit critique du public. Entre autres choses, c'est ce type d'information que, de nos jours, donne des tribunes à des entrepreneurs de tout acabit, qui jouissent, par conséquence, d'une influence sociale démesurée à la seule et unique grâce du pouvoir que leur confère le capital qu'ils ont su accumuler. Quant à la discussion publique rationnelle des questions de fond, il ne lui reste guère de place du tout.

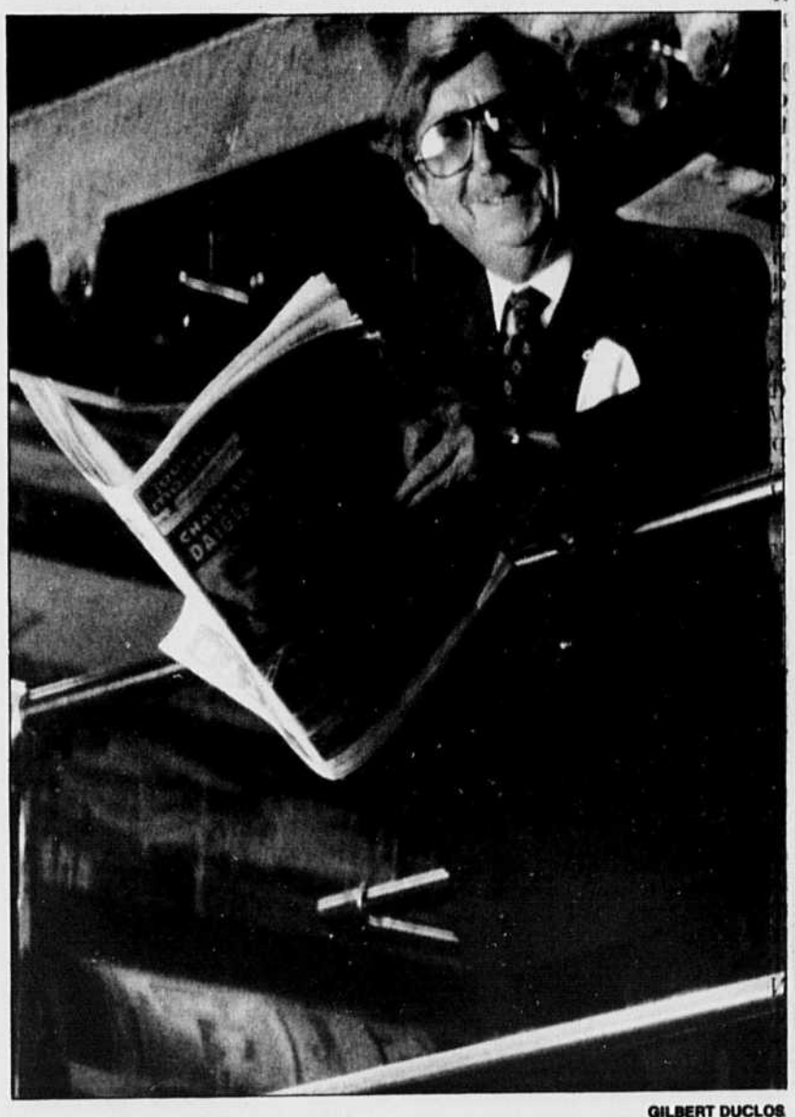

GILBERT DUCLOS

Le président de Quebecor, M. Pierre Péladeau

La colère des municipalités est justifiée

RÉPLIQUE

CAMILLE ROUILLARD

L'auteur est président de l'Union des municipalités du Québec. Il répond ici à l'éditorial d'Albert Juneau paru dans LE DEVOIR de jeudi dernier et intitulé La colère des maires

L'UNION des municipalités du Québec ne peut passer sous silence le texte éditorial paru mercredi dernier, sous la plume de M. Juneau. Il s'agit pour la plupart d'arguments qu'utilise déjà le gouvernement Bourassa, et qui ne sont que demi-vérités. Certaines gens semblent trouver commode, ces jours-ci, d'amorcer des comparaisons sans oser les terminer...

Afin d'éclaircir rapidement les choses, relevons les aspects positifs de l'analyse de M. Juneau. D'abord, celui-ci concède « ... que le gouvernement a fait preuve d'une attitude pour le moins cavalière en amendant la politique en vigueur de manière unilatérale. » C'est peu dire !

D'ailleurs, sur la forme que prend cette attaque du gouvernement, on en vient parfois à se demander si celui-ci ne profite pas du fait qu'un palier (municipal) ne soit pas reconnu constitutionnellement pour le traiter d'une façon aussi cavalière ? Tout élu local ou provincial vous confirmera que les deux paliers disposent de la même légitimitépolitique, les contribuables qu'ils représentent et à qui ils dispensent des services étant les mêmes.

Quant au fond du problème de fiscalité en discussion, M. Juneau fait preuve de bien peu de rigueur à l'égard des chiffres comparant les fardeaux fiscaux entre provinces. Ainsi, pour reprendre les mots du Chef de l'Opposition officielle, M. Jacques Parizeau (que M. Juneau semble aimer paraphraser), peut-on affirmer qu'avec un écart actuel du fardeau fiscal de 2 % au détriment du contribuable québécois par rapport à son homologue ontarien, une augmentation du fardeau fiscal local via l'impôt foncier n'est pas de nature à augmenter cette marge pour la faire grimper à 4 ou 6 % ?

Car nous touchons là le point crucial du problème qui nous occupe : il s'agit pour le gouvernement de faire assumer des hausses de taxes par les pouvoirs locaux, commissions scolaires ou municipalités. Et de surcroît, on utilise l'impôt foncier pour ce faire, le plus socialement injuste des grands instruments de taxation, s'il en est un, celui auquel ni un propriétaire, ni un locataire ne peut se soustraire, chacun devant se loger.

Et que se passe-t-il en fait derrière ce cou de force du gouvernement Bourassa ? D'aucuns diront qu'il ne se passe rien, en dérision certes, mais ce point de vue cache un fond de vérité. En faisant taxer d'autres paliers de gouvernement, M. Bourassa évite de faire des choix difficiles dans ses propres budgets ou dans celui des réseaux qu'il administre. Ça n'est pas, loin de là, une décentralisation qui s'effectue en ce moment, mais un simple transfert de comptes à payer. Et ce transfert cache à son tour le désengagement de l'État du domaine de l'Éducation, au moment où tous les intervenants de la société s'entendent pour dire qu'on devrait plutôt y investir en priorité de l'argent frais (en plus, bien sûr, d'y faire un certain ménage dans les structures administratives).

Dans un même temps, pour que les commissions scolaires puissent désormais assumer l'entretien des équipements et bâtiments scolaires, le gouvernement a décrété que le fardeau fiscal local sera, dans les faits, cinq ou six fois plus lourd en région périphérique qu'en zone urbaine. Où en seront nos écoles dans cinq ans ? Qu'en pensent les contribuables, pour lesquels en définitive se bat l'UMQ dans ce dossier ?

M. Juneau aurait tort de croire que les municipalités ne veulent pas faire leur part pour soulager le gouvernement de son impasse de trésorerie; c'est plutôt le gouvernement qui, à l'heure actuelle, confond un problème de trésorerie avec une réforme de la fiscalité municipale.

Et n'est-ce pas l'UMQ qui, la première, a indiqué une voie à suivre pour dégager de l'argent frais en éducation tout en responsabilisant les élus du monde scolaire, sous la forme d'une tarification à l'usager pour financer les activités parascolaires ? N'est-ce pas également l'UMQ qui, apprenant les problèmes financiers du gouvernement (avant les coupures de transferts du fédéral), a décidé d'accepter l'actualisation du Pacte fiscal de 1980 qui se solderait par une taxation foncière scolaire accrue de 75 millions $? Finalement, n'est-ce pas encore l'UMQ qui invite depuis un mois le gouvernement de M. Bourassa à s'asseoir et à convoquer des assises Québec-municipalités sur la fiscalité locale, afin de revoir un concordat intervenu il y a dix ans, et à partir duquel les municipalités se sont gouvernées ?

Le traitement que semble en voie d'accorder le gouvernement actuel aux municipalités est-il un moyen de récompenser la bonne performance administrative de ces dernières ? Parce que les municipalités ne font plus de déficits, le gouvernement les croit riches. C'est oublier que les municipalités consacrent la même part de leurs dépenses au service de la dette que ne le fait le gouvernement. Et que les prochaines année apporteront des alourdissements de factures fiscales pour financer les investissements municipaux en environnement notamment (assainissement des eaux, gestion des neiges usées, politiques de récupération et de recyclage des déchets, etc.).

L'UMQ voit aujourd'hui l'occasion de lancer un débat de société au terme duquel, nous en sommes certains, la population exprimera le souhait que le gouvernement mette fin à l'improvisation dans sa manière de gérer les finances de la province.

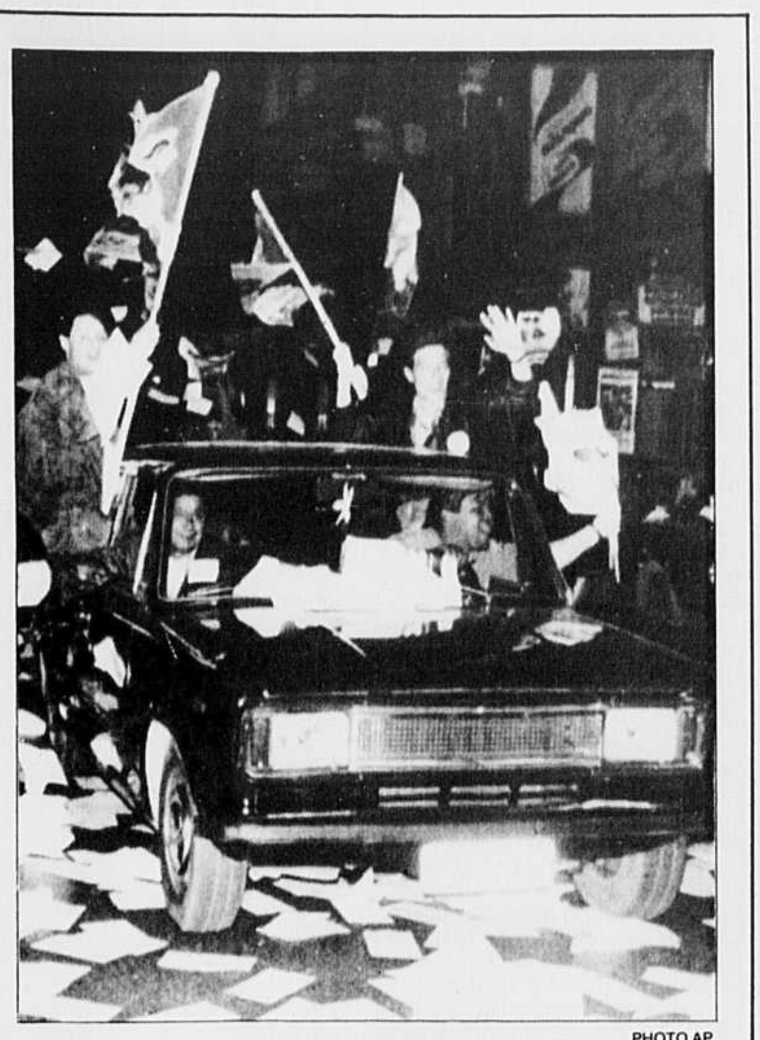

PHOTO AP

Parti content à Athènes

Des partisans ravis du parti de Constantin Mitsotakis ont envahi hier les rues d'Athènes, à l'annonce de leur victoire.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bonn

encore plus complexes lorsqu'on s'avance sur le terrain des mentalités. Le démantèlement spectaculaire des forces de sécurité — la Stasi — a voilé le problème de fond de la surveillance et du « conditionnement » de la population. Pour le professeur Harmut Jackel, de l'Université de Berlin-ouest, la pénétration d'une idéologie est plus pernicieuse. Selon lui, « tout le système d'enseignement a été plus ou moins touché : la plupart des directeurs d'écoles étaient au mieux membres du Parti communiste, au pire informateurs de la Stasi ».

Mais on se garde bien de dépeindre un tableau carrément apocalyptique. L'ouverture à l'est, l'accès aux marchés de démocraties autrefois populaires, toute cette démarche pourrait peut-être profiter de l'intégration des experts formés en RDA. De même, le concours des nombreux linguistes est-allemands devrait être d'un précieux secours pour l'économie allemande à la recherche de nouveaux marchés.

Les dirigeants de Bonn, eux, dégagent empiriquement leçons et enseignements des élections du 18 mars, mais peut-être et surtout de la campagne électorale qui a précédé ce scrutin historique.

Tous les partis de la RFA se sont directement impliqués dans cette aventure. Du côté des démocrates-chrétiens (CDU) du chancelier Kohl, ils ont été plus de 200 militants à consacrer leurs vacances à l'organisation de ces élections en compagnie de leurs collègues retrouvés. Même constatation chez les libéraux (FDP) qui, comme le député bavarois Ulrich Irmer, ont été plus discrets. Chez les sociaux-démocrates, c'est l'ancien chancelier Witly Brandt qui a défendu, avec un succès relatif, le flambeau d'une social-démocratie autrefois bien ancrée dans cette région.

Pour le professeur Hartmut Jackel, de Berlin-ouest, la victoire éclatante de la coalition des partis rassemblés derrière le leadership effectif du chancelier Kohl mérite réflexion. Perdu dans la foule rassemblée à Iena, à la fin de la campagne électorale, l'universitaire berlinois a pu sentir l'admiration des citoyens de la RDA envers Helmut Kohl. « Ce dernier, précise Jackel, donne aux gens ce dont ils ont besoin à ce moment-ci. Il leur dit qu'ils sont compris, voulus et même aimés ». Lui-même social-démocrate, Jackel avoue que le nouveau patron de SPD, le bouillant ministre-président du land de La-Sarre, Oscar Lafontaine, n'a pas réussi à vibrer aux aspirations de ses compatriotes de l'autre côté de la frontière.

Andreas von Bulow est peut-être l'un des rares parlementaires de Bonn à n'avoir pas pris une part active à cette campagne électorale. Cet ancien collaborateur du Chancelier Schmidt s'inquiète de l'inévitable « mal de crâne » qui suivra l'euphorie actuelle. Et, s'il faut l'en croire, le climat change, change même très vite à l'est...

À Bonn, on a cru un moment que le scrutin du 18 mars avait signifié la fin de l'exode engagé en RDA dès l'été dernier, au moment où la Hongrie a ouvert ses frontières. Pendant une semaine, le flot de réfugiés a subitement chuté : le 19 mars, il est tombé aux environs de 200. On était loin de la moyenne quotidienne de 2000, enregistrée depuis le début de l'année. Mais la reprise, il y a quelques jours, du flux d'immigration inter-allemande ramène tout le monde à la case départ.

La poursuite de cet exode et l'ampleur des problèmes qui commencent à poindre au chapitre de leur intégration dans un pays qui a accueilli près d'un million d'immigrants, l'an dernier, ces facteurs justifient et expliquent la hâte des dirigeants de Bonn. L'objectif admis est maintenant d'arrêter l'hémorragie dans un pays qu'il faudra demain rebâtir. Dans le jargon des fonctionnaires, l'unification doit utiliser la procédure rapide (*fast track*), prévue dans la constitution de 1948. Pas question de reprendre les démarches constitutionnelles à zéro, répète-t-on partout : l'adhésion des territoires à l'est est déjà prévue dans l'article 23 de cette constitution.

Fin de semaine dernière, le gouvernement de Bonn déposait un projet de traité sur l'union économique et monétaire. Échéance de l'entreprise : début juillet. Il faudra d'ici là lever l'épineuse question du taux où l'argent de l'ouest sera converti en deutschmark.

Avec un sourire désarmant, certains hauts fonctionnaires ne craignent pas d'affirmer que tout cela peut et doit être mené très rondement, malgré la complexité de l'entreprise.

Il y a quelques jours, à quelques mètres de l'ancien Reichstag, là où se trouvait une partie du mur de Berlin, un Vopo — garde-frontière de l'est — échangeait des photos avec son collègue de l'ouest. L'unification de l'Allemagne est déjà sérieusement engagée.

— Demain : l'Allemagne en Europe.

◆ Bourassa

Et même le premier ministre Brian Mulroney laisse entendre que les objections formulées par Québec à ce sujet ne sont pas fondamentales. Décrivant Québec et Ottawa comme n'étant pas « aux antipodes » l'un de l'autre sur la question de la promotion fédérale de la dualité linguistique, M. Mulroney précise: « Je vois pas de grands obstacles à ce sujet-là ».

Pourtant, au lendemain du dépôt de la résolution McKenna, destinée à assortir l'Accord du lac Meech d'une dizaine d'ajouts, le ministre Gil Rémillard reliait la clause de la société distincte à cette notion de promotion et déclarait: « Le Québec n'acceptera pas de modifier, ni de près ni de loin, le critère de la société distincte et celui de la dualité canadienne, qui créent un équilibre entre les droits des minorités. »

« Estomaquée » par cette réaction, la FFHQ réclame depuis des explications au gouvernement québécois. Surtout que les engagements pris par Québec quant à la promotion de la dualité linguistique par le gouvernement fédéral, n'ont pas été étrangers à la décision de la Fédération de se rallier clairement à la cause du lac Meech.

Hier, devant le comité parlementaire chargé d'étudier sa résolution d'accompagnement, le premier ministre du Nouveau-Brunswick n'a pas exclu l'hypothèse d'ajouter quelques mots à sa proposition pour préciser que le pouvoir de promotion d'Ottawa se limite bel et bien aux seules sphères d'influence fédérale.

Sur un plan plus général, Frank McKenna a indiqué clairement qu'il attendrait d'avoir de « solides » assurances quant aux chances de succès de sa résolution d'accompagnement avant de donner le feu vert de sa province au lac Meech. A ce sujet, il a décrit comme « important » l'appui éventuel du Québec à ses propositions.

« Au bout du compte, j'espère que les gens du Québec verront dans ma résolution des changements qui ne sont pas menaçants, et s'ils veulent faire partie du Canada, ils devraient les accepter. »

Premier témoin aux audiences du comité, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a voulu préciser le sens de sa démarche.

« Je ne suis pas en croisade pour sauver le lac Meech, a-t-il expliqué en décrivant l'accord comme un document peu excitant, je veux une réconciliation nationale. »

Et cette réconciliation passe maintenant, à ses yeux, par le lac Meech, ce dernier ayant maintenant statut de symbole incontournable pour le Québec.

« Au minimum, ma résolution et l'adoption du lac Meech nous permettront de transmettre ce pays intact à une nouvelle génération de leaders. » Un nombre-record de députés des trois partis ont assisté aux premières heures de ces audiences qui ont donné lieu à des critiques très nuancées du projet du lac Meech.

A plusieurs reprises, le premier ministre McKenna a d'ailleurs lui-même défendu certains aspects de l'accord original, y compris la clause de société distincte qu'il juge innoffensive pour l'avenir du système fédéral.

« Ceux qui disent qu'elle va rendre la séparation du Québec plus facile se trompent, affirme à ce sujet le premier ministre du Nouveau-Brunswick, toutes les provinces peuvent déjà, si elles le veulent, se séparer. »

De son côté, la Société nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick a fait valoir que la notion de voir Ottawa faire la promotion de la dualité linguistique pouvait attendre la prochaine ronde constitutionnelle.

« Nous voulons la promotion de la dualité mais pas si c'est pour mettre en péril l'accord actuel » explique son président Réal Gervais.

Cependant, selon le doyen de la faculté de droit de l'université de Moncton, Yvon Fontaine, le Québec n'a pas de raisons valables de rejeter les propositions McKenna en particulier celle sur la promotion de la dualité linguistique.

◆ Fujimori

maoïstes du Sentier lumineux, les électeurs s'étaient rendus aux urnes en grand nombre. Le vote est obligatoire au Pérou.

Dans l'Ayacucho, fief de la guérilla, les électeurs ont donné quatre fois plus de voix à Fujimori, un fils d'émigrés japonais, qu'à Vargas Llosa, dont le programme de centre-droite comporte de strictes mesures économiques, dont une réforme fiscale et une réduction des dépenses publiques.

Peu après la fin des opérations de vote, Vargas Llosa, longtemps donné comme le vainqueur assuré, a exhorté Fujimori à se retirer et à le soutenir, mais ce dernier a décliné l'invitation.

Alberto Fujimori n'a pas de programme précis. Ce qui le différencie le plus de son adversaire est la pauvreté matérielle de sa campagne électorale, un handicap qui semble lui avoir paradoxalement profité : de nombreux Péruviens se sont en effet dits écoeurés par la campagne de Vargas Llosa, menée à coups de millions de dollars.

Les deux hommes ont en tout cas rejeté loin derrière eux le candidat du pouvoir sortant, Luis Alva Castro, qui n'obtiendrait que 16,4 % des voix, alors qu'il devait arriver en deuxième position selon les sondages pré-électoraux. Un désaveu cinglant pour le président sortant Alan Garcia, qui ne pouvait pas se représenter.

Vargas Llosa a invité son rival dans un hôtel du centre de Lima pour lui proposer de nouer une alliance qui éviterait de recourir à un second tour.

Mais M. Fujimori a décliné l'offre. « Au premier tour, il y a eu deux propositions de changement, a-t-il déclaré. Je pense qu'un second tour est nécessaire pour débattre de ces propositions. Le verdict doit être celui du public ».

Les deux hommes se sont félicités de la forte participation du peuple aux élections, malgré les appels à l'abstention lancés par la guérilla maoïste du Sentier lumineux, qui a tué 28 personnes au cours du week-end, dont 17 paysans qui allaient voter dans la ville de Tomas de Pata.

« Le phénomène Fujimori a brisé le moule. Les citoyens n'accepteront pas ce que le pouvoir a tenté d'imposer avec tant d'argent », a déclaré Henry Pease, candidat marxiste malheureux, en évoquant les millions de dollars dépensés par Vargas Llosa pendant sa campagne.

Pease, crédité de 7 % des voix, a déclaré qu'il doutait de voir Vargas Llosa remporter plus de voix au second tour qu'au premier, dans la mesure où « tous les autres suffrages se sont exprimés contre ses propositions économiques ».

Pour gagner les élections, Fujimori doit réunir sur son nom toutes les voix qui, de la gauche au centre, ont réalisé un total combiné de 25 % au premier tour.

« Il est probable que Fujimori remportera le deuxième tour », a souligné pour sa part Jorge Castillo, ancien maire « aprista » (social-démocrate) de Lima, qui a remporté un siège au scrutin législatif, organisé parallèlement aux présidentielles.

Comparé aux machines bien huilées des partis politiques, Fujimori, un novice devant les médias et dans l'arène politique, a apporté un peu d'air frais dans la campagne électorale, en y enrôlant famille et amis, avec des moyens modestes.

Lors d'une conférence de presse, il a exprimé l'intention d'améliorer le sort de sept millions de Péruviens réduits à une vie de misère, première étape dans la lutte contre la violence politique qui a fait 17 000 morts en dix ans. Fujimori a aussi annoncé qu'il renouerait des relations normales avec les créanciers étrangers, après la quasi-rupture de 1986.

◆ Les conservateurs

Pendant la campagne électorale, le futur premier ministre s'est engagé à réduire les dépenses publiques et à réviser à la baisse la politique de protection sociale mise en place par les socialistes. Il a également promis de rétablir des relations diplomatiques complètes avec Israël et de signer un accord avec Washington pour maintenir la présence des bases militaires américaines.

La troisième élection en Grèce en moins de 10 mois a porté un coup dur à l'ancien premier ministre Andreas Papandreou et à sa formation, le Parti socialiste panhellénique (PASOK), crédité de 123 sièges.

Mitsotakis, un rival de Papandreou depuis 25 ans, s'était allié avec les communistes après les élections de juin dernier pour poursuivre l'ancien premier ministre, impliqué dans une série de scandales politico-financiers.

Papandreou, inculpé de complicité pour des affaires de détournement de fonds et d'écoutes téléphoniques, risque la prison à vie. Mitsotakis ne paraissant pas diposé à la clémence, il devrait comparaître en justice.

Le parti de la Nouvelle Démocratie devrait constituer un gouvernement peu étoffé, dont la principale tache sera de lutter contre la crise économique.

Parmi les députés de ce parti qui devraient obtenir un portefeuille ministériel figure notamment Miltiades Evert, un économiste de 51 ans qui pourrait être chargé des Affaires étrangères si Mitsotakis n'en fait pas son domaine réservé.

Evert était ministre des Finances puis de l'Industrie lorsque la Nouvelle Démocratie était au pouvoir de 1974 à 1981. Il était ministre de la Santé dans le gouvernement de coalition avec les communistes, de juin à octobre 1989.

Antonis Samaras, 39 ans, étoile montante du parti, était ministre des Finances dans la coalition avec les communistes, puis ministre des Affaires étrangères dans la coalition avec tous les partis grecs au pouvoir de novembre à février.

Cet économiste issu de l'université de Harvard devrait se voir confier le portefeuille de l'Economie ou des Finances.

L'accord de gouvernement conclu hier matin a été vivement attaqué par M. Papandréou, qui a annoncé une lutte sans répit contre le futur gouvernement.

◆ Des yeux

Hubble fournira des images dix fois plus précises, et de 50 à 100 fois plus lumineuses, que celles qui sont prises par les plus grands téléscopes terrestres. Il permettra aussi d'observer dans l'ultra-violet, un rayonnement actuellement bloqué par l'amosphère.

Eduardo Hardy, qui a été choisi comme les autres à la suite d'un concours international, travaille avec deux chercheurs italiens et deux chercheurs américains à mesurer l'intensité des étoiles dans une galaxie nommée Fornax.

Cette galaxie est petite, relativement proche de nous, les étoiles y sont probablement très vieilles, et on y retrouve cinq « amas globulaires » (des groupes de plusieurs centaines de milliers d'étoiles). L'équipe mesurera la luminosité et la composition chimique d'un groupe d'étoiles qui répondent au doux nom de « RR de la Lyre ».

Avec sa résolution dix fois plus grande, Hubble permet donc d'examiner des groupes d'étoiles très rapprochées que l'on ne pouvait distinguer clairement auparavant à cause de l'atmosphère de la Terre.

En mesurant la relation entre la luminosité des étoiles de ces amas globulaires, et leur composition chimique ainsi que leur âge, en les comparant avec les objets dans notre propre galaxie, on croit pouvoir améliorer la mesure de distance des étoiles.

Jean-René Roy, un autre chercheur de l'Université Laval, tournera ses yeux vers les « galaxies naines », dont la composition en éléments lourds est 50 fois plus faible que dans les galaxies ordinaires. Les « naines » présentent donc de la matière semblable à celle qui existait au début de l'univers, peu de temps après le *big band* originel. En les analysant, on pourrait mieux comprendre comment l'univers est né.

Pour les pauvres mortels qui se préoccupent de l'hypothèque à payer ou du film à aller voir samedi soir, la discussion avec les astrophysiciens dépasse l'imagination... « Nous espérons aussi pouvoir observer des quasars, ajoute M. Hardy, ces phénomènes énergétiques situés à l'intérieur de galaxies très éloignées ». Un quasar, ça ressemble à quoi ? Personne ne le sait. On sait que « ça » émet un rayonnement énorme, mille fois plus qu'une galaxie normale. Ce pourrait être des trous noirs, dont l'explication se situe à la jonction de la science pure et de la science-fiction.

Le télescope spatial Hubble devait être lancé il y a plusieurs années. On a perdu du temps, et « l'instrumentation utilisé dans le télescope commence à dater » dit Eduardo Hardy. Par contre, ce retard présente un avantage : les outils d'analyse informatique ont évolué de telle façon que les données reçues livreront leurs secrets plus rapidement.

Hubble enverra ses images et ses données au nombreux ordinateurs de par le monde utilisés par autant de chercheurs. Un premier groupe d'astronomes, qui a travaillé à la conception du télescope, aura la priorité d'observation.

Puis, un deuxième groupe, les observateurs généraux dont fait partie les équipes québécoises, utiliseront leur droit d'observation dans quelques mois.

« Nous sommes propriétaires des données que nous recueillons pendant un an, ajoute M. Hardy. Après, toutes les données entrent dans une banque publique, qui sera disponible à tous les chercheurs ».

La suite d'une analyse

(NDLR) — En page A-1, le samedi 7 avril, LE DEVOIR publiait une analyse de Gilles Lesage sur le fait que, une fois par décennie, l'Assemblée nationale fait front commun, et que gouvernement et PQ trouvaient leur compte en rejetant à l'avance tout amendement au lac Meech.

Malheureusement, à cause d'une erreur technique, la conclusion de ce texte, en page de suites (A-12) s'est retrouvée en queue d'un autre article, portant sur le carnage à Katmandou.

Voici la conclusion du texte de Gilles Lesage: *aussi, de tels gestes de rare solidarité sont cruciaux et ont des effets durables. Le Québec et le Canada subissent encore les effets de la résolution de 1981. Dans dix ans, peut-on présumer, on se ressentira encore des votes du 22 mars et du 4 avril 1990. A marquer d'une pierre blanche, sans cynisme.*

De part et d'autre, il y a calcul et stratégie, personne ne triomphe à vrai dire. Tout est plus clair du côté péquiste, qui a bien joué ses billes et s'est remis dans le circuit. Il aurait coincé le gouvernement? Ce dernier s'est laissé faire. Pourquoi exactement? Depuis mercredi, personne ne veut éclairer la lanterne publique. Il est toutefois évident que l'adoption de la résolution se situe dans le droit de la politique de M. Bourassa depuis le discours du Mont-Gabriel, en mai 1986, en passant par la loi 178 et le refus de se laisser imposer des solutions de l'extérieur. M. Bourassa est comme une anguille et souvent ambigu. Toutefois, dans les moments cruciaux, il se situe nettement dans la grande lignée québécoise et nationaliste depuis 30 ans, depuis Jean Lesage.

Si le gouvernement est encore une fois isolé, le 23 juin, il le sera en solidarité avec les Québécois, fort d'un consensus durement acquis et que M. Bourassa tient à maintenir contre vents et marées. Là est le secret de son geste conciliant de mercredi. Il ne veut pas se laisser doubler par M. Parizeau, il veut surtout être fidèle à l'héritage, comme l'opinion populaire et les sondages l'y incitent d'ailleurs avec insistance.

Comme dit M. Parizeau, c'est le Québec qui y gagne, sans bluff mais dans le respect de sa « société distincte », plus que jamais. Quand il y a péril, la famille serre les coudes.

Appel aux amis du Devoir

Pâques marquera la fin de la première étape de la campagne de financement du DEVOIR.

L'appel aux amis du DEVOIR a déjà rapporté plus de 235 000 $.

Compte tenu des engagements et des sociétés, nous sommes près de l'objectif visé de 1 000 000 $.

Un effort de ceux et celles qui n'ont pas encore contribué à cette campagne nous aiderait grandement.

Un journal indépendant a besoin de ses amis pour le demeurer.

Soyez-en.

Bernt Tayspère

APPEL AUX AMIS DU DEVOIR

J'APPUIE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU **DEVOIR** ET JE VERSE

❑ 50 $ ❑ 100 $ ❑ 250 $ ❑ 500$ ❑ 1,000$ ❑ AUTRE_____$

LE DEVOIR

❑ MASTER CARD ❑ AMERICAN EXPRESS

❑ VISA ❑ CHEQUE

NO _____ EXP ____

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1990

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE_____

PROVINCE _____ CODE POSTAL_____

DATE _____ SIGNATURE _____

S.V.P. FAIRE VOTRE CHEQUE À L'ORDRE DU DEVOIR ET LE FAIRE PARVENIR AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF LE DEVOIR, 211 SAINT-SACREMENT MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 1X1

❑ *JE SUIS DISPONIBLE POUR M'IMPLIQUER DANS UN RÉSEAU D'AMIS DU* **DEVOIR** D-4-10

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 10 avril 1990

Guillevin est frappée par la faiblesse de l'économie

Claude Turcotte

Photo Jacques grenier

Mme Jeannine Guillevin-Wood

LE RALENTISSEMENT général de l'économie a affecté sensiblement les résultats du quatrième trimestre de Guillevin International, qui s'attend à une année difficile sans toutefois devoir sacrifier sa politique de croissance.

La performance de Guillevin s'est bien maintenue pendant les neuf premiers mois de l'exercice ayant pris fin le 31 janvier, mais le virus du ralentissement de l'économie a frappé l'entreprise dans le dernier trimestre, si bien que les ventes ont baissé à 105,9 millions $ par rapport aux 106,3 millions $ du trimestre correspondant de 1989. Pour les mêmes périodes, le bénéfice net a régressé de 1,9 million $ à 473 000 $, ce qui se traduit par un bénéfice net par action de quatre cents comparativement à 30 cents en 1989. Les dirigeants de la compagnie estiment que si la tendance des neuf premiers mois s'était poursuivie, il y aurait eu 12 millions $ de ventes de plus.

Quoi qu'il en soit, pour l'ensemble de l'exercice Guillevin a atteint un chiffre d'affaires de 428,1 millions $, soit une hausse de 7,3 % sur les 398,9 millions $ de 1989. Le bénéfice net fut de 5,9 millions, ou de 91 cents par action, en baisse de 14,1 % sur les 6,8 millions, ou 1,09 $ par action, de l'année précédente. Les fonds autogérés se sont chiffrés par 8,6 millions $ contre 8,9 millions en 1989 et le fonds de roulement fut de 59,3 millions $ par rapport à 47,6 millions $. Il n'y avait pas eu de baisse de rentabilité depuis sept ans chez Guillevin.

Mme Jeannine Guillevin-Wood, présidente du conseil et chef de la direction, a déclaré hier au cours d'une réunion de presse qu'elle serait très satisfaite de ces résultats si la compagnie était privée. Elle a soutenu que Guillevin demeure une entreprise en très bonne santé. Diverses mesures ont été prises pour protéger les marges de profit, mais la montée des taux d'intérêt affecte particulièrement les compagnies de distribution, a expliqué la présidente, en donnant l'exemple des derniers résultats annuels de Provigo. Chez Guillevin, une variation de 1 % dans les taux d'intérêt a un effet de 4 à 5 cents par action. Par ailleurs, l'industrie de la construction en ralentissant ses activités a affecté directement les ventes de ses fournisseurs dont Guillevin.

La direction de l'entreprise avait planifié son année sur d'autres prévisions économiques, si bien qu'après coup Mme Guillevin-Wood n'hésite pas à avouer que « certains investissements n'auraient pas été faits si nous avions su que les taux d'intérêts continueraient d'augmenter ». Elle a donné l'exemple d'investissements (3,8 millions $) en informatique qui auraient été retardés.

Pour atténuer les coûts d'intérêt, on a donc décidé de réduire les inventaires et de couper dans les frais de personnel en appliquant une politique d'attrition. Guillevin maintient une équipe d'environ 1300 employés. Il n'est pas question de faire des mises à pied, à moins qu'il n'y ait une détérioration encore plus prononcée de l'économie, ce qui ne fait pas partie des prévisions présentement.

En revanche, Guillevin ne veut absolument pas mettre sa politique de croissance dans les boules à mite. Diverses acquisitions ont été faites en 1989 et depuis le début de 1990. « Guillevin a pris des mesures pour poursuivre sa croissance », assure-t-on.

En outre, Guillevin s'est associée, en novembre dernier, avec deux importants partenaires pour faire face à la mondialisation des marchés. L'un de ces associés est le groupe français CDME (Compagnie de distribution de matériel électronique), qui détient du reste 28 % du capital-actions de Guillevin et qui possède aussi un droit de préemption sur les actions de la principale actionnaire, Mme Guillevin-Wood. L'autre associé est Southern Electric Supply, un groupe du sud-est des États-Unis. Les trois ont uni leurs efforts et leur expertise pour élargir leurs sources d'approvisionnement et élaborer des stratégies commerciales auprès de leurs principaux fournisseurs.

Enfin, Mme Guillevin-Wood a précisé que l'entente avec CDME prévoit qu'elle devra offrir ses actions à ce partenaire lorsqu'elle atteindra l'âge de 65 ans, c'est-à-dire dans quatre ans et demi.

Bombardier mettra la main sur Learjet

(PC) — Bombardier a annoncé hier qu'elle paiera 75 millions $ US pour l'achat de Learjet Corporation, manufacturier de petits avions à réaction conçus pour une clientèle d'affaires, des appareils qui se trouvent à concurrencer directement le Challenger de Bombardier.

La société montréalaise acquerra Learjet de son propriétaire actuel, Integrated Resources, de New York, et reprendra la dette ainsi que les prêts en cours contractés par Learjet en vertu d'une marge de crédit de 38 millions $, a fait savoir Bombardier dans un communiqué.

Le texte ajoute qu'Intergrated demandera la protection de la Loi américaine sur les faillites pour permettre à sa filiale (Learjet) de conclure la transaction.

Bombardier et Integrated indiquent qu'elles ont convenu de ne faire aucun autre commentaire avant d'avoir reçu l'autorisation de la cour.

Learjet, dont le siège social se trouve à Wichita, au Kansas, emploie 2750 personnes dans le monde et ses ventes excèdent 250 millions $ US. Fondée dans les années 50 par feu William P. Lear, elle a fabriqué plus de 1600 appareils qui ont été construits et vendus aux États-Unis et dans 37 autres pays.

Elle produit présentement trois petits avions à réaction, et réalise aussi des contrats en sous-traitance dans le cadre de programmes commerciaux et gouvernementaux pour le compte notamment de Boeing, Martin Marietta et McDonnell Douglas.

Bombardier, qui a enregistré des revenus de 1,4 milliard $ pour 1989, fabrique des trains, des wagons de métro, des véhicules récréatifs et des avions. Sa division Canadair de Montréal produit le Challenger, l'avion-citerne CL-215 et exécute aussi des travaux en sous-traitance dans le cadre de programmes importants comme l'Airbus européen et le Boeing.

Bombardier a fait l'acquisition, l'an dernier, du manufacturier d'avions Short Brothers d'Irlande.

BOMBARDIER

Learjet

(CP)

Revenu Québec rembourse à un rythme sans précédent

Sylvain Blanchard

YVES SÉGUIN est content.

Les remboursements du fisc aux contribuables québécois se font actuellement à un rythme sans précédent. Les choses vont si bien que le ministre va même jusqu'à prédire que tous les remboursements auront été effectués en juin, donc à temps pour les vacances.

Ce n'est pas tout : Yves Séguin constate que les Québécois sont de plus en plus nombreux à faire eux-mêmes leur rapport d'impôt. La moitié des contribuables, selon lui, se débrouillent maintenant seuls, ce qui représente un virage important par rapport à la tendance des dix dernières années où les spécialistes de l'impôt commençaient à en mener large.

Même s'il est difficile de mesurer ce phénomène avec exactitude, le ministre remarque que le sceau des bureaux de comptables, de même que les signatures doubles sur les rapports d'impôt, celle du contribuable et de la personnne qui l'a aidé, sont en baisse marquée.

« De plus en plus de gens s'y retrouvent, ça c'est certain, dit M. Séguin. Et c'est là une grande victoire, parce que tous les efforts que je fais depuis mon arrivée au ministère visent à permettre aux citoyens d'y voir clair. J'en ai assez de les voir se faire écraser par des systèmes ».

« En ce qui concerne la rapidité avec laquelle les remboursements s'effectuent actuellement, il s'agit là encore d'une belle victoire parce que cette question était la principale cible des critiques faites au Ministère ».

« Les citoyens se sont dits souvent révoltés de constater qu'ils ne pouvaient pas compter sur cet argent, de l'argent qu'on leur doit, pour leurs vacances ou toutes autres dépenses importantes. Eh bien, c'est réglé. Jamais dans l'histoire, les Québécois n'auront été remboursés aussi rapidement ».

Yves Séguin était donc heureux hier d'expliquer que le rapport d'impôt simplifié qu'il a introduit l'an dernier donne déjà des résultats significatifs, lui qui est entré en politique justement pour corriger les nombreuses anomalies du système fiscal québécois.

Heureux aussi de dire que les plaintes adressées au ministère du Revenu sont en baisse et que cela est attribuable en bonne partie aux fonctionnaires du Ministère qui ont commencé à modifier sensiblement leur approche vis-à-vis les requêtes des citoyens.

« Je dis souvent à mes fonctionnaires que les gens devraient être traités de la même manière qu'eux souhaiteraient l'être lorsqu'ils se retrouvent dans un hôpital, ou dans tout autre milieu où ils se sentent complètement démunis. Selon certains, on est encore loin du compte, mais chose certaine, on est engagé dans la bonne direction ».

L'usine de GE à Lachine décroche un contrat de 150 millions de la SEBJ

GÉNÉRALE Electrique du Canada a signé un contrat évalué à plus de 150 millions $ avec la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) pour la fourniture et l'installation de 8 groupes turbine-alternateur hydro électriques destinés à la centrale LG1, du Complexe La Grande. La mise en service de ces groupes sera échelonnée sur une période de deux ans, entre 1994 et 1995.

Les huit turbines et alternateurs seront conçus et fabriqués par la division Matériel hydroélectrique de GE Canada, à Lachine, qui célèbre cette année son 70e anniversaire, puisqu'elle construisait en 1920 sa première turbine. L'usine emploie quelque 650 personnes.

Il existe un autre fabricant au Québec, soit Marine Industrie, qui obtient également des contrats de la SEBJ ou de Hydro-Québec. Pour ces manufacturiers de turbines et alternateurs, il n'y a pas d'appel d'offres. Il existe une entente entre tous ces intervenants, à savoir Hydro-Québec, SEBJ, GE et Marine, pour « une répartition équitable » des contrats. Toutefois, chaque contrat particulier fait l'objet de négociations entre les deux parties contractantes. Cette pratique est arrêtée en vertu de la politique d'achat préférentiel du gouvernement du Québec.

Les turbines qui équiperont la centrale LG1 comptent parmi les plus grosses machines du genre en Amérique du Nord. Le diamètre de chaque roue de turbine atteindra 8 mètres; chaque turbine pèsera environ 760 tonnes métriques et produira 116 300 kilowatts d'électricité. Les alternateurs, d'une puissance nominale de 120 000 kVA, tourneront à une vitesse de 85,7 tours/minute; leur diamètre sera d'environ 15 mètres et leur poids de 735 tonnes métriques.

GE Canada, qui compte plus de 10 000 employés, dont près de 4000 au Québec, est un chef de file mondial dans le secteur hydroélectrique. La société se dit la seule société canadienne à effectuer en totalité la conception, les essais sur modèle, la fabrication et l'installation de turbines et d'alternateurs.

GE a aussi une commande pour des turbines alternateurs à Boisé, tandis que Marine en a à LG 2A et à Laforges 1.

La BERD est créée sans entente sur le choix de son siège social

PARIS (AFP) — La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée, hier à Paris, lors de la troisième conférence constitutive regroupant les 42 pays membres qui deviendront actionnaires.

L'ensemble des statuts ont été acceptés et « toutes les difficultés levées », à l'exception du choix du siège, qui reste à déterminer a déclaré au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Attali, conseiller du président français François Mitterrand, qui dirigeait des travaux préparatoires sur les statuts.

Le ministre a précisé que l'ensemble des articles avaient été paraphés par les 42 chefs de délégation et que la signature officielle interviendrait le 30 mai prochain.

Les Américains ont obtenu un certain nombre de satisfactions dans la partie de bras de fer engagée depuis janvier dernier avec les Européens sur le rôle de l'Union soviétique et la monnaie de contribution des pays membres, selon plusieurs observateurs.

Les participants ont décidé que le versement des contributions serait effectué en Ecu, dollars ou yen sur la base d'une parité fixe entre l'Ecu européen et les deux autres monnaies, selon plusieurs délégués.

Cette parité sera fixée sur la base de la moyenne des taux de change du dollar et du yen par rapport à l'Ecu européen pendant une période de six mois se terminant en septembre prochain, ont précisé à l'AFP des participants qui ont interprété cette décision comme une concession faite aux États-Unis.

Les Américains avaient insisté sur une parité fixe dollar-Ecu pour leur contribution afin d'éviter des problèmes avec le Congrès, qui doit voter celle-ci en dollars.

Ils ont aussi obtenu gain de cause concernant la limitation de l'accès pendant une période transitoire de l'URSS aux concours financiers de la BERD, jugeant que Moscou ne remplit pas encore pleinement les critères de démocratisation et de libéralisation économique retenus pour l'octroi de prêts aux pays d'Europe de l'Est.

Le capital de la BERD s'élèvera à 10 milliards d'Ecu (12 milliards $ US) et les États-Unis se sont assurés la part du plus important actionnaire avec une participation de 10 %, contre 8,5 % pour les grands pays européens et le Japon.

L'inclusion du yen japonais dans la formule de compromis adoptée a surpris plusieurs délégués qui estiment que cette solution a été mise au point samedi à Paris par les ministres des finances des sept grands pays industrialisés.

Des sources européennes estiment toutefois que cette négociation s'est déroulée sans vainqueurs ni vaincus puisque, soulignent-ils, les Américains « sont revenus de loin ». Ainsi, rappellent-ils, Washington s'était opposé non seulement à l'éligibilité de l'URSS mais à sa participation au capital, désormais fixée à 6 %.

Ils font aussi valoir que les Américains ont concédé des points en acceptant la participation en tant que membres à part entière de deux organismes communautaires, la Commission de la CÉE et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Autre point favorable pour la CÉE, qui a pris l'initiative de créer la BERD sur une proposition du président français François Mitterrand, son capital reste globalement majoritaire — 51 % —, soulignent des experts européens.

Les membres fondateurs — devenus 42 avec l'arrivée du Mexique — s'étaient déjà entendus pour que les prêts profitent non seulement au secteur privé qui est encore partiquement inexistant dans les pays de l'Est mais aussi à concurrence de 40 % au secteur public en voie de privatisation en particulier dans le secteur des infrastructures (télécommunications et fomation), malgré les réticences initiales de Washington.

Le choix du siège et du premier président de la BERD restent encore à déterminer.

Pessimisme au GATT

GENEVE (AFP) — Le groupe de négociation sur les marchandises, qui chapeaute au GATT le marchandage planétaire sur la libéralisation des échanges, a fait hier un constat relativement pessimiste de l'évolution de l'Uruguay Round, prévu pour s'achever dans 8 mois.

Seuls les États-Unis et la CÉE n'ont pas succombé à la récrimination générale, estimant qu'en accélérant le pas, on devrait pouvoir « boucler le paquet » dans les délais.

Quatre thèmes principaux — agriculture, textiles, accès au marché et régime de sauvegarde — ont été soulevés par les divers intervenants, qui ont dit leur déception de l'absence de progrès réel en ces domaines.

Hong-Kong, dont l'industrie textile fournit 40 % des emplois, l'Inde, la Yougoslavie, et le Pérou se sont amèrement plaints du fait que l'on n'ait pas encore précisé les modalités et la date de l'abolition de l'accord protectionniste AMF (Arrangement Multi-Fibres) et l'intégration de ce secteur au GATT.

Sur le dossier agricole, sans doute le plus explosif de la négociation, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en particulier ont fait remarquer que les positions divergeaient encore sensiblement et que sans « un changement majeur » dans l'attitude des principaux protagonistes (en clair, les États-Unis et la CÉE), on risquait fort de se retrouver au même point en juillet.

En ouvrant la réunion, le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, avait clairement souligné que l'on se devait d'avoir une idée précise du « paquet global » en juillet.

La bataille se joue principalement entre les États-Unis — soutenus par les principaux pays exportateurs — qui réclament l'abolition de tous les soutiens à l'agriculture, et la Communauté Européenne, qui estime cette démarche totalement irréaliste.

Par ailleurs, unanimement, les intervenants se sont élevés contre le principe de la selectivité, avancé par la CÉE, dans l'application des régles de sauvegarde.

Répondant à un certain mouvement de « panique » qu'il a cru déceler dans la salle, le représentant des Communautés, l'ambassadeur Tran Van Thinh, a, au contraire, fait remarquer que « les éléments du paquet étaient là » et qu'il « n'y avait pas place pour le pessimisme. » À ses yeux, des progrès ont été accomplis, les options ont été clarifiés, et il faut maintenant trouver la voie de sortie.

M. Tran a plaidé au passage pour la mise au point d'instruments efficaces de lutte contre le dumping — un sujet de friction important avec les Japonais — et pour l'établissement d'un équilibre dans le domaine tarifaire, demandant notamment aux pays en développement de « négocier de bonne foi » en la matière.

Ecartant tout pessimisme, le représentant américain, l'ambassadeur Rufus Yerxa, a estimé que l'on avait encore le temps de « conclure le Round, à condition d'en accélérer le rythme ».

En matière agricole, M. Yerxa a souligné la nécessité de dépasser le stade de la polémique et affirmé que l'Administration américaine n'était en rien affectée, dans son pouvoir de négociation, par le projet de législation agricole en discussion à Washington.

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300
⇩ 3613.60 - 18.72

Dollar canadien (Cents US)
⇧ 86.09 + .20

Indice de la Bourse de Montreal
⇩ 1863.86 - 10.20

Indice Dow-Jones
⇧ 2722.07 + 4.95

Or (Toronto, US$)
⇩ 375 - 5

(PC)

Le yen a bien réagi à la réunion du Groupe des sept

PARIS (AFP) — Le yen s'est faiblement redressé vis-à-vis du dollar hier, sur le marché des changes, au surlendemain de la réunion à Paris des ministres des Finances des pays les plus industrialisés, malgré les interventions en sa faveur de la Banque du Japon et de plusieurs banques centrales européennes.

Le dollar a clôturé à Tokyo à 156,45 yen, en baisse de 1,02 yen seulement par rapport à ses cours de vendredi, après avoir touché un plus bas à 155,60 yen dans un marché nerveux et confus.

La Banque du Japon et plusieurs banques centrales européennes (Bundesbank, Banque d'Angleterre, Banque de France et Banque de Suisse) sont intervenues sans que cette action ait eu un impact déterminant.

Lors de la réunion des responsables monétaires des sept pays les plus industrialisés (G7), samedi à Paris, le yen a remplacé le dollar au banc des accusés: les Sept ont souligné dans leur communiqué final que sa baisse entraînait des « conséquences indésirables sur le processus global d'ajustement » des économies.

Les Japonais se sont pourtant déclarés satisfaits de cette première mention du yen dans un tel communiqué. Elle sera comprise, espèrent-ils, comme un signe par les marchés financiers qui, selon M. Yasushi Mieno, gouverneur de la Banque du Japon, ne s'y attendaient pas.

En réalité, les participants au G7 se sont contentés d'un constat négatif, sans s'engager à intervenir au-delà d'un simple suivi « de près » de l'évolution de la devise japonaise.

L'affirmation traditionnelle de leur volonté de « coordonner leurs politiques économiques et de coopérer sur les marchés des changes », n'aura sans doute pas répondu aux attentes de Tokyo, même si le ministre japonais, M. Ryutaro Hashimoto, a espéré, devant la presse, que les marchés des changes réagiraient positivement. « Le marché doit accueillir cet engagement comme quelque chose de certain », a-t-il dit.

Il semble en fait que les partenaires du Japon, excepté sans doute les Américains, aient plutôt rejeté sur Tokyo la responsabilité des problèmes du yen, décrits par le ministre italien Guido Carli comme essentiellement « domestiques ».

Il est même vraisemblable qu'ils ont plaidé pour une nouvelle hausse des taux d'intérêt japonais. « Les interventions sur le marché des changes ne sont pas un substitut à l'action sur les éléments économiques fondamentaux », a ainsi déclaré M. Carli à l'issue de la réunion.

Si les Japonais peuvent estimer avoir été les laissés pour compte de cette réunion, les Allemands, en revanche, n'ont qu'à s'en féliciter: le G7 a décerné un satisfecit à la politique d'unification économique et monétaire engagée par Bonn, qui, selon le communiqué, « pourrait contribuer à améliorer la croissance mondiale et à réduire les déséquilibres extérieurs en Europe ».

Plus généralement, les Sept se sont félicités de l'orientation des pays de l'Est vers l'économie de marché. Ils se sont engagés à appuyer cette évolution, en les aidant à entreprendre des réformes. Ils n'ont toutefois rien laissé filtrer de leurs brèves conversations sur la future Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD).

Auparavant les participants avaient entendu le directeur général du Fonds Monétaire International (FMI), M. Michel Camdessus, brosser un tableau plutôt optimiste de l'évolution de l'économie mondiale.

Les ministres et gouverneurs de banques centrales se sont néanmoins engagés à « rester vigilants », compte tenu des « taux d'inflation actuels ». Ils ont affirmé la nécessité de réduire les déficits publics dans certains pays, et d'y accroître l'épargne privée. Les Etats-Unis, le Canada et l'Italie, concernés au premier chef, n'ont pas été explicitement cités.

Pour ce qui est de l'épineux problème de l'augmentation des ressources du FMI, les Sept ont laissé au Comité Intérimaire la responsabilité de le trancher, lors de sa réunion du 7 mai à Washington.

Le G7 n'a pas évoqué la question de la dette des pays du tiers-monde. M.Bérégovoy a estimé pourtant que les évènements en cours en Europe de l'Est ne devaient pas détourner l'attention « de ce qui se passe dans le tiers monde, notamment en Afrique et en Amérique Latine ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

VOS IMPÔTS

Immeubles locatifs : sans projet de revenu, il y a rejet du fisc

Michel Guénard
Collaboration spéciale

LE GUIDE d'impôt intitulé *Revenus de location* contient une foule d'informations techniques qui devraient permettre à chaque propriétaire qui loue un bien immobilier de s'en tirer sans trop grande difficulté. Au départ, il faut comprendre que toute l'approche fiscale du guide repose sur le principe suivant : Revenu Canada doit avoir la preuve comptable que votre activité de location présente un espoir raisonnable de profit.

Si le montant de loyer que vous exigez de vos locataires ne vous permet pas d'acquitter vos frais de location, il s'en suivra que toute perte qui résultera en fin d'année de la location de votre bien immobilier ne sera pas déductible de vos autres revenus. Bref, aux yeux du fisc, la location d'un bien immobilier n'est pas une activité sans but lucratif. Sans projet de revenu, il y a rejet du fisc !

Ce piège fiscal s'ouvre sous les pas des parents ou grands-parents qui veulent venir en aide à leurs enfants ou petits-enfants afin de les « partir dans la vie ». Le scénario classique se déroule ainsi. Les parents bienfaiteurs — un Père Goriot bien intentionné — achètent une maison pour y loger le nouveau couple. Un loyer symbolique de 200 $ par mois sera exigé dans une région urbaine où le coût moyen des loyers se situe à 800 $ pour une résidence comparable. Souvent, la beauté du geste s'accompagne d'une série d'améliorations à la maison — nouveau système de chauffage, aménagement paysager, etc. — et l'on se dit que l'on va déduire à la ligne 126 du formulaire fédéral une substantielle perte nette locative pour l'année que se traduira par une généreuse récupération d'impôts.

Voilà une futur maison de cauchemar... fiscal. Pour corriger cette fausse route, voici comment procéder : informez-vous avant des niveaux de loyers dans la région pour un bien locatif comparable. Ne prenez pas la moyenne des loyers affichés mais le plus bas en vous assurant que le locateur n'a aucun lien de dépendance avec le locataire. Utilisez ce prix affiché comme celui que vous allez reçevoir pour la location de votre bien immobilier. Complétez alors le formulaire T-776 en utilisant ce montant de référence et vous n'aurez aucun problème avec les vérificateurs de Revenu Canada. Vous aurez respecté la sacro-sainte loi fiscale de la « juste valeur marchande » d'un bien locatif dans une région urbaine spécifique.

Cette année fiscale marque le début de carrière du formulaire T-936, une sorte de « photo-finish » de vos pertes nettes cumulatives sur placements pour l'année 1989. Si vous n'avez pas fait le calcul de vos PNCP pour l'année 88, Revenu Canada vous permet d'utiliser le même formulaire pour comptabiliser l'ouverture de votre compte pour l'année fiscale antérieure.

À inscrire en caractère gras lors de la préparation de votre déclaration de revenu de cette année : tous les contribuables qui affichent des revenus de location doivent compléter le formulaire T-936. Une perte locative de 1000 $ s'inscrit dans la colonne des « frais de placement cumulatifs » au même titre que les déductions pour frais d'intérêt engagés lors d'achat d'obligations d'Épargne du Canada selon le mode de l'épargne-salaire auprès de votre employeur.

Pour équilibrer les comptes, un revenu de location net de 5000 $ viendra gonfler la colonne des « revenus de placement cumulatifs ». En autant que vos revenus de placement cumulatifs sont supérieurs à vos frais de placement cumulatifs, votre compte de PNCP demeure au beau fixe, c'est-à-dire à zéro... le degré de contentement fiscal que vous recherchez.

Mais si l'inverse se produit, votre compte de PNCP viendra alors contrebalancer l'utilisation de votre exonération à vie de 100 000 $ de gain en capital. Une facheuse situation.

Comme tous les locateurs le savent déjà, on ne peut créer ni augmenter une perte locative en se prévalant de la « déduction pour amortissement » DPA pour un bien locatif, sauf dans le cas des biens de catégories 31 et 32. Les défunts abris fiscaux connus sous le vocable d'Immeuble résidentiel à multiple logements. Il n'y a que deux choses à retenir au sujet de la DPA : cette déduction est facultative et vous pouvez vous en prévaloir si vous avez des impôts à déduire ; la règle du 50 % de déduction s'applique à toutes les améliorations que vous avez apportées à un bien locatif.

D'ailleurs, l'utilisation de la DPA dans le calcul des revenus de location doit se faire avec la plus grande prudence. Si vous investissez à long terme dans le secteur immobilier, cela peut être intéressant pour vous en autant que vous attendiez à votre retraite, lorsque vos revenus imposables auront diminués, avant de vendre vos biens immobiliers. Mais pour ceux qui pratiquent la spéculation immobilière, la DPA prend des allures de boomerang. À la revente de l'immeuble, la DPA réclamée — allocation du coût en capital — se transforme en une récupération pleinement imposable. Mieux vaut oeuvrer exclusivement dans le domaine de la spéculation foncière, l'achat et la revente rapide de terrains... un bien non amortissable, donc libre de toute tentation de DPA.

L'auteur, spécialiste en panification financière, est associé principal chez Guénard et associés, bureau d'économistes-conseil.

Wilson compatit avec l'Europe de l'Est

LONDRES (PC) — Au début d'une tournée d'une semaine en Europe de l'Est, le ministre des Finances Michael Wilson a signalé hier la « tâche énorme » qui attend ces pays, en voulant remplacer le communisme par une économie de marché.

Dans une interview téléphonique depuis Varsovie, M. Wilson a cependant souligné que le gouvernement et les investisseurs canadiens étaient prêts à accélérer le processus et à faciliter le travail de transformation.

L'ampleur du défi à relever, a noté le ministre, provient du fait que ces pays « n'ont pas eu de marchés de capitaux ou de marchés financiers, ou même de système d'épargne ».

Des spécialistes ont prédit que les nouveaux gouvernements démocratiques des pays de l'Est vont être obligés d'imposer des mesures draconiennes pour établir un système économique qui puisse répondre aux besoins essentiels de la population.

Les deux principaux problèmes auxquels on aura à faire face seront les hausses des prix et du chômage, deux phénomènes ignorés au cours des 40 ans de régime communiste.

Le but de son voyage en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, a déclaré M. Wilson, est de « se rendre compte de ce qui arrive avec les réformes, de l'impact sur l'économie, de ce qu'ils pensent que les investisseurs canadiens peuvent faire pour les aider à obtenir un succès plus grand ou plus tôt, de ce que nous pouvons faire comme pays pour les aider ».

« Je pense ici, a-t-il ajouté, à la privatisation, au transfert de technologie, à l'aide pour développer un système de production pouvant mieux réussir dans une économie de marché.

« Il est réellement de première importance pour eux d'avoir accès à la spécialisation du secteur privé de différents pays dans la gestion, la production et le financement. »

VIE DES ENTREPRISES

Gaz Métro investit dans les tuyaux

GAZ MÉTROPOLITAIN a annoncé que sa filiale, Distributions Nergitec, venait de conclure une entente avec la compagnie Flex-Pression de Dorval pour la fabrication de tuyaux flexibles. Le projet, qui nécessitera un investissement de plus d'un demi-million de dollars, vise à faire fabriquer au Québec de la tuyauterie intérieure flexible destinée aux marchés canadien et américain, selon un communiqué de Gaz Métro. On y affirme qu'il n'existe actuellement aucun fabricant canadien de ce type de tuyauterie. Le consortium Nergetic/Flex-Pression compte ainsi s'attaquer en juillet prochain au marché canadien avant de se tourner vers le marché américain qui représente, à lui seul, des ventes d'environ 65 millions $ par année, note encore le communiqué.

Marchands Unis : 20 % de plus

MARCHANDS Unis a rélisé des ventes records de 201,5 millions $ en 1989, une progression de 20 % par rapport à l'année précédente, selon un communiqué. Ces ventes ont permis de verser 7,6 millions $ de rabais et escomptes aux marchands-actionnaires, une hausse de 22 % par rapport à 1988, précise la même source. Le bénéfice net attteint 790 000 $, une augmentation de 110 000 $ sur l'année précédente. Marchands Unis, une entreprise entièrement québécoise, est présente dans cinq secteurs d'activité: la quincaillerie, les matériaux de construction, la décoration, l'horticulture et le sport. Ses marchés, en plus du Québec, sont les Maritimes et l'Ouest canadien.

Groupe Hamelin se finance

LE GROUPE Hamelin vient de réorganiser sa structure financière afin de poursuivre son expansion. Évaluée, selon la compagnie, à 20 millions $, cette opération de financement a été réalisée et mise en place par Penfund ainsi que par le Groupe La Mutuelle. Spécialisé dans la production et la transformation de produits plastiques, notamment dans l'emballage alimentaire, le Groupe Hamelin emploie 850 personnes. Ses ventes se sont élevées à près de 100 millions $ l'an dernier. Le groupe est une compagnie privée, contrôlée par Robert Hamelin, et dans laquelle la Caisse de dépôt et placement du Québec détient une participation.

L'URSS et Pepsico accroissent leur troc

PEPSICO a signé d'un accord avec le gouvernement soviétique aux termes duquel les deux parties échangeront du Pepsi-Cola contre de la vodka et des bateaux. Il s'agit du plus gros contrat jamais signé entre une entreprise américaine et l'Union soviétique. Il porte sur 3 milliards $ US. Pepsico est présent sur le marché soviétique depuis 1974. Jusqu'à présent, il fournissait à Moscou la matière première — son sirop — qui est ensuite transformée en cola et mise en bouteilles en URSS et recevait en échange de la vodka Stolichnaya. Le nouveau contrat prévoit que Pepsico sortira ses profits d'URSS sous forme de cargos et de pétroliers. Pepsico est assuré d'obtenir un minimum de 10 pétroliers, d'une valeur de 300 millions $ US. Pepsico pourra renoncer à ses traditionnelles bouteilles de verre et vendre du Pepsi en bouteilles de plastique et en boîtes d'aluminium. Le nombre des usines de mise en bouteilles passera de 26 à 50. Pepsi compte financer cette expansion avec les profits tirés de la vente de vodka.

MCI et Telecom USA fusionnent

LES DEUX groupes américains de télécommunications, MCI Communications Corp. et Telecom USA ont annoncé un accord de fusion dans une transaction estimée à 1,25 milliard $ US. Aux termes de cet accord approuvé par les conseils d'administration des deux groupes, MCI va acquérir toutes les actions ordinaires de Telecom USA pour 42 $ US chacune. Cette transaction doit encore obtenir le feu vert des actionnaires de Telecom USA ainsi que l'accord des autorités fédérales notamment aux regards de la législation anti-trust. MCI, dont le siège social est à Washington, est la deuxième compagnie américaine de téléphone à longue distance derrière ATT alors que Telecom USA, basé à Atlanta (Georgie), se situe au quatrième rang. MCI a enregistré un chiffre d'affaires de 6,5 milliards $ US en 1989 alors que celui de Telecom USA s'est élevé à 713 millions $ US.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la
Régie de l'assurance automobile du Québec

Merrill Lynch

Donald A. Wright

M. Jerome P. Kenney, président et chef de la direction de Merrill Lynch Capital Markets, est heureux d'annoncer la nomination de M. Donald A. Wright au poste de président et chef de l'exploitation de Merrill Lynch Canada.

M. Wright est diplômé de l'université Sir George Williams de Montréal. Il possède 18 années d'expérience dans le domaine boursier, plus récemment comme directeur du département international de négociation d'obligations et d'effets du marché monétaire de Merrill Lynch. M. Wright conservera les responsabilités reliées aux activités de ce département au Canada en plus d'assumer ses nouvelles fonctions.

Merrill Lynch Canada, un chef de file du domaine de l'investissement, fait partie du réseau mondial de Merrill Lynch & Co. de New York, l'entreprise de services d'investissement la plus importante au monde. Merrill Lynch est membre des bourses de New York, Toronto, Londres, Hong Kong, Tokyo et Sydney et est inscrite aux bourses de New York, Londres, Paris et Tokyo.

ENAP, LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

VOUS DÉSIREZ UNE FORMATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION INTERNATIONALE?

Le diplôme de deuxième cycle en administration internationale (30 crédits)

— assure une formation professionnelle adéquate, théorique et pratique aux gestionnaires qui œuvrent, ou sont sur le point d'œuvrer, dans le domaine international que ce soit dans les secteurs public, privé ou associatif;
— forme des gestionnaires capables de saisir la nature et l'évolution de l'environnement international afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs de ce secteur.

Pour être admissible il faut:
— être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 (sur 4.0) ou l'équivalent; **ou**
— posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience de gestion jugée pertinente;
— avoir trois ans d'expérience pertinente.

Date limite pour présenter sa candidature:
Québec, Montréal et Hull:
27 avril 1990

Des rencontres d'information auront lieu dans les régions suivantes:

Québec	Montréal
11 avril	10 avril
19h00	19h30

Vous désirez des renseignements supplémentaires? Contactez

— à Québec	Martine Gallant	(418) 657-2485
— à Montréal	Marie-Pierre Larose	(514) 522-3641
— à Hull	Nicole Dumas	(819) 771-6095

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Bâtir
Développer
Moderniser
Consolider
Renflouer
Acquérir
Équiper

CONSULTEZ DES GENS D'AFFAIRES QUI PENSENT COMME VOUS

PARTOUT AU CANADA

RoyNat

FINANCEMENT D'ENTREPRISES

* Prêts à terme
* Prêts subordonnés
* Financement de rachat d'entreprise
* Financement immobilier
* Financement en syndicat
* Financement d'équipement

Siège social: (514) 987-4900
Succursales: Anjou: (514) 493-4555; Brossard: (514) 465-7520; Laval: (514) 668-3131; Pointe-Claire: (514) 426-4200; Drummondville: (819) 477-3801; Québec: (418) 683-2177.

FÉDÉRATION
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

«Avis est présentement donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie aura lieu lundi, le 30 avril 1990, à 11:00 heures de l'avant-midi au siège social de la compagnie, 1080 Côte du Beaver Hall, vingtième étage, Montréal, aux fins suivantes:

Approbation du rapport annuel et du bilan.
Décharge aux administrateurs.
Élection des administrateurs.
Nomination des vérificateurs.
Examen de toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

A. Leslie Kemenes,
Secrétaire»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Annonces classées	(514) 286-1200
Publicité	(514) 842-9645
numéro sans frais	*1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec		(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514	1-800-361-6059
	Indicatif 418	1-800-463-4747
	Indicatif 819	1-800-361-5699
	Indicatif 613	1-800-361-5699

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Les cours fléchissent

MONTREAL (PC) — Les cours ont fléchi, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a baissé de 10,20 points et se trouvait à 1863,86 au terme d'une séance calme. Le volume négocié totalisait 3,6 millions d'actions d'une valeur globale de 31,5 millions $. Les minières ont cédé 25,39 à 2000,31, les forestières 17,87 à 2649,21, les industrielles 10,48 à 1617,24, les bancaires 5,38 à 1705,57 et les pétrolières 1,06 à 1634,08 tandis que les services publics gagnaient 3,07 à 1632,63. Banque royale, en baisse de 1/8 à 21 7/8 s'est traitée à 98 939 exemplaires. Sechura Inc. a monté de 1/8 à 14 3/4 et 29 200 actions ont changé de main. Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Canadian Tire A a perdu 1/2 à 21, Canadian Pacific 1/8 à 24 1/8, CIBC 1/8 à 27 1/4, Corona A 1/2 à 9 1/8, Placer Dome 3/8 à 20 1/8 et Cambior 3/8 à 15 1/2. BNE a gagné 1/8 à 14 et Bombardier B 1/8 à 15 5/8. Sur 434 titres mis en jeu 100 étaient en hausse, 165 en baisse et 169 stables.

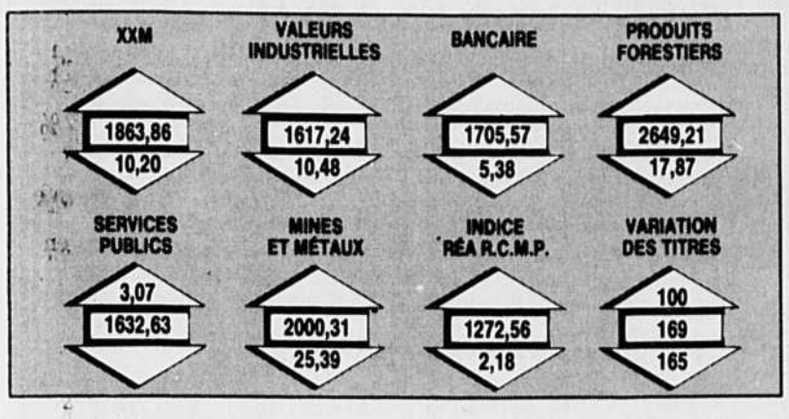

TORONTO

Les cours se replient

TORONTO (PC) — Les cours se sont repliés et l'activité était légère, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a chuté de 18,72 points et affichait 3613,60 en fin de journée. Le volume des échanges s'est dégonflé, à 15,5 millions d'actions contre 18,5 millions vendredi. Dans les industrielles, Canadian Pacific a perdu 3/8 à 24, Alcan 1/4 à 24 1/2, Canadian Imperial Bank of Commerce 1/4 à 27 1/4, Canadian Tire A 3/8 à 21 et Trizec A 3/4 à 20. Rothmans Inc. a gagné un à 69, Dynamic A 5/8 à 6 3/8, Mackenzie Financial 1/4 à 7 3/4, B.C. Telephone 1/8 à 18 1/4 et BCE 1/8 à 41 1/2. Dans les mines, Placer Dome a cédé 3/8 à 20 3/8, Echo Bay Mines 5/8 à 18 1/2 et Corona A 3/8 à $9 1/4. Madeleine Mines a gagné 1/4 à 6 3/4, Breakwater Resources 10 cents à 2.45 et Goldstake Exploration 35 cents à 1,65. Dans les pétroles, Prairie Oil Royalty abandonne 3/8 à 9 3/4, Renaissance Energy 3/8 à 26 5/8 et Strathfield 1/4 à 6 7/8. Chieftain International gagne 1/2 à 23, Consolidted HCO 24 cents à 1,40 et Encor Inc. cinq cents à 2,57.

NEW YORK

Gain modeste

NEW YORK (AFP) — Wall Street a débuté calmement la semaine, affichant un gain modeste malgré la reprise soutenue de Tokyo. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2722,07 en hausse de 4,96 points. Quelque 116 millions d'actions avaient été échangées. Le nombre des baisses était supérieur à celui des hausses: 819 contre 661, et 509 titres restaient inchangés. L'enthousiasme de la Bourse japonaise a eu peu d'influence sur Wall Street qui se tient sur la réserve à l'approche de la publication des résultats trimestriels des entreprises aux Etats-Unis, estiment des experts. Les taux d'intérêt des bons du Trésor américain à 30 ans, principale valeur de référence du marché obligataire, ont légèrement progressé, s'établissant en moyenne à 8,54 pc lundi après-midi contre 8,51 pc vendredi soir. Telecom USA Inc., qui fait l'objet d'un rachat par MCI, a gagné 16 1/4 à 38 1/8, CBS a progressé de 2 3/4 à 180 1/8 et Pepsico de 1 3/4 à 66 5/8. UAL a perdu 2 1/2 à 161, Dresser Industries a cédé 1 à 49 3/4 et Amax 7/8 à 26 7/8. Du côté des titres canadiens, Alcan a cédé 1/8 à 21 1/8, Becton Dickinson 1/4 à 14 1/8 et Varity Corp. 1/8 à trois. General Reassurance Corp. a gagné 3/4 à 84 5/8 et Westcoast Energy 1/8 à 18 1/4.

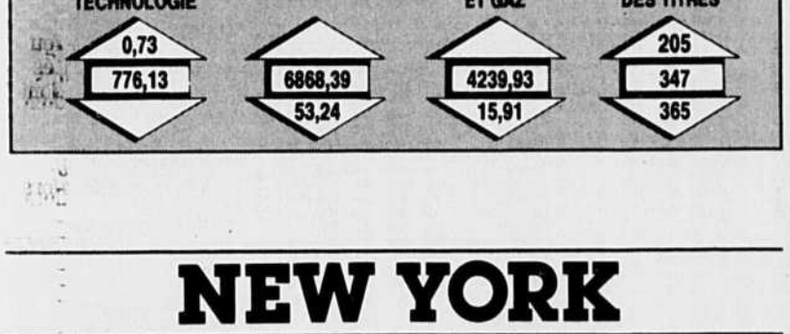

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4395	Hong Kong	Dollar	0,1492
Afrique franco	Franc CFA	0,004098	Inde	Roupie	0,0678
Allemagne-Ouest	Mark	0,6876	Israël	Sheqels	0,5901
Antilles Angl.	Dollar	0,4314	Italie	Lire	0,000938
Australie	Dollar	0,8909	Jamaïque	Dollar	0,2154
Autriche	Schilling	0,09777	Japon	Yen	0,007407
Bahamas	Dollar	1,1623	Liban	Livre	0,00204
Belgique	Franc	0,03328	Mexique	Peso	0,000423
Danemark	Couronne	0,1801	Norvège	Couronne	0,1776
Espagne	Peseta	0,010847	Nouv.-Zélande	Dollar	0,6736
États-Unis	Dollar	1,1623	Portugal	Escudo	0,007786
Finlande	Mark	0,2911	Royaume-Uni	Sterling	1,9068
France	Franc	0,2049	Suède	Couronne	0,1898
Grèce	Drachme	0,007132	Suisse	Franc	0,7778
Hollande	Florin	0,6109	Vénézuela	Bolivar	0,02591

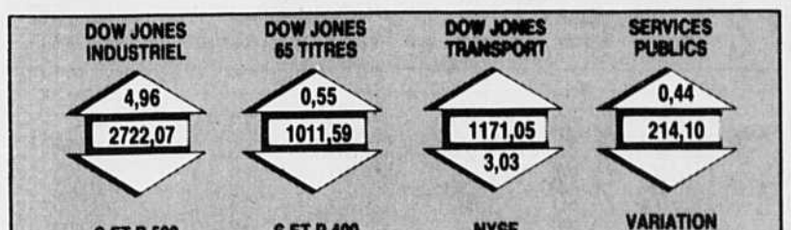

MONTRÉAL

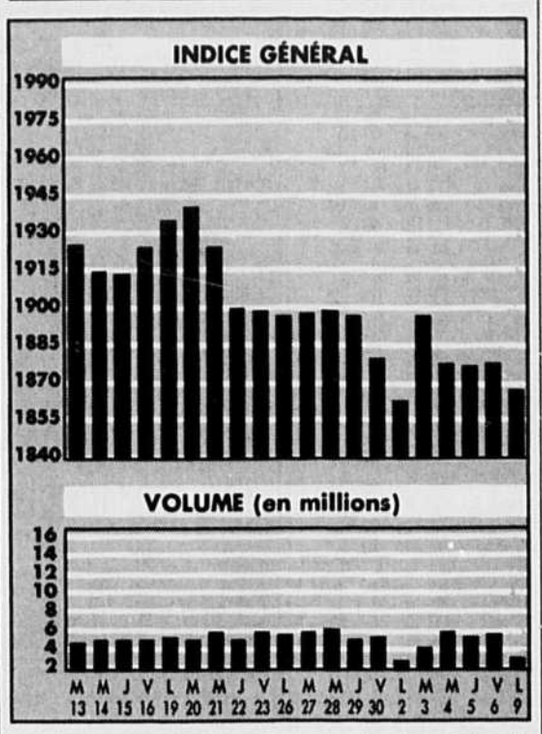

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	5480	7	7	7	
AMCA Int	1418	370	365	370	+ 5
AMCA9.5	±50	$21¼	21¼	21¼	
Abti Prce	251	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Agnico.wt	13000	60	35	35	— 38
Agnico E	6000	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Air Canda	14879	$10½	10⅝	10½	
Akers	1000	13	13	13	
Alta.energ	1808	$16⅞	16⅝	16⅞	
Alt.E.7.75	600	$25	25	25	
Alcan Alu	32805	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Aldona M	1000	35	35	35	— 15
Algo Sr.1	±16	275	275	275	+ 30
Algo.A	±10	375	375	375	+ 10
Alim.CT	1000	175	175	175	
Am.Barric	2300	$21¾	21¾	21¾	— ⅜
fAmr.rs.A	1000	51	51	51	
Amisco	2150	120	115	120	
Arden	1000	55	55	55	— 1
Artopex	1000	385	385	385	
fAstral A	313	$11	11	11	+ ⅛
fAstral B	200	$11¾	11¾	11¾	
fAtco I	800	$10⅜	10⅜	10⅜	
Auberges	200	330	330	330	
Audrey	3210	270	265	265	— 5
Audrey.w	±350	76	76	76	— 3
Avcorp	8450	80	80	80	
B Corp.A	1400	$30½	30½	30½	
BC Tel	13967	$18⅜	18	18¼	+ ⅛
BC GAS	500	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
BCED Srl	200	295	295	295	— 5
BCED	4121	34	34	34	+ 2
BCE Inc.	62221	$41½	41¼	41⅜	
BCE 1.96p	±25	$49½	49½	49½	— ¼
BCE Mbl	1750	$25	24¾	24⅞	— ¼
fBMTC.a	$228	315	310	310	
BP Can	750	$18½	18⅜	18⅜	— ¼
Bt Bk w	10600	325	283	325	+ 5
Bt Bk w.a	5300	$5½	470	5½	
Bt Bk w.b	1400	$7	6⅝	7	— 1
Baq.Laur	200	$14¼	14¼	14¼	
Baue Nat	16162	$10½	10	10	
Baq.Nat.sr9	800	$23¼	23	23	— ⅜
Baq.Ry.srF	500	$24	24	24	
Baq Royale	98939	$22	21¾	21⅞	— ⅛
BaRy 1.45	1200	$15½	15¼	15¼	— ½
BaRy 1.88	±76	$21⅛	21⅛	21⅛	
Baq. T—D	35484	$17¾	17½	17¾	
B.Imp.sr8	500	$22⅞	22½	22⅝	— ⅛
Baq.C.Imp	66700	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Baue Mtl	32716	$28¼	28	28¼	+ ⅛
BMO Sr4	600	$23¾	23¾	23¾	
Baq.N.Ecos	50576	$14	13⅞	14	+ ⅛
B NE sr3	1200	$18¼	18⅛	18¼	— ⅛
Belmoral	1000	37½	37½	37½	— ½
Berkley	±10	310	310	310	— 15
Biochem	17080	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Bocenor	500	115	115	115	— 5
BF Royal	1800	125	120	120	— 10
Bomb A	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
fBomb B	10195	$15¾	15½	15⅜	+ ⅛
Bomb.Sr1	1000	$24	24	24	
Bow Val	1867	$13¾	13½	13½	— ⅛
BowVI2.05	500	$19	18¾	18¾	— ⅜
Bralorne	1000	37	37	37	
Brascan.A	150	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
BrCon.Oil	±100	13	13	13	— 1
Bruncor	594	$16¾	16¾	16¾	

C D

CAE Ind	7850	$7⅜	7½	7½	
CCL Ind.A	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
CGC Inc.	2000	$10¾	10½	10¾	
fCGI Gr.A	7305	185	180	185	+ 5
Cabano	500	130	130	130	— 10
Cambior	13450	$15⅜	15½	15½	— ⅜
Cambridg	500	$28¾	28¾	28¾	— ½
Camp Res	±240	83	83	83	— 3
Camp.p.D	1100	160	160	160	— 20
Campeau	±25	156	156	156	+ 1
Cda Pack	±1	$14	14	14	— ⅛
CP Ltd	71497	$24¼	24	24⅛	— ⅛
Cdn Tire	100	$27	27	27	— ¾
fC Tire A	96732	$21¼	21	21	— ½
fC Utilit.A	1300	$19⅞	19⅞	19⅞	
fCmnac.A	2525	470	460	460	— 10
Canron.A	400	$19½	19½	19½	
Canstar	1000	365	365	365	
Cnutil7.75	11780	$23¾	23½	23¾	— ½
Cara Oper	100	$15¾	15¾	15¾	— ¾
fCaraOp.A	$600	$15¾	15¾	15¾	
Carena	500	$22½	22½	22½	
Cascades	8875	440	440	440	
fC.Cap A	4600	$8¾	8½	8⅝	
Champlai	650	195	195	195	+ 10
Cheni.W	2000	40	40	40	+ 2
fCimSt.L.a	1450	$17½	17¼	17¼	— ¼
Circo Crft	300	350	350	350	
fCo—Steel	2000	$16	15⅞	15⅞	— ¼
fCogeco	1600	390	380	380	— 15
CohoRs	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Comterm	±950	22	21½	22	+ 1
Cons Gas	±50	$31¼	31¼	31¼	
fCPCI.A	35100	55	52	52	+ 2
CPCI.B	±150	55	55	55	
CFQ pr A	900	$24½	24¼	24¼	— ⅛
Corby A	2200	$30⅜	30½	30⅜	— ⅛
fCorby B	1800	$30⅛	30⅛	30⅛	
fCorona A	13792	$9½	9⅛	9⅛	— ½
Coron.srB	500	$23	23	23	—1¼
Coron.srC	500	$25	25	25	+ ¼
Coron.92w	500	172	172	172	— 3
Coron.90w	16400	13	13	13	— 2
Cover	1000	250	250	250	+ 15
Cover.w	±500	6	6	6	— 4
C.life.2.28	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
fCrownx	500	$12¼	12¼	12¼	
Crwn.Pr.1	1600	$18	17⅞	18	+ ¼
fDMR.grA	3810	270	255	255	— 15
fDavis.B	2000	310	310	310	— 5
Denis 9.50	400	$13⅛	12⅝	12⅝	—1⅛
Dofasco	5360	$22½	22⅜	22½	
Dofasc2.60	266	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Domco.lte	100	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Domtex	19332	$12⅜	12¼	12¾	— ⅛
Domtor	11515	$12⅝	12½	12½	
Donohue.b	230	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Dorel	47188	485	480	485	+ 10
Dramx.a	±440	80	80	80	
DuPont A	500	$24	24	24	+ ¼
fDylex.Ltd	68800	$6⅛	6⅜	6⅜	

E F

Echo Bay	1000	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Eldr.cdn.a	300	$19½	19½	19½	—
fEmpire.A	450	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Encor Inc	22252	255	252	254	+ 4
Espalau	4500	250	230	250	+ 15
FCA Inter	200	$10¼	10¼	10¼	
FPI Ltd	1100	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Fi.Desi.s1	650	$20½	20¼	20½	
Finan E.C	5598	190	185	185	— 5
Finning	2100	$14½	14¼	14¼	
Flet.Can.a	765	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Flet.Inv	1000	$22⅜	22½	22⅜	+ ⅛
Fletcher	500	315	315	315	
F.Europ.w	10600	18	17	18	+ 1
fFdCr.Que	2200	405	400	400	
fForesbecA	4800	65	60	60	— 5
Forex	4000	180	180	180	
fFourSeas	500	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛

G H

GTC.tra.B	900	415	415	415	+ 5
GW Util	203	$34½	34½	34½	— ½
Goyette	520	90	90	90	+ 5
G.W.lifeco	200	$14½	14½	14½	— ½
Grilli	1200	$6½	6½	6½	— ⅛
fGr.laur.b	1600	$7¼	7¼	7½	
Guard. T.	700	310	305	305	— 15
Guil.wt	1000	40	40	40	— 41
GuilvA	10600	$6½	6	6	— ½
Gulf Res	1127	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Gulf.R.p.a	200	460	460	460	
Harric.A	1500	165	165	165	+ 5
Hartco	600	$7½	7¼	7¼	+ ⅛
Hees.Int	1480	$26¼	26	26	
Hees 91wt	2100	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Hemlo	2800	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Heroux	5960	325	320	320	
Hollin Inc	2000	$12½	12½	12½	— ⅛
fHorsham	3100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Hubbard	550	225	225	225	
H Bay pA	200	$19¾	19¾	19¾	
H Bay Co	±3	$31	31	31	

I J

IPL Inc	700	410	400	410	
Ideal Mtl	300	190	176	176	
IglooVs	1500	80	80	80	+ 5
Imasco.ltd	8608	$36¼	36½	36¼	+ ¼
Imogrp.a	5000	21	21	21	+ 1
Imp Oil A	3913	$61⅜	61⅜	61⅜	— ½
Inco Ltd	29715	$30⅛	30½	30⅛	— ½
IFX 2000	8425	180	176	177	— 3
Intercan	1000	170	170	170	— 5
IBM	261	$121¾	121¾	121¾	—1¾
Invern8.75	200	$10½	10½	10½	
fIvaco A	179	$10½	10½	10½	+ ⅛
Ivaco.sr1	200	$14¼	14¼	14¼	
Ivaco.sr2	450	$14½	14½	14½	+ ¼
Ivaco.sr3	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Ivaco.sr4	200	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Jannock	3300	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
fJean.Cl.A	1700	$13¼	13¼	13¼	
fJrny End	500	$12	12	12	+ ⅛

K L

Kaufel.A	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	
Kaufel.B	1223	$10	9⅞	9⅞	
fLGS Inc.	3518	190	180	180	
Labatt	10700	$21½	21¾	21¾	— ¼
LacM.wt2	800	300	300	300	— 20
Lac Min	3741	$13⅜	13⅜	13¾	— ¼
LacMin.wt	2000	305	300	300	— 20
LfrgCan.p	±48	$22⅜	22⅜	22⅜	
LafargeCo	±40	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ½
Laidlaw A	1330	$23¼	23½	23½	— ⅛
fLaidlw B	44305	$23¼	23	23	
LamSo.inc	300	100	100	100	
LapVer	1850	300	300	300	
fLasond.a	850	400	400	400	— 5
Laur.Vie	1200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ¼
LavalnInd	4100	360	355	360	
Lvitec	1600	85	85	85	+ 10
fLMGL.A	22500	$8¾	8¾	8¾	
Leader M.	500	23	23	23	
Leroux	100	140	140	140	
LBL.Inc	1000	163	160	163	
Loblaw	325	$15⅝	15¼	15¾	+ ⅛
Log.G.Inf	1000	30	30	30	+ 4
Logistec.A	700	$11¼	10⅞	11¼	+ ⅜
fLogis.Clb	200	$10½	10½	10½	— ¼
Louvem	800	56	6	6	

M N

M Corp	19600	$12½	12¼	12½	+ ⅛
MaBale	400	295	295	295	
McM Bldl	20845	$18	18	18	— ⅛
Maclean	16200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Macyro	10000	60	60	60	
Madleine	2500	$7¼	6¾	7⅛	+ ⅛
M.Cap.Sra	800	$24	24	24	— ⅛
Marconi C	3400	$10¾	10⅝	10⅝	— ¼
fMarit Tel	3836	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Mrt pr B	468	$9¾	9¾	9¾	— ¼
McNeil M	1520	165	165	165	
Memotec	6481	$9½	9½	9½	
fMetroR.A	9750	315	310	310	— 5
M.Tempus	5000	20	20	20	+ 2
Minnova	±60	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Mitel.Corp	1000	275	273	273	— 5
Mitel 2.00	500	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅜
fMolson A	8044	$38⅛	37⅞	38⅛	— ⅛
Monter.A	2720	55	50	50	— 7
Moore	215	$33½	33½	33½	+ ¼
Muscocho	1600	57	57	57	— 7
Mux Lab	31000	21	18	20	+ 3
Nation.sea	250	$6½	6½	6½	
NfldL 5.25	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
NfldL 9.84	122	$9¾	9¾	9¾	
NfldT 7.25	300	$16¾	16¾	16¾	— ½
NfldT 8.85	250	$19¾	19¾	19¾	
Noramco	1500	40	40	40	+ 1
Nor.Forst	3300	$12⅜	12¼	12⅜	
Noranda	758	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
Noran.7.75	100	$26½	26½	26½	
NorcenMv	8024	$25½	25⅜	25⅜	— ¼
fNorcenSv	7025	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
Norcn8.12	600	$22½	22¼	22¼	— ½
Nor Tel	25032	$30¼	29¾	29¾	— ⅛
Northgate	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
NWest Spl	1000	$13	13	13	— ¾
Nova Albt	32280	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Nova9.125	300	$21½	21½	21½	+ ⅛
Noveder	±148	71	71	71	— 9
Noverco	23878	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛

O P

Ogivor	8000	67	65	65	— 2
Olco.A	2700	199	185	185	
fOsha A	800	$32	31⅝	32	+ ⅜
Pantoram	200	151	151	151	+ 1
P.Martin	38200	24½	18	24	+ 6
Peerless	900	$6⅜	6⅜	6⅜	
fPeoples.a	1000	$13¼	13¼	13¼	— ½
Pla.Dome	12750	$20⅛	20	20⅛	— ⅜
Plastibec	6000	175	175	175	
Poco Petr	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
PCS Inc.	3300	$15	15	15	
fPowr Cr	21890	$15½	15½	15½	
Pow Sr8s	200	$45¼	45¼	45¼	
Power.Fin	200	$19	19	19	— ⅛
Premier.a	2280	110	100	100	— 20
Pr.Choix.a	1000	$6½	6½	6½	
Provipo	22553	$9½	9⅜	9½	+ ⅛

Q R

Que Tel	2100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
fQuebecoB	3551	$10½	10⅜	10½	
RPM Tec	1000	50	50	50	
Ry.nt.Fin	400	$19	19	19	
fRadio.A	1200	480	480	480	+ 5
RangerOil	1700	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
fRepap	200	$8½	8½	8½	
Ro—na.s.1	1875	$9½	9¼	9¼	— ½
Roctest	2800	91	90	90	
fRogerC.B	4200	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
fRolInd A	200	$9¾	9¾	9¾	
fRyTrstco	4136	$15½	15¼	15½	

S T

SHL Syst	7200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
fSNC	12900	$11½	11¼	11¼	
SR.Telcom	1382	325	325	325	— 5
fSt.Sauv.a	1002	155	155	155	
San Fran	150	465	465	465	— 10
Sani Mo.a	15025	248	240	240	
Sani Mo.w	78550	33	30	30½	+ 4½
Saskoil	17300	$13¾	13¾	13¾	
Saskoil eu	±120	$9¼½	9¼	9¼	— ⅜
Saturn.D	15000	30	25	25	— 7
Scestre.wt	1100	125	125	125	
Scestre	1900	395	395	395	— 10
Scot.paper	200	$18	18	18	
fScott Hos	41300	$14½	14½	14½	
Seagram	200	$90⅝	90⅜	90⅝	
Sears Can	2050	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Sechura	29200	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Shell Can	2300	$39⅝	39	39⅝	+ ¼
Shirmax	27900	175	175	175	
Sico	2425	$10¾	10½	10½	
S—Beaud.	3800	335	330	335	+ 5
fSoconavA	2730	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
fSodrconA	1065	300	300	300	
fSpar Aer	800	$9⅝	9⅜	9⅝	
Sportcn.A	4100	410	410	410	+ 5
Sportc.B	5000	130	130	130	
Steico A	2936	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Stratm.A	11600	179	170	170	— 10
Sumner Sp	500	160	160	160	
TCG Gr.	2000	375	375	375	+ 5
TCC Bev	12400	$10½	10½	10½	
Taurus.A	1200	17	17	17	
fTeck B	12000	$25	25	25	— ⅛
Tee.com	1800	35	35	35	— 5
fTmedia.A	1600	490	475	490	+ 30
Tembec.A	12925	$10	9¾	10	+ ⅛
fTrNoir.a	3000	15	15	15	— 5
ThomCor	6072	$14⅜	14¼	14¼	
Toipeco	2800	105	105	105	
Total Pete	2300	$31¼	30⅞	31¼	+ ½
Tot.pet2.88	100	$45¼	45¼	45¼	— ⅛
Totec	2200	60	60	60	
Trs mount	100	$16½	16½	16½	+ ¼
TrAlta	7365	$13½	13⅜	13⅜	
TrCan Pl	3254	$16⅜	16½	16½	
TrCan 2.8	258	$34	34	34	
TrCan Sri	±25000	0	0	0	
Transat	4148	140	140	140	
Tridel Ent	1200	$15	15	15	
Trimac	1062	$7⅜	7½	7½	
Triton	1100	13	13	13	— 2
fTrizec A	180	$20	20	20	— ¼
Trizec B	140	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Trco Desl	9043	345	340	340	
Trust Gen	2500	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Turbo Rs	11600	49	47	48	+ 1
Turbo Wt	46000	2	2	2	

U V

fUAP.In.A	1630	$17½	17½	17½	+ ⅛
Ultrmar	700	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
fUnicorp.a	1860	420	405	420	+ 10
Unipet0.65	2375	$8½	8⅜	8½	— ⅛
fUnipes B	16200	370	360	360	— 10
Union.Ent	1000	$12¼	12¼	12¼	
Un.Wstbrn	300	$9⅜	9½	9½	+ ⅛
VS Serv	24000	$9	9	9	— ½
fV.Houtte	1100	480	475	480	+ 10
Varity Co.	10600	355	345	345	— 10
fVideotron	1400	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛

W X

Westcoast	1200	$21⅛	21⅛	21⅛	
West8.25	200	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Westmin	±71	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Westm.sr1	1400	$20	20	20	— ¼
Weston	350	$38¾	38½	38½	
fWise.A	600	70	70	70	
fXerox.B	500	$22	22	22	— ⅛

Total Sales: 2,231,810

Partially Paid Shares

B Corp r	2610	$11⅛	11⅛	11¼	— ⅛
Ry.Fin.Ir	500	$18¾	18¾	18¾	— ¼

Total Sales: 3,110

Trust Units

EnpFnd.G	2825	$5⅝

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

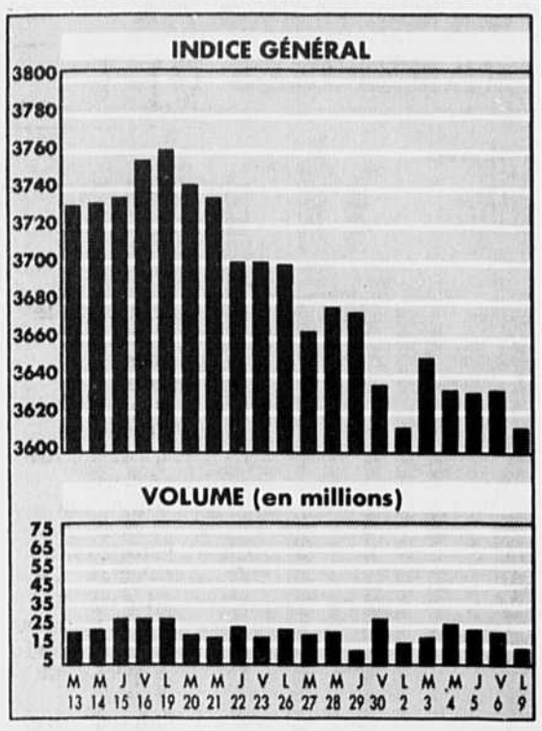

A B

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM	B f	13100	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
AMCA	Int	14300	370	365	370	+ 5
AMCA	2 p	815	$21¼	21	21¼	
AMCA	3 p	800	$24⅜	24⅛	24⅜	
Abti	Prce	5259	$15¼	14⅞	15	— ½
Acadia	M o	49208	30	28	28½	—1½
Acklands		200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Adv	Grvs o	1000	159	159	159	— 1
Aetna	Ip	2000	$21¼	21¾	21¾	
Agnico	E	8500	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Agnico	w	24350	60	35	35	—45
Air	Canada	30601	$10⅝	10⅜	10½	— ⅛
Albany	C	6000	10	10	10	
Alt	Energy	29715	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
Al	Enr 775	2750	$25⅛	25	25⅛	
Alta	Nat	400	$17⅜	17¾	17⅞	+ ⅛
Alcan		206371	$24¾	24⅜	24½	— ¼
Alcan	C p	1200	$24	24	24	— ⅛
Alcan	E p	100	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Allied	Lyns	1200	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Altex		3900	395	390	395	— 5
Amco	Corp	425	285	285	285	
A	Barick	59199	$21⅜	21½	21⅝	— ½
ABarik	A w	2000	17	17	17	
Am	Eagle o	800	75	75	75	
Am	Expres	202	$30⅜	30⅞	30⅝	—1⅛
Am	Leduc	3000	27	27	27	+ 1
Anchor	M	4000	165	165	165	
Anderson		5200	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Ang	CdnM o	5500	52	52	52	+ 2
Ang	CT 315	z25	$33½	33½	33½	
Anthes		510400	60	56	58	+ 4
Arbor	A	400	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Arbor	B f	3000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Archer	C o	44150	$18½	17⅞	17⅞	— ⅛
Argyll	A f	6000	5	5	5	
Ascot	Inv o	45500	11	11	11	— 1
Astral	A f	1200	$11	10⅞	11	+ ⅛
Atco	I f	400	$10¾	10¾	10¾	
Atco	II	z2	$10¼	10¼	10¼	
Ateba	o	10000	8	8	8	
Athabska	o	6000	40	40	40	
Audrey	R	1200	270	270	270	
Aur	Res o	13850	$9⅛	9¾	9⅞	— ⅛
Aurizon	o	22250	26	22	26	+ 1
Autrex	A	100	195	195	195	
Autrex	B	100	195	195	195	
Avcorp	Ind	1700	80	80	80	— 5
Avinda	o	17500	6	5	6	
BCE	Inc	12122	$41½	41¼	41½	+ ⅛
BCED		20457	34	34	34	+ 2
BCED	9⅛	1000	155	155	155	— 5
BCE	Mobl	45001	$25	24¾	24⅞	— ¼
B	C Bancor	12694	147	146	146	
BC	Banc B	3000	$30¾	30½	30½	
BC	Gas	41780	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
BC	Rail p	2600	$25	25	25	
BC	Sugar A	5500	$15½	15⅜	15½	
B	Corp p	37700	$30⅜	30½	30⅜	+ ⅛
B	Corp r	see	below			
BGR	A	4100	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
BNT	Ltd	500	$13	13	13	— ¼
BP	Canada	12049	$18½	18½	18½	
BYG	o	11500	53	50	53	— 2
Baca	A o	z4	173	173	173	
Banister	C	1993	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Bank	Mtl	400	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Bk	Mtl 3p	1218	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Bk	Mtl 4p	3925	$24	23¾	23¾	— ¼
Bank	N S	138137	$14⅛	13⅞	13⅞	
Bk	NS 1p	500	$22⅞	22⅝	22⅝	+ ¼
Bk	NS 3p	2600	$18¼	18¼	18¼	
Bk	NS 4p	4200	$23⅛	23	23	
Baton		3520	$9½	9½	9½	
Beau	CA o	71500	43	39½	43	+ 3
Beaufield	o	23880	27½	26	26	
Beaver	R o	3500	14	13	13	+ 1
Belmoral		11300	39½	37½	37½	—1½
Bema	Gl o	15050	300	295	300	— 5
Bethiem	R	3500	45	40	40	— 5
Biochem	f	20000	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Bik	Cliff o	38400	19	17	17	+ 1
Bl	Hawk o	6200	110	107	107	+ 1
Bombdr	A	6500	$15¾	15½	15⅝	
Bombdr	B	110200	$15¼	15½	15½	— ⅛
Bonanza	O	z125	50	50	50	
Bovar	Inc	11329	30	30	30	
Bow	Valy	9382	$13⅜	13½	13⅜	
Bow	Valy 4	z74	$13¾	13¾	13¾	
B	V 2025	6000	$28	28	28	— ¼
Bow	Vly 205	1200	$19½	19⅝	18¾	— ⅛
Bowtex	o	200	216	216	216	— 9
Bracknel	o	2700	182	181	181	— 2
Bralorne		13600	37	37	37	
Bramalea		6600	$17⅛	17	17	
Brml	Ply p	100	$25	25	25	
Brmptn	A f	1300	$6	6	6	
Brandvr	o	5140	40	40	40	— 2
Brascad	A	7399	$40	40	40	
Brascad	B	400	$40	40	40	
Brascan	A	12170	$23⅜	23⅛	23½	
Brscn	8½	500	$24½	24½	24½	
Brascan	F p	200	$24	23⅜	23⅜	— ⅜
Brkwater	o	118300	245	225	245	+ 10
Brenda	M	z50	$16¾	16¾	16¾	
BC	Phone	283640	$18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
BCPh	1956	z20	$49	49	49	
BCPh	4.84	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
BCP	7.04 p	200	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Br	Gas ads	350	$40	39¼	40	+ ¼
Br	Steel	400	$27	27	27	
Bruncor		4228	$17	16¾	17	+ ¼
Brunswk		1500	$10	10	10	
Bunker	H o	3400	168	163	168	+ 3

C D

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE		32623	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
CCL	B f	4586	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
CGC	Inc	1100	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
CHC	Hlcpt	1100	485	480	485	
CM	NT Equ	3400	$13½	13½	13½	
CSA	A f	200	450	450	450	—10
CT	Financl	100	$22	22	22	+ ¾
Cableshr	A	7400	95	90	95	+ 5
Cabre		900	$7	7	7	+ ⅛
Calgary	1 p	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	
Cambior		1900	$15⅜	15⅜	15⅜	— ½
Cambridg		14022	$28¾	28¼	28¼	— ⅜
Camp	Res	z32	83	83	83	
Camp	Soup	200	$21½	21½	21½	
Campeau		4975	158	156	158	
Campeau	B	1300	200	180	180	—45
Campeau	C	2000	170	160	170	
Camreco	o	z100	16	16	16	
Can	Malt	5950	$32	32	32	
C	Nor West	76200	185	185	185	— 4
CNor	Wst C	3300	$7	7	7	
C	Packrs	1400	$14	14	14	— ⅛
C	Trsco C	1300	$20	19⅞	19⅞	
C	Tung	318	350	340	340	—30
Canadex	o	2000	105	100	100	— 5
C	Energy	3000	$5⅜	5⅜	5⅜	
C	Exprss f	68550	58	57	58	
CG	Invest	1000	$41⅞	41⅞	41⅞	— ⅛
Ci	Bk Com	128205	$27⅜	27⅛	27¼	— ¼
CIBC	5 p	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
CIBC	6 p	900	$23¾	23½	23¾	
CIBC	8 p	4550	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Cdn	Jorex	1000	140	140	140	
C	Marconi	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	— ¼
Cdn	Nat Res	34500	250	246	246	
C	Nth Star	100	$5½	5½	5½	
C	Occdental	25350	$19¾	19¼	19⅜	
CP	Forest	2600	$35	34	35	+ ½
CP	Ltd	235835	$24¼	24	24	— ⅜
Cdn	Roxy	1009	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cancom	o	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
C	Spooner	z167	10	10	10	
CTire	A f	164153	$21⅜	21	21	— ⅜
CUtil	A f	2500	$19¾	19¾	19¾	
C	Util B	11500	$20	19⅞	20	+ ¼
C	Util 7.30	100	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
CUtil	2nd	K21500	$24¾	24¾	24¾	
CUtil	2nd L	200	$24⅛	24⅛	24⅛	
CUtil	2nd N	1200	$23⅜	23⅜	23⅜	— ½
Cdn	Wn Bk	300	425	425	425	
CWN	G 4 pr	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
CWN	5½ p	200	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Canamax		6000	205	200	200	+ 3
Canam	A f	500	460	460	460	—20
CanCaptl		1268	410	400	400	—20
Candol	D o	5000	12	12	12	
Cantor		6100	$27¾	27⅜	27⅝	— ⅛
Cantor	pr	200	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Canhorn	o	z5	46	46	46	
Canlan	Inv	1000	325	325	325	
Canron	A	5200	$19½	19½	19½	
Canstar	S	200	365	365	365	
Canutiliti	p	600	$23¾	23¾	23¾	
Cara		1700	$16½	16	16	— ⅛
Cara	A f	10400	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Carena		26350	$22½	22½	22½	
Carpita	C	11000	210	200	200	—30
Cartier	o	10000	6	6	6	+ 1
Cascades		300	445	445	445	+ 5
Cassidy	L	500	58	8	8	— ⅛
Celanese		950	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ¼
Cntrl	Cap	23409	$10⅜	10	10	
Cnt	Cap Af	25070	$8¾	8½	8⅝	
Cnt	Cap Cp	500	$22	21½	22	+ 1
CFund	A f	100	$6	6	6	— ⅛
Cnt	GlTr 2	4500	$20¼	20	20¼	+ ¼
Cntl	G Trc	7900	$9⅝	9	9⅝	+ ⅜
Chalenor	f	5000	58	58	58	— 7
Chanclr	E o	7000	33	33	33	+ 3
Charan		1500	20	20	20	+ 1
Chauvco	A o	1200	$12¾	12¼	12⅝	
Cheni	Gld o	7200	420	415	420	— 5
Chief	Int I	1000	$23	23	23	+ ½
Chrysler		100	$19¾	19¾	19¾	
CHUM	B f	2700	$20½	20⅛	20⅛	— ⅛
Cimaron	o	5966	$9¾	9¾	9¾	
Cineplex		5700	$4	5¾	5⅝	— ¼
Cinram		5100	$6	6	6	
Citadel	G o	5000	25	25	25	— 3
City	Res o	2000	37	37	37	+ 1
Clarus	f	900	345	345	345	+ 28
Claude	R o	3850	320	310	320	+ 10
Claude	p	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Co	Steel f	1000	$15⅞	15¾	15¾	— ¼
Copeco	f	500	390	390	390	—10
Cognos		31256	$6⅝	6½	6½	
Coho	Res	763	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Colin	Enr o	2400	175	170	170	— 5
Colony	P o	3500	46	46	46	
Colray	R o	8720	3½	3	3½	
Cominco	L	34299	$25¾	25⅜	25½	— ¼
Comnco	A p	633	$23½	23½	23½	
Comnco	B p	100	$23½	23½	23½	
Comnco	H p	9500	$13⅞	13⅞	13⅞	
Comnco	R	23416	305	287	295	—10
Comnco	R w	422100	12	8	8	— 5
Compu	H o	33000	65	60	60	— 5
Computlog		1000	455	455	455	
Coniagas	o	2000	80	80	80	
C	Brinco Ao	600	475	450	450	
C	Carma A	6341	255	245	245	—10
C	Carma w	7075	25	25	25	
C	HCI Af	1656	$13¼	13	13	— ¼
C	HCI B	143	$13	13	13	
C	HCO o	1000	140	140	140	+ 24
C	Nthland o	1572	43	43	43	
Con	Prof o	1000	31	31	31	
Cons	TVX	9400	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Consoltex		200	$21⅜	21⅜	21⅜	
Cons	Gas	4270	$31⅜	31¼	31¼	— ⅛
CPhrma	A	113700	52	52	52	+ 7
Contrns	A f	1100	80	80	80	—10
Conwest	A	z25	$13¾	13¾	13¾	
Conwst	B f	400	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Co	enerco A	1100	$5	495	4	
Coral	Gld o	1100	140	140	140	—10
Corby		300	$30⅜	30½	30½	— ⅛
Corel	Sys	3000	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Corncopa	o	3100	162	155	155	— 7
Corona	A f	203950	$9½	9⅛	9¼	— ⅜
Corona	A p	300	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Corona	B p	2500	$22¾	22¾	22¾	
Corona	C p	2500	$24¾	24¾	24¾	
Corona	w	3453	14	13	13	— 2
Corona	92 w	1500	175	172	175	
Coronet	C	3600	210	210	210	— 5
Corp	Food	1240	$10¼	10	10	— ¼
Counsel		17200	$11	10⅝	11	+ ¼
Coxheth	o	21000	10	10	10	
Craftech	o	6000	75	75	75	+ 10
CLife	I A	5350	$24¼	24	24¼	— ⅜
Crownx	A f	4506	$6⅜	6¼	6¼	
Crownx	2 p	100	$19	19	19	+ ¼
Crownx	B w	4200	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Cumulus	o	4000	14	14	14	+ 1
Cusac	Ind o	2000	75	75	75	
Czar	Res	3257	113	111	111	— 4
DMR	A f	2600	265	255	260	—10
Dalmys		100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Dalmy	C f	133	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Datatech	o	1000	30	30	30	+ 5
Datei	o	1000	14½	13½	13½	— 1
Deak	Res o	5200	88	88	88	
Delrina	C o	5000	166	166	166	— 4
Denison	A p	400	175	175	175	
Denison	B f	7254	175	160	160	
Denison	p	400	$9¼	9¼	9¼	
Denison	B p	13650	$13⅜	12½	12½	— ½
Deprenyl	o	25580	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Derlan		23700	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Develcon		1000	67	67	67	+ 7
Devran	P o	6600	125	120	125	
Devtek	f	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
Dexleigh		830	225	225	225	— 1
Dicknsn	A	f11100	$5⅝	5½	5⅝	— ⅛
Dicknsn	B	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Discov	W	14600	190	181	183	— 4
Dofasco		11918	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Dofasco	4¾	200	$56½	56½	56½	— ½
Dofasco	260	7842	$28½	28	28⅛	— ⅜
Doman	A	5900	$9⅛	9	9	— ⅛
Doman	B f	9340	$9	8⅞	9	+ ⅛
D	Expl fo	21040	9	7	9	
D	Textile	95551	$13	12¾	12¾	— ¼
Domtar		28219	$12⅜	12½	12½	— ⅛
Domtar	B	400	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
Domtar	pr	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
Donohue	B	4700	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Dunde	Pal o	4000	48	48	48	— 2
Du	Pont A	2100	$24	23¾	24	+ ¼
Durkin	H o	2000	75	75	75	+ 5
Dylex	A f	10879	$6¾	6⅜	6⅜	
Dynlta	10 p	1900	$7¾	7¾	7¾	
Dynamic	C	z50	$6⅛	6⅛	6⅜	
Dynmic	A f	91000	$6⅛	6⅛	6⅜	+ ⅛

E F

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L	Fin	400	$69	69	69	+ 1
Eastmag	o	2500	265	260	260	— 5
Echo	Bay	103200	$18⅞	18⅜	18½	— ⅛
Eco	Corp	6500	450	445	450	+ 15
Econ	Inv	z2	$47¾	47¾	47¾	
Ego	Res o	9000	40	38	38	
Elders	Ltd	1000	190	190	190	—10
Elders	A	4900	$19⅝	19⅜	19½	— ⅛
Elcthm	Y f	1700	$9¾	9¾	9¾	
Electhom	p	z20	$79	79	79	
Elks		4900	370	370	370	
Emco		2200	$8¾	8½	8¾	
Empire	A f	800	$13¾	13¾	13¾	
Empire	3 p	2500	$24¼	24¼	24¼	— ½
Encor	Inc	221322	257	252	257	+ 5
Energx	o	2000	9½	9½	9½	— ½
Enrpls	C G	1012	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Enfield		5700	355	350	350	— 5
Enfield	1 p	500	$14	14	14	
Ennistel	A f	3700	340	340	340	— 5
Enserv	C	250	370	370	370	
Env	Saf o	100	185	185	185	+ 15
Equinox	o	7500	140	130	135	— 5
Equity	Svr A	7950	285	275	285	
Etac	Sals	228	$7¾	7¾	7¾	
Euro	Nev o	4000	$13¼	13	13	— ½
Excel	o	1000	111	111	111	— 4
Exco	Tec	1300	295	290	295	+ 25
FCA	Intl	100	$10¼	10¼	10¼	
FPI	Ltd	6000	$6¼	6	6	— ¼
Fahnstk	A	4200	190	185	185	— 5
Fairfax	f	z10	$15½	15½	15½	
Flcnbrd	G	7550	285	278	278	— 7
Fed	Ind A	148887	$13⅛	13	13	— ¼
Fed	Ind C	1150	$21½	21½	21½	— ½
Fed	Pion	110	$14¾	14¾	14¾	
Finning	L	8100	$14½	14½	14¼	+ ¼
Firan		2000	220	220	220	
F	Austria	8070	$10	9⅞	9⅞	
F	Austri w	60570	8	7	7	
FClary	A o	22000	13	13	13	+ 3
F	City Fin	600	$9⅝	9½	9½	— ⅛
F	Cty Trco	4800	$7⅛	7⅛	7⅛	
F	Marth A f	500	$7¼	7¼	7¼	
F	Mar	1100	300	300	300	—10
F	Mrcntl u	1400	$10⅝	10½	10⅝	+ ¼
F	Tor Mng	1000	59	59	59	+ 8
Flanagan	o	12000	68	68	68	
Fleet	Aero	400	156	156	156	+ 16
Fleet	Aero 1	2000	156	152	152	— 3
Flet	CCan A	2187	$16¼	16¼	16¼	
Flet	C Inv	34300	$22¾	22¼	22¾	+ ⅛
Flet	Cl B	2300	$20¾	20¼	20⅝	+ ⅛
Flet	CFin B	2400	$21⅜	21⅜	21⅜	
Flet	CFin B	3725	$22¾	22½	22½	— ¼
Focus	nmc	649	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Ford	Cnda	100	$177	177	177	+ 2
Fortis	Inc	401	$20¾	20⅝	20⅝	
FSesn	HI f	18800	$17⅞	17¼	17⅝	+ ½
Franco	o	4600	$20¾	20	20	— 1

G H

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GW	Util	248	$34½	34	34½	+ ⅛
Galactic		10800	410	400	410	— 5
Geoc	Comp	6000	130	120	120	— 5
Geddes	o	14150	245	238	240	+ 2
Geddes	w	21467	60	60	60	+ 20
Gendis	A	3000	$22¼	22	22¼	— ¼
GMC		2150	$54	53¼	54	+ ⅜
Giant	Bay	o29700	96	90	94	+ 4
Giant	Yk	200	$9½	9½	9½	— ⅛
Gibraltar		1500	$10⅝	10⅜	10⅝	— ¼
Glamis		3800	247	245	245	— 5
Glenayre		2800	$11	11	11	
Global	Gov	10300	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Goldcorp	f	2900	$5⅝	5⅛	5⅜	+ ¼
Goldcorp	w	10000	29	28	29	+ 1
Gld	Knight o	4150	$13¾	13⅜	13⅜	— ¼
Gld	Myra o	15000	11	9	9	— 4
Gldn	Nth o	500	155	155	155	— 5
Gldn	Rul o	8000	135	130	130	—10
Goldex	o	6700	395	395	395	
Goldex	2 w	4000	16	16	16	— 2
Goldpost	o	7000	28	28	28	
Goldsil	o	2000	40	40	40	
Goldstak	o	77700	165	133	165	+ 35
Gldteck	o	17500	62	60	60	— 5
Goodyear		500	$36	36	36	
Grandma		500	23	23	23	
Granduc		1000	210	210	210	
Granges		5500	190	180	190	— 1
Granite	o f	4944	68	68	68	+ 6
GraphM	o	95500	13	11	12	+ 1
Guard	Cap	130	$5½	5½	5½	
Guard	CA f	120	450	450	450	
Gulf	Res	9109	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Gulf	R Ip	3924	465	460	465	
Gulfstrm	o	54500	25	25	25	— 1
Gulfstrm	w	10000	3	3	3	+ 2
Haley		1450	380	375	375	— 5
Halton	R	1400	260	260	260	
H	Group A	208	$9¾	9¾	9¾	
Hamond	A f	4707	190	185	190	
Hartco		2600	$7	7	7	
Hawker	pr	100	$62¾	62¾	62¾	+ 2¾
Hayes	D	2750	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
HCare	A of	3800	110	105	105	
Hees	Intl	3200	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Hees	w	9100	$5¼	5	5	— ⅛
Hemlo	Gld	35600	$14⅜	14⅜	14½	— ¼
High	Rivr o	1000	110	110	110	— 5
Highrdg	A o	19100	230	210	210	— 5
Hilcrest	o	700	135	135	135	— 4
Hollinger	I	43200	$12½	12½	12½	
Holingr	w	4000	350	345	345	— 5
Hope	Brok	5700	140	135	135	— 5
Hope	B w	10000	75	75	75	— 5
Horizon	o	2000	88	88	88	
Horsham	f	10800	$10¼	10	10¼	+ ⅛
H	Bay Co	10319	$31⅜	31	31⅜	+ ⅛
HBC	A p	400	$19¾	19¾	19¾	
Hydra	Ex o	1020	115	110	115	+ 15

I J

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG	Ont	260	500	$34¾	34¾	34¾	— ¼
ICG	Ont	785	5100	$23	22½	23	+ ½
ISG	Tec o	4400	175	171	171		
Ican	o	23600	50	48	50	+ 1
Imasco	L	6731	$36⅜	36	36⅛	+ ⅛
Imsco	L Cp	151	$23¾	23¾	23¾	
Imp	Metal	4000	145	143	143	— 3
Imp	Oil A	12663	$61¾	61¼	61¼	— ½
Imp	Oil B	z1	$61¼	61¼	61¼	
Inco		92979	$30¾	30⅛	30⅜	
Inco	7.85	800	$21¼	21½	21¾	+ ¼
Innopac		600	$5½	5½	5½	
Inspiratn		260	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Inter	Cabl p	z200	50	50	50	
Inter-City		53125	$23¾	23¾	23¾	
Inter	C C p	1350	$39¾	39½	39⅜	+ ⅛
Intera	A	1500	$15¼	15¼	15⅜	+ ¼
Interactn	o	19900	67	56	58	— 9
Intercan		500	170	170	170	+ 10
Interhome		5490	$48½	48	48½	+ ½
IBM		z86	$122	121¾	121¾	
I	Dunrn Ao	1500	195	195	195	
IForest	A f	16577	$7¾	7¾	7¾	
Intl	Lardr	3000	30	30	30	+ 5
IMhgny	B o	7500	210	195	205	+ 5
I	Movie Gr	7133	270	265	270	+ 3
I	Petro o	5000	188	188	188	+ 8
I	Platinm o	26600	50	48	50	+ 2
Intl	Pottr	1905	180	175	175	—15
I	Retail o	24650	165	145	150	—12
I	Semi Tch	1100	$7	7	7	— ⅛
I	Veritec o	6000	38	37	38	
Intraust	o	25000	30	28	28	+ 1
Intrswst	D	2500	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Inventrnic		250	245	245	245	
Inverness		400	$5	5	5	— ⅛
Inverns	875	600	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inv	Grp	31695	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Ipsco		76300	$15⅜	15½	15½	— ¼
Irwin	Toy	310	$5⅞	5½	5½	— ⅛
Ivaco	A f	600	$10¾	10½	10⅝	+ ¼
Ivaco	C p	900	$44	43½	43½	
Ivaco	D p

Bombe meurtrière
PHOTO AP

L'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) a revendiqué hier un attentat à la bombe qui a coûté la vie à quatre soldats d'une patrouille de de l'Ulster Defence Regiment (UDR, auxilaire de l'armée britannique) près de Downpatrick, à une cinquantaine de km au sud de Belfast. Une bombe de très forte puissance, probablement déclenchée à distance, a explosé à 07H40 locale sur une route de campagne au passage de deux Land-Rover blindées de l'UDR, selon la police. La première a été projetée dans un champ par la force de la déflagration, « écrasée comme un boîte de sardine » selon un témoin, et ses quatre occupants ont été tués sur le coup. Quatre autres soldats, qui se trouvaient à bord du second véhicule, ont été hospitalisés en état de choc. L'explosion a creusé un cratère de cinq mètres de profondeur dans la chaussée, selon des témoins (photo), et deux automobilistes civils qui suivaient la patrouille y ont échappé de peu.

Le président colombien célèbre «un énorme pas en avant» dans la lutte contre la drogue

LONDRES (AFP) — Le sommet international consacré aux moyens de réduire la demande de drogues et de lutter contre la menace de la cocaïne qui s'est ouvert hier à Londres constitue « un énorme pas en avant », selon le président colombien Virgilio Barco, véritable symbole de la lutte contre la drogue dans le monde qui a été très applaudi par les 500 délégués venus de 112 pays.

Admettant l'échec des actions visant uniquement les producteurs et les trafiquants de drogue, le président Barco s'est félicité qu'on s'attaque enfin à l'autre aspect du problème: trouver des solutions concrètes pour réduire la demande, par l'éducation, la prévention et la réhabilitation des anciens drogués.

Le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, a également souligné la nécessité « d'unir toutes les forces », nationales et internationales, non seulement pour réprimer le trafic de drogue mais aussi pour prévenir son usage.

Évoquant les « centaines de millions de dollars de ce trafic qui, sorte de cinquième colonne, infiltre les systèmes financiers des pays industrialisés et déforme les économies des pays en développement », M. Perez de Cuellar a estimé que la drogue consommée par au moins 40 millions d'utilisateurs dans le monde engendrait un chiffre d'affaires de 500 milliards $ pas an.

« Seul le commerce des armes dépasse cette somme », a-t-il ajouté en déplorant que les plus grosses énergies productives de cette fin de siècle soient consacrées à la « propre destruction » de l'humanité.

En ouvrant ce sommet mondial anti-drogue, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a annoncé une aide supplémentaire britannique de 4,5 millions de livres (8,5 millions $) à la Colombie.

Mme Thatcher a exhorté les délégués à de « longues années de patient effort » pour réduire la demande, ce qui est « moins spectaculaire et médiatique que l'arrestation de trafiquants » mais nécessaire pour en finir avec ce fléau.

En ce qui concerne la « menace de la cocaïne », le ministre italien de l'Intérieur, M. Antonio Gava, a fait état de chiffres « inquiétants » fournis par Interpol. Selon cette source, les saisies de cocaïne en Europe sont passées de 1,5 t en 1986 à 6,3 t en 1989 et à 4 t pour le premier trimestre de cette année. La production mondiale de 700 à 800 t par an est probablement sous-estimée, a-t-il dit.

Évoquant la guerre que mène le gouvernement colombien contre les trafiquants de drogue, M. Gava a rappelé qu'environ 2000 policiers ont été tués en cinq ans ainsi que de nombreux juges, journalistes et hommes politiques.

Le ministre italien a demandé une harmonisation des législations permettant de contrôler la production et la distribution des produits chimiques nécessaires à la production de la cocaïne, ainsi qu'une harmonisation des lois permettant de saisir argent et propriétés acquis lors d'opérations de blanchiment des narcodollars. « Dans ce cas, il devrait être possible de briser le secret bancaire des institutions de crédit », a-t-il dit.

EN BREF...

Vengeance contre un percepteur d'impôts ?

WINNIPEG (PC) — Un homme de 45 ans a été traduit devant le tribunal, hier, relativement à l'explosion d'une bombe, en mai dernier, à la maison d'un percepteur d'impôt. Evelyn David Evans, de Komarno au Manitoba, a été accusé de tentative de meurtre et de possession d'explosif sans motifs légitimes. L'explosion a causé pour environ 50 000 $ de dommages à la demeure de M. Wayne Pouteau. Le père, la mère et les quatre enfants dormaient au moment de l'explosion. Personne n'a été blessé. M. Pouteau fait partie d'une équipe spéciale du ministère fédéral du Revenu chargée de dépister les fraudeurs et l'explosion pourrait être reliée à son travail. Il arrive parfois, a signalé un porte-parole de Revenu Canada, que des percepteurs d'impôt soient agressés par des contribuables.

Son nom appartient à son mari

PROVIDENCE, États-Unis (AP) — Une Américaine qui désire reprendre son nom de jeune fille car il n'y a plus d'hommes dans sa famille pour le porter, a reçu de la justice l'ordre de présenter une permission écrite de son mari. Lucille Anne Riccitelli a fait appel de cette décision devant le tribunal de Providence, dans l'état américain du Rhode Island). Son mari, Edward Martin, serait pourtant heureux de lui accorder l'autorisation demandée, mais, comme l'explique l'avocat de la requérante, « elle estime ne pas avoir à solliciter cette permission ».

Centraide

Des parents projettent l'ouverture de sept écoles francophones en Alberta

REGINA (PC) — Des parents francophones se sont réunis au cours de la fin de semaine pour mettre au point le projet d'établissement de sept écoles de langue française en Saskatchewan pour l'année scolaire 1990-91.

M. Gérard LeBlanc, président de l'Association des parents francophones de la province, a indiqué qu'on l'avait informé de l'intention du gouvernement d'amender la loi de l'éducation afin de permettre à la minorité francophone de la province de contrôler ses propres écoles. « Nous croyons fermement que ça se produira durant la présente session parlementaire », a-t-il ajouté.

Le mois dernier, un comité francophone avait recommandé la création d'une école francophone à Regina, Saskatoon, Prince Albert, North Battleford, Bellevue, Vonda et Gravelbourg. « Nous espérons que le gouvernement agira rapidement, a noté M. LeBlanc. Il est encore possible d'avoir quelques-unes de ces écoles prêtes pour l'automne. »

C'est en 1979 que les parents francophones de la Saskatchewan avaient parlé pour la première fois d'avoir leurs propres écoles. Cette démarche a connu une évolution rapide en 1988 quand un juge de la Cour du banc de la reine a conclu que les francophones avaient le droit d'administrer leur propre système scolaire.

En août 1989, le gouvernement provincial a adopté le rapport d'un comité francophone recommandant l'établissemment dans la province de plusieurs commissions scolaires francophones fonctionnant dans le cadre des commissions scolaires anglophones déjà en place.

Les commissions scolaires francophones auront les mêmes droits qu'une commission scolaire habituelle créée selon les normes de la loi de l'éducation, mais elle ne pourra pas toutefois percevoir de taxe. A la place, les districts scolaires englobant une école francophone recevront des paiements par tête d'étudiant équivalant aux taxes locales perçues par étudiant. Des subventions du ministère de l'Education combleront tout écart entre ces paiements et les coûts de fonctionnement.

Bien que les habitants indiquant le français comme langue maternelle constituent une mince portion de la population de la province, soit environ 2 %, ou 23 000, a souligné M. LeBlanc, le projet ne sera pas coûteux à long terme.

Il a rappelé qu'actuellement, 38 % des jeunes francophones étudiant dans le système anglophone avaient besoin de cours spéciaux.

Si les francophones ne peuvent pas contrôler leur éducation en Saskatchewan, a affirmé M. LeBlanc, la population francophone disparaîtra rapidement dans cette province.

« Dès la minute où les jeunes fréquentent une école anglaise, ils sont perdus, pour toujours. L'anglais est la langue de la rue. Aussi, nous, en tant que parents, ressentons le devoir de tout faire pour aider nos enfants à apprendre le français à l'école. C'est de première importance. C'est une question de survie. »

Peterson réagit au virage de Terre-Neuve sur Meech

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien David Peterson s'est dit attristé par la décision de Terre-Neuve de retirer son appui à l'Accord constitutionnel du lac Meech.

Le geste, s'il ne le surprend pas, met « beaucoup plus de pression sur la situation » et rend les choses plus difficiles, a déploré le premier ministre Peterson dans sa première réaction à la décision de Clyde Wells.

Mais M. Peterson a du même souffle reproché au ministre de l'Environnement Lucien Bouchard de ne pas contribuer, lui non plus, à apaiser les tensions. M. Bouchard a déclaré vendredi que les Canadiens pourraient bien devoir choisir entre Québec et Terre-Neuve. « Je ne trouve pas les commentaires de M. Bouchard très utiles », a-t-il dit.

Critiqué pour avoir accepté de participer à une prochaine soirée-bénéfice intitulée « Divertissement Meech » en faveur de M. Wells, M. Peterson a rétorqué que ses divergences d'opinions avec M. Wells au sujet de la nature du Canada et des solutions à la crise constitutionnelle ne devaient pas l'empêcher d'essayer de collaborer avec ses collègues pour tenter de bâtir un Canada plus fort.

SPORTS

Dufresne s'étonne de sa grande utilisation

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

DONALD DUFRESNE avoue être un peu surpris d'avoir revêtu l'uniforme et, de plus, d'être utilisé régulièrement depuis le début des séries éliminatoires.

Après tout, il avait passé les trois derniers mois de la saison à Sherbrooke, avant d'être rappelé pour les trois derniers matches. Entre-temps, c'est toujours Lyle Odelein, un défenseur dans le même moule, qu'on invitait à sa place.

Dufresne, qui n'est pas le plus bavard, estime que c'est « peut-être justement » parce que le Canadien voulait évaluer Odelein qu'on l'a rappelé trois fois en deuxième moitié de saison. Puis quand est venu le temps de choisir pour les séries, c'est lui, dont on connaissait bien les possibilités, qu'on a retenu et qui joue actuellement à la place d'Eric Desjardins.

De toute façon, comme il répond toujours, il n'y a rien qu'il pouvait y faire : Odelein jouait bien depuis Noël, convient-il, quoiqu'il était aussi satisfait de son propre jeu, « à l'intérieur de mes limites », tient-il à préciser.

Pat Burns ne cache pas qu'il a toujours aimé Dufresne et que s'il l'a préféré à Desjardins jusqu'ici, c'est à cause de sa robustesse.

Mais pourquoi alors l'avoir renvoyé à Sherbrooke au début de janvier alors qu'il s'est plaint toute l'année que ça ne frappait pas assez devant le filet ?

« Il faut savoir faire d'autres choses », répond-il, laissant entendre qu'il considère Dufresne comme un joueur à utiliser dans des occasions bien précises . . . comme les séries éliminatoires.

Et si on a rappelé Odelein en cours de route, dit-il, c'est beaucoup à cause de ses poings. Dufresne est robuste et ne recule devant personne, mais ce n'est pas le genre à chercher la bagarre.

Desjardins, pendant ce temps, trouve la situation difficile, lui qui a pris part à 54 matches de la saison régulière, soit exactement trois fois plus que Dufresne.

« Le mieux à faire est d'essayer de ne pas y penser », dit-il en tentant de prendre son mal en patience. Par le passé, il a toujours fini par reprendre sa place après quelques matches dans les estrades.

Burns admet que ce ne sont pas des décisions agréables à prendre, « mais c'est partout pareil », ajoute-t-il : il n'y a pas de place pour les sentiments dans le sport professionnel.

Son vis-à-vis Rick Dudley vit un cas semblable, ayant préféré Jay Wells à Grant Ledyard.

Wells est une acquisition de dernière minute, arrivé de Philadelphie en retour de Kevin Maguire, qui n'avait joué qu'un match, à Boston le 8 mars, avant d'être blessé, tandis que Ledyard a fait l'affaire pour 67 rencontres dans l'uniforme des Sabres et terminé le calendrier régulier avec une fiche de plus 12.

Tout ça pour se retrouver dans les estrades avec Desjardins.

Winnipeg dans un nuage

WINNIPEG (PC) — Les partisans des Jets ne sont pas reconnus pour leurs écarts de conduite, mais le « brouillard blanc » est revenu à Winnipeg depuis que l'équipe s'est emparée d'une avance de 2-1 dans la série demi-finale de la section Smythe face aux Oilers d'Edmonton.

En 1987, les partisans des Jets avaient pris l'initiative de se revêtir de camisoles blanches, de pantalons blancs et de maquillage après qu'une violente tempête de neige eut frappé la ville.

Dimanche, les amateurs de hockey — déguisés en blizzard — ont soulevé une véritable tempête quand les Jets ont défait les Oilers 2-1 pour prendre l'avance dans la série.

Et ça fait un velours aux dires de l'entraîneur des Jets Bob Murdoch.

« C'est vraiment motivant de jouer devant une foule animée », a déclaré Murdoch.

« C'est beau à voir ; la dernière fois que j'ai assisté à un spectacle comme celui-là, j'étais de l'autre côté de la patinoire . . . » Murdoch était entraîneur-adjoint avec les Flames de Calgary lorsque les Jets les avaient éliminés en 1987.

Le joueur de centre Dale Hawerchuk — qui a enfilé le but gagnant en troisième période dimanche — est d'avis que la réaction bruyante et colorée des amateurs sert de tonique à la formation.

« C'est extraordinaire d'entendre des clameurs pareilles dans cette enceinte », a dit celui qui a entendu sa part de huées pendant la désastreuse saison 1988-89 des Jets.

« Parfois il faut se rendre juste à côté d'un coéquipier pour se faire entendre, a poursuivi Hawerchuk. Mais personne ne se plaint. »

De son côté, l'entraîneur des Oilers, John Muckler, a déclaré que la foule n'avait rien à voir avec le résultat final.

« Ça n'a vraiment pas beaucoup d'impact quand deux équipes de talent s'affrontent en séries », a commenté Muckler.

Muckler a cependant affirmé s'inquiéter du manque de « punch » à l'attaque des siens qui ont été dominés 3-16 au chapitre des lancers dans le troisième match.

Les Kings malmènent les Flames de Calgary

INGLEWOOD, Californie (AP) — Tony Granato était à court d'espace, mais il y est allé de son meilleur tir.

Et le tour était joué pour procurer aux Kings de Los Angeles une victoire dramatique de 2-1 en prolongation face aux Flames de Calgary. Du coup, les Kings se sont emparés d'une priorité de 2-1 dans la série demi-finale de la division Smythe.

« Ce fut un match emballant à jouer », a prétendu Granato après avoir inscrit le premier but en désavantage numérique des séries de la coupe Stanley après 8:37 de jeu en première période de prolongation.

« Je n'avais pas beaucoup d'espace, j'ai donc tenté une feinte et je l'ai forcé à se compromettre, a poursuivi Granato en parlant du gardien des Flames Mike Vernon. J'avais d'abord pensé à obtenir un bon angle de tir et voir s'il y avait une ouverture entre ses jambières. Finalement, j'ai réalisé que j'avais suffisamment d'espace pour tenter une manoeuvre.

« Je pense qu'il a fait du bon boulot puisqu'il n'y avait aucune ouverture entre ses jambières. Lorsque nous avons entrepris les séries, nous étions conscients qu'il était possible de le déjouer, mais il était irréprochable sur le jeu en question. »

Comme pour l'ensemble des joueurs des Kings, Granato n'est pas surpris des succès de l'équipe aux dépens des champions en titre de la coupe Stanley, qui les avaient éliminés l'an dernier.

« J'estime que nous avons bien suivi notre plan de match, a dit Granato. Nous avons excellé en désavantage numérique. Leur attaque à cinq a pourtant obtenu de très bons résultats en saison régulière. Notre stratégie est de mettre de la pression sur eux et elle fonctionne à merveille jusqu'à présent. »

Granato s'est emparé d'une rondelle libre au centre de la patinoire, il a filé seul en zone offensive et il a déjoué Vernon d'un tir des poignets pour son deuxième but des séries.

Les Kings ont repris vie avec le retour au jeu de leur as Wayne Gretzky.

EN BREF...

Jennifer Capriati passe au 25e rang mondial

MIAMI (AFP) — La jeune américaine de 14 ans, Jennifer Capriati, a fait sa première apparition dans le classement mondial des joueuses de tennis professionnelles (WITA) à la 25e place, une performance unique dans les annales du tennis, selon les statisticiens, après trois tournois joués seulement. Capriati, considérée comme le très grand espoir du tennis féminin américain, voire mondial, a obtenu ce classement flatteur grâce à deux places de finalistes à Boca Raton (battue par l'Argentine Sabatini) et Hilton Head (battue par Navratilova), et une élimination au troisième tour à Key Biscayne. Désormais, Capriati n'aura plus besoin d'une invitation pour participer à ses prochains tournois.

Whitbread: «Steinlager 2» gagne la 5e étape

PARIS (AFP) — Le ketch néo-zélandais « Steinlager 2 », skippé par Peter Blake, a remporté hier la cinquième et avant-dernière étape de la course autour du monde en équipage (Whitbread) entre Punta del Este (Uruguay) et Fort Lauderdale (Floride), ont indiqué les organisateurs de l'épreuve. Déjà vainqueur des quatre premières étapes, le maxi néo-zélandais continue donc son « sans faute » dans cette course.

Ferrari-McLaren : l'incident est clos

MARANELLO, Italie (AFP) — L'incident qui avait éclaté entre Ferrari et McLaren à la suite de déclarations du directeur sportif de l'écurie britannique M. Ron Dennis, au lendemain du grand prix du Brésil, est désormais clos. M. Dennis a en effet rencontré le président de Ferrari, M. Piero Fusaro et son vice-président M. Piero Lardi Ferrari, hier au siège de la firme à Maranello, assurant que ses commentaires n'avaient jamais voulu porter une atteinte quelconque à l'image de marque et au prestige de Ferrari. Le président Fusaro et son collaborateur le plus direct, fils adoptif de Enzo Ferrari, ont accepté les explications de Dennis exprimant toute leur satisfaction pour son comportement en cette occasion.

Bertrand Raymond au Temple de la Renommée

(PC) — Le journaliste Bertrand Raymond a été élu au Temple de la Renommée du hockey, où il sera intronisé en octobre prochain. Sélectionné par des membres de l'Association des chroniqueurs de hockey professionnel, il se joint à un petit groupe de francophones qui comprend Charles Mayer, Zotique L'Espérance, Marcel Desjardins, Jacques Beauchamp, Claude Larochelle, de même que René Lecavalier, élu parmi les commentateurs.

BASEBALL

Ligue nationale

Hier
Pittsburgh 12, New York 3
San Diego à Los Angeles
Philadelphie à Chicago
Montréal à St. Louis
Cincinnati à Houston

Aujourd'hui
Philadelphie, Cook (7-8) à Chicago, Bielecki (18-7), 14 h 20
San Francisco, Reuschel (17-8) à Atlanta, Glavine (14-8), 19 h 40
Cincinnati, Rijo (7-6) à Houston, Deshaies (15-10), 20 h 35
Montréal, Gross (11-12) à St. Louis, DeLeon (16-12), 20 h 35
Los Angeles, Belcher (15-12) à San Diego, Whitson (16-11), 22 h 05

Ligue américaine

Hier
Boston 5, Detroit 2
Chicago 2, Milwaukee 1
Baltimore 7, Kansas City 6
Toronto au Texas
Seattle en Californie
Minnesota à Oskland

Aujourd'hui
Detroit, Robinson (4-5) à Boston, Boddicker (15-11), 13 h 05
Chicago, King (9-10) à Milwaukee, Higuera (9-6), 13 h 35
Texas, Hough (10-13) à Toronto, Stieb (17-8), 19 h 35
New York, Leary (8-14) à Cleveland, Candiotti (13-10), 19 h 35
Minnesota, Smith (10-6) à Oakland, Welch (17-8), 22 h 35
Seattle, Bankhead (14-6) en Californie, Langston (16-14), 22 h 35

HOCKEY

Ligue nationale

Séries éliminatoires

Mercredi
Minnesota 2, Chicago 1
St. Louis 4, Toronto 2
Los Angeles 5, Calgary 3
Winnipeg 7, Edmonton 5

Jeudi
Hartford 4, Boston 3
Buffalo 4, **Montréal** 1
Rangers 2, Islanders 1
Wash'ton 5, New Jersey 4

Vendredi
Chicago 5, Minnesota 3
St. Louis 4, Toronto 2
Calgary 8, Los Angeles 5
Edmonton 3, Winnipeg 2

Samedi
Boston 3, Hartford 1
(La série est égale 1-1)
Montréal 3, Buffalo 0
(La série est égale 1-1)
Rangers 5, Islanders 2
(Rangers mène 2-0)
New Jersey 6, Wash'ton 5
(La série est égale 1-1)

Dimanche
Chicago 2, Minnesota 1
(Chicago mène 2-1)
St. Louis 6, Toronto 5
(St. Louis mène 3-0)
Los Angeles 2, Calgary 1
(Los Angeles mène 2-1)
Winnipeg 2, Edmonton 1
(Winnipeg mène 2-1)

Hier
Boston à Hartford
Buffalo à **Montréal**
Rangers à Islanders
New Jersey à Washington

Ce soir
Chicago au Minnesota
St. Louis à Toronto
Calgary à Los Angeles
Edmonton à Winnipeg

Demain
Boston à Hartford
Buffalo à **Montréal**
Rangers à Islanders
New Jersey à Washington

Les meneurs

Matchs d'hier non inclus

	b	a	pts
Cicca'li, Was	5	2	7
Hull, St.L	3	4	7
Wilson, St.L	2	4	6
Robitaille, LA	4	1	5
Brown, St.L	1	4	5
Mantha, Win	1	4	5
Simpson, Edm	3	1	4
Stastny, NJ	2	2	4
Marois, Tor	2	2	4
Elik, LA	1	3	4
Kurri, Edm	1	3	4
McSorley, LA	1	3	4
Nieuw'dyk, Cal.	1	3	4
Taylor, LA	1	3	4
Oates, Tor	0	4	4

AVIS PUBLICS

AVIS

LE DEVOIR ne sera pas publié les vendredi 13 avril et lundi 16 avril.

PARUTIONS: 14 avril

Les avis et les réservations devront nous parvenir mercredi le 11 avril avant 15h30 pour publication du 14 avril, samedi.

PARUTIONS: 17 avril

Les avis et les réservations devront nous parvenir jeudi le 12 avril avant 12h00.

PARUTIONS: 18 avril

Les avis et les réservations devront nous parvenir jeudi le 12 avril avant 15h30.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE CANDIAC. No: 88-0285. LA VILLE DE CANDIAC, Partie demanderesse, -vs- CESARE SANDRIN, Partie défenderesse. Le 26 avril 1990 à 12h30 au 7929 Browning, LaSalle, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CESARE SANDRIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse/sécheuse Beaumark de couleur blanche, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX. Camille Bernard, huissier. 679-0975. FORGET, JODOIN & ASS., HUISSIERS. 460, rue St-Charles O., #301, Longueuil, Qc. J4H 1G4. Longueuil, le 6 avril 1990.

Province de Québec, District de Drummond, COUR DU QUÉBEC, No.: 405-27-001955-867. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- MICHEL MAHEUX, défendeur. Le 20 avril 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 153, Boul. Marie Victorin, en la cité de Verchères, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes, 1 lave-vaisselle, 1 balayeuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE P. BERNIER, HUISSIER; PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, no de tél.: 647-6400. Montréal, le 6 avril 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à W. SIMON PUBLICITÉ LTÉE/W. SIMON ADVERTISING LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 30ième jour de mars 1990 sous le numéro 4262192.

Ce 3ième jour d'avril, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

SAISIE AVANT JUGEMENT

LE FISC, créancier saisissant

- c. -

ISABELLE ALARY, tierce saisie

- et -

ME JEAN HOFFMAN ZUKOWSKI, débiteur

PRENEZ AVIS QUE le 5 avril 1990, à 20h, le FISC s'est saisi d'un nouveau contribuable de 7 lbs et 13 onces, en la PERSONNE d'**ANDREA ALARY HOFFMAN.** La tierce saisie, le débiteur et le poupon saisi se portent bien. Veuillez agir en conséquence.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, No.: 505-02-002454-894. BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse, -vs- DANIEL MORIN, Partie défenderesse. Le 25 avril 1990 à 12h00 au 7372, St-Denis, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: DANIEL MORIN, saisis en cette cause, consistant en: Lot de 287 paires de lunettes assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX. CAMILLE BERNARD, huissier, 679-0975. De l'étude: FORGET, JODOIN & ASS. HUISSIERS, 460, St-Charles O., #301, longueuil, Qc. J4H 1G4. Longueuil, le 6 avril 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LABELLE
NO: 560-12-001763-901

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
(Divorce)

PAULETTE CLOUTIER, sans emploi, résidant et domiciliée au 48, 1ère rue, Mont St-Michel, district de Labelle,
demanderesse
-VS-
NORMAND MELANCON, de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, NORMAND MELANCON, est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la déclaration en divorce a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du District de Labelle, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Mont-Laurier, le 16 mars 1990
FRANCE GOUG,
Protonotaire Cour Supérieure.

MORENCY
LA BOISSONNIERE
ASSOCIES
INC.

AVIS DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR NO: 200-11-000639-909
SUR. NO: 043086

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ANDRÉ ROY, sans emploi, domicilié et résidant au 1592, Grande Ligne, Stoneham (Québec) G0A 4P0.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession de ses biens le 4e jour d'avril 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour d'avril 1990, à 14h00, au bureau du Syndic, 126 rue St-Pierre, 6e étage, Québec (Québec).

DATÉ DE QUÉBEC, ce 6e jour d'avril 1990.

SERGE MORENCY, C.A.
Syndic

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(418) 694-0845

MORENCY
LA BOISSONNIERE
ASSOCIES
INC.

AVIS DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR NO: 505-11-000277-900
SUR. NO: 41-089177

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

FRANÇOIS RENY, pigiste, domicilié et résidant au 654, de Verrazano, Boucherville (Québec) J4B 9Z7

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession de ses biens le 30e jour de mars 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'avril 1990, à 10h00, au bureau du Séquestre, Complexe Guy Favreau, Niveau 00, Tour O., 200, boul. René-Lévesque O. Chambre 07, Montréal (Québec)

DATÉ DE QUÉBEC, ce 6e jour d'avril 1990.

SERGE MORENCY, C.A
SYNDIC

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(418) 694-0845

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
(L.R.Q., c. C-10)

AVIS

Joanne Elenor Goyer

AVIS est par la présente donné que Joanne Elenor Goyer, paralégale, domiciliée au 2066 avenue Claremont, appartement #64, dans la ville de Westmount, District de Montréal désire postuler une demande au Ministère de la justice pour l'émission d'un certificat autorisant que son nom soit changé à Jo-Anne Elenor Brooks.

Signé à Montréal, Québec
le 5ième jour d'avril 1990
Procureurs de la requérante.

AVIS est donné à M. Robert Doucet et/ou Le Menuisier du Coin par les présentes que M. Paul GELY a produit une demande de localisation en date du 20 mars 1990 pour retracer la personne précitée concernant une privilège dation en paiement de 3500 dollars sur la propriété du 61 Trenton à Ville Mont-Royal.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

CMEC

APPEL D'OFFRES

Conformément à son engagement à l'excellence dans l'éducation, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] présente, dans le cadre du Projet du CMEC d'indicateurs du rendement scolaire, un appel d'offres, adressé aux contractants qualifiés pour :

la création et la validation d'instruments canadiens d'évaluation des connaissances de langue et de calcul, en français et en anglais, à l'intention des élèves de 13 et de 16 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'appel d'offres, se mettre en rapport avec :

Le coordonnateur (Enseignement primaire et secondaire)
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
252, rue Bloor ouest
Bureaux 5-200
Toronto, Canada
M5S 1V5

Téléphone : (416) 964-2551
Télécopie : (416) 964-2296

L'offre, cachetée et portant lisiblement la marque *Projet langue et calcul*, doit être adressée au directeur général du CMEC, au plus tard le 4 mai 1990.

Transports Québec

Québec

APPEL D'OFFRES SPÉCIFIQUE

Projet no 61-00001 — Fourniture de tuyaux circulaires en béton armé pour drainage et ponceaux.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, pouvant fournir des tuyaux circulaires en béton armé dont l'entière fabrication est réalisée au Québec et ayant obtenu le document complet d'appel d'offres, sont admises à soumissionner.

Toute entreprise québécoise de plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 $ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir sans frais les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boulevard St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boulevard Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des soumissions est faite au Service des contrats: 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec, à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 8 mai 1990 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

SID — Société immobilière du Québec

Appel d'offres

Entretien ménager à Kuujjuarapik

Dossier no: 010-55-022-1 - Divers édifices (10) à Kuujjuarapik, Québec, cté d'Ungava
- Garantie de soumission: 9 000 $

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 10 avril 1990 par remise d'un montant non remboursable de 5 $, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, Québec, H2P 1E2, (514) 873-4395. La réception des soumissions sera faite seulement au 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 25 avril 1990 à 15 h.

Guy Bisson
Vice-président Opérations immobilières

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

PROJET NO JH0231

Construction d'un atelier d'aménagement paysager Saint-Hyacinthe.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour la construction d'un atelier d'aménagement paysager à l'Institut de technologie agro-alimentaire, 3230 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.-Q-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de 20 000,00 $ ou d'un chèque visé de 10 000,00 $ fait à l'ordre du ministre des Finances.

VENTE ET CONSULTATION DE DOCUMENTS

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
Direction des approvisionnements
et des services
Service de la gestion
des immeubles et des contrats
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er
Québec (Québec)
G1R 4X6

À l'attention de madame Christiane Pinel
numéro téléphone: (418) 643-2340

La réception des soumissions sera faite au bureau de monsieur Claude Roy, à l'Institut de technologhie agro-alimentaire, 3230 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS.

Mercredi 9 mai 1990 à 15:00 hres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-ministre
GUY JACOB

Québec

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Devis: 9004-1

Le ministère de l'Environnement désire obtenir les services professionnels d'une firme spécialisée en informatique pour effectuer l'entretien d'une partie de ses systèmes opérationnels pour une période de trois (3) ans.

CONDITIONS:

Seules les offres présentées par des fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec et qui possèdent les qualifications minimales stipulées dans le devis seront considérées.

Si le soumissionnaire compte plus de 100 employés, il devra être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne si le contrat lui est adjugé.

L'obligation stipulée au paragraphe précédent s'impose à tout sous-contractant.

INFORMATIONS:

À compter du 10 avril 1990, les intéressés pourront obtenir copie de l'appel d'offres de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission en s'adressant à l'endroit suivant:

Direction de l'organisation et des systèmes
Ministère de l'Environnement
3900, rue de Marly, 3e étage
Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4
Tél.: 644-4093

À l'attention de: M. Robert Roy

RÉUNION D'INFORMATION GÉNÉRALE:

Il y aura une réunion d'information générale le 3 mai 1990 à 14 heures, à la salle 3.4.3 du 3900, rue de Marly, 3e étage, Sainte-Foy (Québec).

CLÔTURES DES SOUMISSIONS:

Les soumissions devront être déposées (en 5 copies) au plus tard le 22 mai 1990 à 15 heures à l'adresse mentionnée ci-haut.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Le Sous-ministre
ABDRÉ TRUDEAU

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

FLR.06403.A	EDS.04753.A	JPT.03020.A
le mardi 24 avril 1990	le mardi 1er mai 1990	le mardi 1er mai 1990
	Région Richelieu Longueuil	Région Matapédia
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER ET PYLÔNES TUBULAIRES DE LA LIGNE À 120 kV GRAND-PRÉ / SHAWINIGAN	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS POUR LE PROJET "PARCOURS DU CERF PHASE I"	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 200 000 $	Garantie de soumission : 70 000 $	Garantie de soumission : 20 000 $
Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements : (514) 385-8500

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
0086	6 000 tonnes métriques de bitume.	Sites d'entreposage au Québec
Clôture de la soumission:	24 avril 1990 à 15 h	
0084	Impression de 68 000 000 de formules tabulatrices pour imprimante rapide	Différents endroits
0090	87 000 récipients forestiers (polyéthylène haute densité)	Saint-Modeste
0091	240 000 000 de feuilles de papier, base 40M, (format 8½" × 11" et 8½" × 14").	Différents endroits
Clôture des soumissions:	25 avril 1990 à 15 h	
0088	Ampoules, luminaires, cellules-photo-électrique et tubes fluorescents pour 144 logements.	Lachine
Clôture de la soumission:	27 avril 1990 à 15 h	
0087	Deux (2) niveleuses neuves avec échange de sept (7) mini-niveleuses.	Québec
Clôture de la soumission:	1er mai 1990 à 15 h	
0089	Fournitures de bureau, environ 218 articles différents.	Québec
Clôture de la soumission:	8 mai 1990 à 15 h	

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7e étage
Québec (Québec) G1R 5K4
Tél: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 $ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

LES MOTS CROISÉS

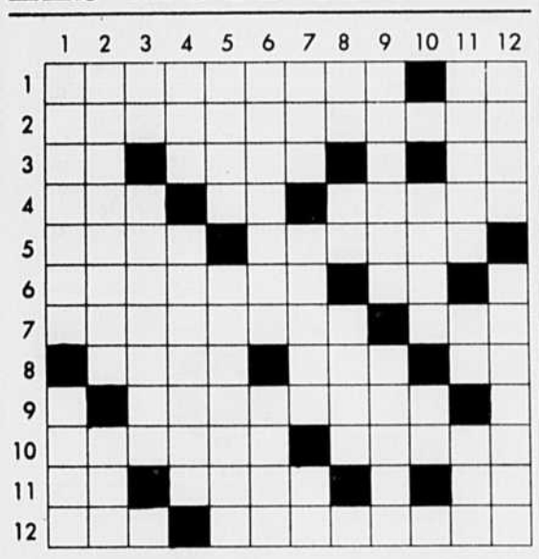

Horizontalement

1—Gaieté. — Baruym.
2—Falsification.
3—Nickel. — Anneau de cordage. — Déchiffré.
4—Habille. — Lien grammatical. — Plante d'Afrique.
5—Mille-pattes. — Extrait l'eau du linge.
6—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Négation.
7—Replacer. — Héros du Déluge.
8—Coupa. — Habitant. — Saint.
9—Étreindra.
10—Percevoir. — Ville de la Nouvelle-Écosse.
11—Brome. — Poète grec. — Seul.
12—Vieux. — Compose un numéro de téléphone.

Verticalement

1—Mois. — Habitation de sapin.
2—Ignobles. — Désert de dunes.
3—Aperçu. — Ville d'Algérie.
4—Atoll. — Critiqua avec violence.
5—Foyer de la cheminée. — Rital.
6—Garnissent de lest. — Pénible.
7—Colère. — Fromage blanc des Alpes. — Éminence.
8—Tantale. — Carte. — Diffuse.
9—Cheval. — Vagabonder.
10—Filin de retenue d'une mine. — Or.
11—Contenu d'un bol. — Squelette. — Oestrus.
12—Orifice du rectum. — Supplante.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	M	I	L	I	E	R	E	■	P	B
2	L	I	O	N	■	M	E	N	T	R	E	■
3	U	L	T	R	A	M	O	N	T	A	I	N
4	O	L	E	I	C	U	L	T	U	R	E	■
5	R	A	T	■	A	N	I	E	R	E	■	A
6	E	D	■	C	U	I	V	R	E	■	A	S
7	S	E	■	A	L	T	A	I	■	O	N	T
8	C	■	C	R	E	E	R	O	N	S	■	R
9	E	P	A	I	S	■	E	N	I	E	M	E
10	N	A	G	E	■	A	S	S	E	R	V	I
11	C	I	E	R	G	E	■	■	N	A	I	N
12	E	R	S	■	E	F	F	E	T	■	■	T

NOUVEAU

TOP-SPEED DE SEMPERIT

le pneu H R de qualité à un prix doux comme le printemps

Laval 1435 des Laurentides 669-3141

PNEUS ET SERVICES

LA MÉTÉO

Situation générale: une dépression venant du Midwest américain apporte des précipitations sur plusieurs régions du Québec. Cette dépression donne de la pluie aux régions situées au sud de son sillage. Par contre, les régions situées juste au nord de la dépression subissent les intempéries d'un hiver persistant en recevant de la neige parfois mêlée de pluie.

Cette dépression se déplacera lentement vers l'Atlantique mercredi, non sans laisser du temps généralement nuageux et très froid sur nos régions.

MONTRÉAL

Pluie. Pluie parfois mêlée de neige en matinée. Max.: 6. Vents modérés. Risque de précipitations: 100 %. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige fondante.

LEVER DU SOLEIL 6 h 18
COUCHER: 19 h 33

QUÉBEC

Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec faible neige passagère. Max.: 0. Risque de précipitations: 60 %. Demain: généralement nuageux avec chutes de neige dispersées.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: neige ou neige fondante. Accumulation: près de 5 cm et pouvant atteindre 10 cm par endroits. Max.: 0. Vents modérés. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: pluie. Pluie parfois mêlée de neige en matinée. Max.: 6. Vents modérés. Risque de précipitations: 100 %. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige fondante.

Trois-Rivières et Drummondvile, Beauce: neige fondante. Accumulation: près de 5 cm. Max.: 2. Vents modérés. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Estrie: neige fondante se changeant en pluie en fin de journée. Max.: 4. Risque de précipitations: 100 %. Demain: pluie se changeant en chutes de neige par la suite.

Québec: neige. Accumulation: pouvant atteindre près de 5 cm. Max.: 1. Vents modérés. Demain: nuageux avec un peu de neige.

Lac St-Jean: nuageux. Possibilité d'un peu de neige en après-midi. Max.: −1. Vents modérés par moments en après-midi. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: nuageux avec un peu de neige débutant en matinée. Max.: −1. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: ennuagement graduel. Possibilité de chutes de neige en fin de journée. Max.: 2. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec un peu de neige.

Gaspé et Parc-Forillon: ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Ennuagement par la suite. Max.: 2. Demain: nuageux avec un peu de neige.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 1. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −1. Vents modérés. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.

Secteur de Natashquan et à l'est: nébulosité partielle et possibilité de chutes de neige. Max.: −1. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ennuagement.

Source: Environnement Canada

Qui Sait ...

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 10
ASTRE II: — ***First Power*** sem. 7 h 30, 9 h 30
ASTRE III: — ***Cry Baby*** sem. 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — ***Opportunity Knocks*** sem. 7 h 30, 9 h 35

BERRI I: (288-2115) — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — ***Le sud*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI III: — ***Nikita*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — ***Ultime vengeance*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — ***Ripoux contre Ripoux*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Bad Influence*** sem. 7 h, 9 h 10
BONAVENTURE II: — ***Handmaid's Tale*** sem. 7 h 15, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Ultime vengeance*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: — ***My Left Foot*** sem. 7 h 20, 9 h 25
BROSSARD III: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Cruising Bar*** sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — ***La guerre des Rose*** sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Pour toujours*** sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — ***Ripoux contre Ripoux*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Né un 4 juillet*** lun. au jeu. 8 h.
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Opportunity Knocks*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Born on the 4th of July*** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Cinéma paradiso*** 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Pretty Woman*** sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Patrouille en folie*** lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Une jolie femme*** lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ***Pour un oui pour un non*** 19 h, 21 h.

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)— ***The Little Devil*** 15 h, 19 h.— ***Roadkill*** 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***First Power*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***Lord of the Flies*** sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Cry Baby*** 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***Opportunity Knocks*** sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***Bad Influence*** sem. 7 h 20, 9 h 25

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Dynamo*** 18 h 35— ***O.K...Laliberté*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — ***Beautiful Dreamers*** 7 h, 9 h 15

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — ***Cry Baby*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — ***La Baule Les Pins*** ven. au mer. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15— ***Milou en mai*** jeu. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — ***Mind Field*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX V: — ***Mémoire assassinée*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25— ***Quand Harry rencontre Sally*** 9 h 25
CINÉPLEX VI: — ***My Left Foot*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — ***Né un 4 juillet*** 1 h 30, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX VIII: — ***Jésus de Montréal*** (v.f.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — ***Chambre à part*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Cinéma Paradiso*** lun. au mer. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35— ***Conte de printemps*** jeu. 12 h 45, 3 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Peuple singe*** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***My Left Foot*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Milou en mai*** ven. au mer. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45— ***Cinéma paradiso*** jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***La boîte L'avenir en jeux*** 19 h. (du 10 au 12 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***False Movement*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Le grand bleu*** sem. 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Driving Miss Daisy*** sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — ***Né un 4 juillet*** lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Nuns on the Run*** sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: — ***Opportunity Knocks*** sem. 7 h 05, 9 h 05

DORVAL I: (631-8586) — ***Ernest Goes to Jail*** 7 h, 9 h.
DORVAL II: — ***I Love You to Death*** 7 h 20, 9 h 30
DORVAL III: — ***Lambada*** 7 h, 9 h 15— ***Crazy People*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 20
DORVAL IV: — ***Joe Vs The Volcano*** 7 h 05, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Pretty Woman*** 6 h 15, 9 h.
DU PARC 2: — ***The Hunt for Red October*** sem. 6 h 30, 9 h 15— ***Crazy People*** mer. jeu. 7 h, 9 h 15
DU PARC 3: — ***Music Box*** 6 h 45, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***Music Box*** sem. 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***The Hunt for Red October*** 6 h 30, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***Pretty Woman*** 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Nuns on the Run*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***My Left Foot*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Cry Baby*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***The South*** 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 20, mer. 1 h 45, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Pretty Woman*** 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***The Hunt for Red October*** 6 h 30, 9 h 15
GREENFIELD 3: — ***Ernest Goes to Jail*** 7 h 15, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Grand Canyon et Benthos*** (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30— ***Grand Canyon and The Daepest Garden*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The Hunt for Red October*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — ***Une jolie femme*** 7 h 10, 9 h 30
LAVAL II: — ***Patrouille en folie*** 7 h, 9 h 10
LAVAL III:— ***Le party*** 7 h 15, 9 h 30
LAVAL IV:— ***Passion Andalouse*** 7 h 10, — ***Blue Steel*** 9 h 20
LAVAL V:— ***I Love You to Death*** 7 h 20, 9 h 40

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2:— ***Ultime vengeance*** sem. 7 h 35, 9 h 35

LOEW'S I:(861-7437) — ***Pretty Woman*** 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S II:— ***Driving Miss Daisy*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 25
LOEW'S III:— ***I Love You to Death*** 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S IV:— ***Beautiful Dreamers*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S V:— ***Time of the Gypsies*** 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Mon cher petit village*** 19 h— ***Un film bref sur l'amour*** 21 h.— salle 2: ***De quoi j'me mêle*** 19 h 15— ***Cruising Bar*** 21 h 30— Salle 3: ***Le plaisir*** 19 h 30— ***Série noire*** 21 h 15

PALACE 1: — ***Lambada*** 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 — ***Crazy People*** mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE II:— ***Ernest Goes to Jail*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE III:— ***Little Mermaid*** 1 h, 3 h.— ***Hard to Kill*** 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20
PALACE IV:— ***Internal Affairs*** lun. 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h., mar. 1 h 15, 3 h 50— ***Lambada*** mer. jeu. 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
PALACE V:— ***Blue Steel*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 10
PALACE VI:— ***Joe vs the Volcano*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110)— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 10.
PARADIS II:— ***Ultime vengeance*** sem. 7 h 30, 9 h 30
PARADIS III:— ***Tango et cash*** sem. 7 h, 9 h.

PARISIEN I: (866-3856)— ***Camille Claudel*** 1 h 30, 5 h, 8 h 30
PARISIEN II:— ***Passion Andalouse*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III:— ***Bunker Palace Hotel*** 12 h 50, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN IV:— ***La petite sirène*** 1 h.— ***Le party*** 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN V:— ***Trop belle pour toi*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN VI:— ***Le temps des gitans*** 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10
PARISIEN VII:— ***Une jolie femme*** 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***First Power*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Lord of the Flies*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Né un 4 juillet*** lun. au jeu. 8 h.

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Sweetie*** 7 h 15— ***Mystery Train*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Pretty Woman*** 6 h 40, 9 h 15

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Une jolie femme*** 6 h 30, 9 h.
VERSAILLES II:— ***The Hunt for Red October*** 6 h 20, 9 h 05
VERSAILLES III:— ***Passion andaloule*** sem. 7 h 20— ***Blue Steel*** 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Le party*** 7 h 10, 9 h 25
VERSAILLES V:— ***Ernest goes to Jail*** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES VI:— ***Patrouille en folie*** 7 h 20, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Randy Bernsen, guitariste, du 12 au 15 avril

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Brad Shigeta, trombone, le 10 avril à 22h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Stable Mates, les 11-12 avril à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: Hotel Relax, 2900 boul. le Carrefour, Laval (688-8244)— Dennis Bullock et Daniel Joseph, du 2 au 28 avril, mar. et mer. 20h. à 01h., jeu. ven. de 21h. à 02h., sam. de 22h. à 03h.

LE BIJOU BISTRO BAR: 500 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— La chanteuse Shari Chaskin, du 5 au 28 avril, les jeu. ven. et sam. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Acoustik avec Rocky Chouinard, le 10 avril à 22h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Vingt-quatre heures de la vie d'une femme » du roman de Stefan Zweig, adaptation et m. en s. Jean Salvy, du 28 mars au 12 mai, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal— Brady's Jazz Quartet, les 13-14 avril à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. de 17h.30 à 20h.30, dim. de 17h. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CEGEP MAISONNEUVE: 2700 Bourbonnière, Montréal— Cinéma: La société des poètes disparus, le 10 avril à 19h.

CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL: Le Tritorium, 255 est Ontario, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Pays d'Amazonie, Pérou-Équateur, avec Jacques Cornet, du 9 au 13 avril, lun. au mer. 20h., jeu. 19h., ven. 19h. et 21h.30

CENTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-5797)— Le Théâtre de la Source présente La musique du tamanoir, d'après un conte d'Amérique du Sud, sur la musique et la création, les 11-12-13-14-15 avril à 13h.30— Confiture le dragon qui aimait les fruits, de Sylvi Belleau, les 11-12-13 avril à 10h.

CHAPELLE DE L'ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: 4230 rue Drolet, Montréal (842-9811)— La Société des concerts de l'Église St-Jean-Baptiste présente Les Leçons de Ténèbres de François Couperin, avec Céline Dussault, soprano, Adrienne Savoie, soprano, Christian Giguère, violoncelle, Jacques Boucher, organiste, Manon Lafrance, figurante, et Jean Marchand, narrateur, le 10 avril à 20h.

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844)— La chanteuse Lena, du 4 au 29 avril, mer. au sam. à 22h., dim. à 16h.30

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— La Société philharmonique de Montréal présente Le Requiem de Mozart et Samuel Barber Adagio, avec le Choeur de l'université du Québec à Montréal et l'Orchestre de la Société philharmonique de Montréal, violon solo: Eugène Husaruk, solistes: Claudine Côté, soprano, Corina Circa, mezzo-soprano, Yves Cantin, ténor, et René Brempon Laryea, basse, sous la dir. de Miklos Takacs, le 13 avril à 20h.30

ÉGLISE ST-MATTHIAS: 10 Church Hill, Westmount— Récital d'orgue, Marc-André Roberge, oeuvres de Sweelinck, Buxtehude, Bach, Messiaen et Liszt, le 10 avril à 20h.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381)— « Billy Strauss » de Lise Vaillancourt, du 5 avril au 19 mai

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— « La mort des rois » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 6 mars au 14 avril, mar. au sam. à 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Musique de la nouvelle rage, le 10 avril à 21h.

GARE JEAN-TALON: Angle Jean-Talon et ave du Parc, Montréal (522-1245)— « Plaques tectoniques » coproduction du Théâtre Repère et du Festival de théâtre des amériques, m. en s. Robert Lepage, jusqu'au 22 avril

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Dîner-Théâtre Le Stage: « On Broadway » comédie musicale avec Penny Cohen et Robert Burns, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— Danse-théâtre: Demain c'est ma fête, le 10 avril à 14h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Conférence: le symbolisme, par Michel-André Hottote, le 10 avril à 19h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLorimier, Montréal— Cinéma: Le fantôme de l'opéra, le 10 avril à 20h.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Musée-causerie: Studies in Still Life, le 10 avril à 13h.30— Musée-causerie: Claude Gagnon, peintre québécois contemporain, le 10 avril à 14h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h.30— « Les coïères du soleil » du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— Le Théâtre de la Manufacture présente « Les sables émouvants » de Francine Ruel, m. en s. Daniel Simard et Francine Ruel, du 27 mars au 28 avril, mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Mon oncle Marcel qui vague, vague près du métro Berri » de Gilbert Dupuis, m. en s. Alain Fournier, production du Théâtre du Sang Neuf et du Théâtre Les Gens d'en Bas, du 22 mars au 14 avril, mar. au sam. à 20h.30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— Concert de l'Atelier de musique contemporaine, dir. Lorraine Vaillancourt, oeuvres de Boucourechliev, Crumb, Maderna, Mayerzumi, Rihm, Scelsi, Soproni, Stockhausen et Zanettovich, le 10 avril à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— OSM Concert Gala, Lawrence Foster, chef, Zoltan Kocsis, piano, oeuvres de Schuller, Mozart, Schumann, les 10-11 avril à 20h.— L'Opéra de Montréal présente « Un bal masqué » de Verdi, Elio Boncompagni, chef, m. en s. Christopher Mattaliano, les 12-14-18-21 avril à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— La Bande Magnetik, groupe vocal, les 10-12-13-14 avril à 20h.30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Hamlet » de Shakespeare, m. en s. Olivier Reichenbach, du 24 avril au 19 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Bousille et les justes » de Gratien Gélinas, m. en s. André Brassard, du 11 avril au 19 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Samedi dimanche et lundi » de Eduardo de Filippo, traduction Roland Lepage, m. en s. Guillermo de Andrea, du 18 avril au 13 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616)— Pavillon Le Caron: « Les feluettes » de Michel Marc Bouchard, m. en s. André Brassard, du 5 au 14 avril, mar. au sam. à 20h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Salle de concert: Le choeur de chambre Concordia, dir. Christopher Jackson, oeuvres de Haydn et Mozart, le 10 avril à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec (418-643-8131)— « L'importance d'être fidèle » d'Oscar Wilde, m. en s. Bill Glassco, du 3 au 28 avril à 20h.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— Le Théâtre Niveau Parking présente « Passion Fast-Food » du 10 au 28 avril, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Oublier » de Marie Laberge, m. en s. Denise Gagnon, du 3 au 28 avril, mar. au sam. à 20h.30

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 10 AVRIL

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- boléro (Ravel)
- sextuor Souvenir de Florence op. 70 pour orchestre à cordes (Tchaikovsky)

DEMAIN SOIR, 22:00

- septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)
- grand septuor en si bémol (Berwald)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

DIDIER FARRÉ PRÉSENTE
LE FILM QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS VU AU CINÉMA OU EN VIDÉO
LE GRAND BLEU
VERSION LONGUE ORIGINALE
Un film de LUC BESSON
avec ROSANNA ARQUETTE, GRIFFIN DUNE
JEAN RENO, JEAN-MARC BARR, VALENTINA VARGAS
musique de ERIC SERRA
ÉMANATIONS DE MER PAR MICRO-PARTICULES
DISTRIBUTION ACTION FILM
DOLBY STEREO SR
CRÉMAZIE
ST-DENIS & CRÉMAZIE
Sem.: 8:00
CINÉMAS CINEPLEX ODEON

le Sud
Le retour d'un homme vers l'amour et d'un pays vers la liberté...
14 ANS
Un film de FERNANDO SOLANAS
Musique de ASTOR PIAZZOLLA
(v.o. espagnole avec sous-titres français)
BERRI
ST-DENIS & STE-CATHERINE
LE FAUBOURG
1616, RUE STE-CATHERINE O
(v.o. espagnole avec sous-titres anglais)

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Les rendez-vous de Dominique
14.30 Dallas
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Miniquiz
16.55 En transit
17.00 L'heure Disney
Capone, chien gangster
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « Jacob et Joseph » gr .bret. 73 avec Keith Mitchell, Tony Lo Bianco et Colleen Dewhurst
15.00 Dynastie
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.28 Capsule Allô-Ciné
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne journée
15.30 L'info-5
16.00 7 sur 7
17.00 Télétourisme
17.30 C'est pas juste
18.00 La chance aux chansons

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Quebec School Telecasts
12.30 FOCIQ assembleur économique
14.00 Au fil de l'université Laval
14.30 Le marché aux images
15.00 Début de soirée
16.00 L'aventure des plantes
16.30 Ordy
17.00 Catimini
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « L'aventure du poséidon » amér. 72 avec Gene Hackman, Ernest Borgnine et Shelley Winters
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

Garavou vous dit :

CSST

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Génies en herbe	Super sans plomb	L'Or et le papier		Dallas		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports			Cinéma: *L'aîné des Ferchaux* Fr. 63 —Avec J-P. Belmondo	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	Rescue 911		Movie : *Forbidden Nights* —É.-U. 1990 Avec Melissa Gilbert et Robin Shou				News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Cheers	Jesus of Nazareth (dernière)						News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Babar	Hockey / *St-Louis vs Toronto*					The National 22h50/The Journal		News	Newhart	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Chop-suey	Épopée rock	Sous le signe du faucon		Le match de la vie : *Médecines douces et amères*		Ad Lib		Nouvelles météo/sports	23h45/Ciné: *Sentimentalement vôtres* —Avec Mia Farrow	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment tonight	Doogie Howser, m.d.	The Billy Graham Cruisade		Roseanne	Cheers	Unsolved Mysteries		News	News	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'info - 5	Du côté de chez Fred		Champs Élysées		22h10/Ciel, mon mardi !			23h40/Journal télévisé de A2	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Début de soirée		Feu vert	National Geographic		L'Indice Plus		La période de questions		Jean Vanier		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : L'Infoplus	Flashback		Musique vidéo		Rock en bulle: S. O'Connor	Musique vidéo					
22 WVNY (ABC)

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mardi 10 avril 1990

LONDRES

La Cour refuse de juger Rushdie

LONDRES (AFP) — La Haute Cour de Londres a rejeté hier une demande du Front d'action des musulmans britanniques visant à faire condamner l'écrivain Salman Rushdie et son éditeur pour blasphème, à la suite de la publication des *Versets sataniques*.

Dans son arrêt, la Cour a souligné que la loi sur le blasphème s'appliquait uniquement à la chrétienté et que les tribunaux n'avaient pas le pouvoir d'étendre son application.

Le 12 mars 1989, un tribunal londonien avait débouté en première instance le Front musulman. Ce dernier pourrait maintenant faire appel devant la juridiction suprême, la Chambre des Lords.

Le jugement de la Haute Cour « va attrister des millions de coeurs dans ce pays et au-delà », a affirmé Ali Azhar, le représentant des plaignants.

Salman Rushdie, condamné à mort en février 1989 par l'ayatollah Kohmeiny à la suite de la publication de son roman, vit toujours caché sous la protection de Scotland Yard.

Souvenirs de Chuck Jones

Bob Thomas
de l'Associated Press

CORONA DEL MAR, Californie — Assis à sa table à dessin, ce grand-père tranquille de 77 ans ne donne pas l'impression, par ses manières accortes, d'être le créateur de certains des personnages les plus drôles et les plus fous de l'histoire du cinéma.

Vous n'avez peut-être jamais entendu parler de Chuck Jones. Mais vous connaissez certainement ses créatures : elles s'appellent Bugs Bunny, Daffy Duck, Vil Coyote, Elmer, Bip-Bip, Porky et les autres.

Chuck Jones, qui vit en Californie dans une grande maison au bord de l'océan, continue à dessiner et vient de publier un livre de souvenirs dont l'humour a été salué par la critique américaine.

Il y raconte l'époque glorieuse de la Warner où, avec Tex Avery et quelques autres, il révolutionna le dessin animé en faisant quelque chose de différent — plus drôle, plus audacieux — que les productions des studios Disney.

À la Warner, ce qui comptait c'étaient les personnages. Plus ils étaient typés et drôles, meilleurs ils étaient.

« Tous les personnages sur lesquels j'ai travaillé étaient des personnages que je trouvais en moi-même. La plupart étaient inspirés de la comédie classique, de Charlie Chaplin à Buster Keaton, en allant jusqu'à Woody Allen — avant qu'il ne devienne Ingmar Bergman — et Richard Pryor. Tous étaient des perdants, comme nous le sommes tous. »

C'était le cas de Daffy Duck, Elmer, le Coyote. Mais pas celui de Bugs Bunny : lui, c'est une sorte de « héros comique », dit Chuck Jones. Il mène une vie normale, dans son trou, à manger ses carottes, jusqu'à ce que quelqu'un vienne le déranger. « Alors, il se défend. En d'autres termes, c'est une sorte de contre-révolutionnaire. »

Daffy Duck, lui, est apparu dans les derniers Tex Avery. Mais c'est Chuck Jones qui lui a donné une longue vie, comme à Bugs Bunny. « Quand j'ai fait connaissance de Daffy », raconte-t-il, « je me suis aperçu que c'était quelqu'un qui me ressemblait beaucoup. Même s'il est plus courageux que moi. »

Quant au Roadrunner Bip-Bip et au Coyote, ils sont nés presque par accident, se souvient Chuck Jones. Lui et ses collègues avaient décidé de faire une parodie des chasses et des courses-poursuites, et de devenir de nouveaux Jonathan Swift. Ils avaient besoin de deux adversaires. Le duo eut tellement de succès qu'une nouvelle série était née.

Ces jours glorieux de la Warner ont pris fin en 1962, parce qu'il n'y avait plus de marché pour les dessins animés de court métrage.

Depuis, Chuck Jones a participé à différents types d'oeuvres : des films (*Gay Purrpee*, *The Phantom Tollbooth*), des courts métrages (*Tom et Jerry*), des séries de télé (*Curiosity Shop*), des productions spéciales (*The White Seal*, *Rikki-Tikki-Tavi*).

Après en avoir vécu les heures de gloire, il est aujourd'hui consultant de la Warner.

THÉÂTRE / chronique

QUINZAINE DE QUÉBEC

Un sommet des Grands

Robert Lévesque

MÉDÉE, Phèdre, Lear, Woyzeck, mais aussi Valmont et la Merteuil, Mme de Maintenon, Nastasia Filipovna, et même Frankenstein, la 4e édition de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec, qui aura bel et bien lieu du 18 mai au 3 juin, ressemblera à un sommet où les Grands Personnages dressent un bilan de la situation mondiale de la dramaturgie.

Surprenante affiche que celle dévoilée, hier à Québec, par la directrice de la Quinzaine, Rachel Lortie, qui rassemblera en effet dans la Vieille capitale 18 spectacles (venant de neuf pays) où la ligne de force de la programmation est cette étonnante réunion dans une ville de tels mythes et de telles grandes figures du théâtre et de la littérature.

Et ce qui surprend le plus, et promet de belles rencontres, c'est que ces personnages sont tous « sortis » de leurs enveloppes d'origine, réécrits ou adaptés, joués par des comédiens de cultures différentes : ainsi la *Médée* que l'on verra est allemande, le *Lear* est espagnol, *Phèdre* est soviétique, les personnages des *Liaisons dangereuses* sont revus et corrigés par un Allemand de l'Est, la Maintenon est imaginée par une Québécoise, etc.

Médée : c'est le cinéaste Werner Schroeter, qui a ébloui les spectateurs de la Quinzaine en 88 avec sa mise en scène d'une pièce de Mishima, qui dirige, pour le *Dusseldorfer Schaulspielhaus*, une *Medea* écrite par l'auteur allemand Hans Henny Jahnn (1894-1959). Jahnn évoque une Médée antérieure à la pièce d'Euripide. La comédienne Barbara Nüsse est Médée.

Lear : le *Tartana TEATRO*, une compagnie espagnole, amène à Québec une production de la pièce de Shakespeare jouée par des acteurs masqués et des marionnettes, où les textes de *Lear* sont remplacés par différents sons et chants. Un spectacle d'avant-garde, mis en scène par Carlos Marquerie, qui cherche plus à créer une atmosphère qu'à rendre le texte.

Woyzeck : le Théâtre de la Ville, de Genève, présentera « une adaptation pour foire » du manuscrit de Georg Büchner sur le soldat Woyzeck. Bernard Meister et Erika Zbinden ont traduit le texte de Büchner. On verra ce spectacle sous un chapiteau.

On savait déjà que la célèbre comédienne soviétique Alla Demidova jouerait à la Quinzaine avec la troupe du Taganka de Moscou une *Phèdre* écrite par Marina Tsvetaïeva et mise en scène par Roman Viktiouk, et que le Théâtre Pouchkine, de Moscou également, donnerait une version théâtrale de la nouvelle de Tchekhov *La salle numéro 6*, mise en scène par Iouri Eriomine.

Avec les participations annoncées hier, il semble que la quatrième Quinzaine (un événement qui a lieu tous les deux ans) aura tout pour attirer les amateurs de théâtre.

Par exemple, il sera fascinant de voir une production grecque d'une pièce de l'auteur est-allemand Heiner Müller. Sous le titre de *Quartett*, Müller imagine un dialogue entre les personnages principaux des *Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos, Valmont et la Merteuil. Le metteur en scène Theodoros Terzopoulos, pour le Théâtre Attis, signe, dit-on, une production « audacieuse » de la pièce de Müller (créée en France par Patrice Chéreau), en utilisant des fragments d'un opéra de Philip Glass.

Le Théâtre national de Belgrade offrira un spectacle signé par le cinéaste Andrzej Wajda, qui a adapté *L'Idiot* de Dostoïevski sous le titre de *Nastasia Filipovna*.

La Belgique sera à Québec avec le Théâtre de la Mandragore, qui propose un voyage à travers l'expressionnisme allemand. *L'étrange Mr. Knight* est un « cinémodrame » inspiré du *Frankenstein*, de Mary Shelley. Pantomime, projection de film muet, ombres : ce spectacle a remporté plusieurs prix en Belgique, dont le Grand prix de théâtre de la Commission française de la culture.

D'Allemagne de l'Ouest, un second titre à la Quinzaine : *Die Pfarrhauskomödie*, une comédie de situations écrite au début du siècle par Heinrich Lautenback (1881-1919) et jouée par le Théâtre national de Bavière dans une mise en scène de Volker Hesse.

Un spectacle qui attirera sans doute les foules, celui de Jean-Claude Brialy qui jouera *L'Illusionniste*, de Sacha Guitry. Avec Corinne le Poulain, Brialy a joué avec succès cette pièce depuis deux ans dans son théâtre des Bouffes-Parisiens. Mis en scène par Jean-Luc Moreau, ce spectacle permet à Brialy de reprendre un rôle créé par Guitry avec Yvonne Printemps en 1917 dans ce même théâtre.

À ces 11 spectacles venant de l'étranger, la Quinzaine ajoute huit spectacles venant du Québec et du Canada. Lorraine Pintal y sera avec *Madame Louis XIV*, qu'elle a écrit, mis en scène et qu'elle interprète, se glissant dans la peau de Mme de Maintenon. Gratien Gélinas et Hughette Oligny présenteront *La passion de Narcisse Mondoux*; le Théâtre Repère, de Québec, offrira son plus récent spectacle (sans Robert Lepage) qui a pour titre *Chroniques de mon habit de métal*, conçu par Jacques Lessard et Bernard Bonnier. Le groupe « Niveau Parking », de Québec, présentera une création collective, *Un sofa dans le jardin*.

Le Théâtre du Bois-de-Coulonge, dirigé par Rachel Lortie, sera également de la Quinzaine avec *À Julia*, une pièce suédoise de Margareta Garpe mise en scène par Michèle Magny et jouée par Andrée Lachapelle.

Du Canada anglais, deux troupes : le *Primus* de Winnipeg avec une création collective bilingue qui a pour titre *Dog Day*, et le *Popicos* d'Edmonton qui jouera en français une pièce de Kenneth Brown, *Après le hockey*. L'adaptation est de Michel Garneau.

Comme on le voit, la Quinzaine offrira beaucoup de choses, assez différentes, et il sera curieux de voir se cotoyer des spectacles aussi audacieux que ceux de Werner Schroeter ou Carlos Marquerie avec ceux de Brialy ou encore de Gratien Gélinas; de sortir d'une *Phèdre* soviétique pour tomber dans une création collective manitobaine.

On remarque que la participation québécoise aligne trois spectacles de Québec pour deux de Montréal, ce qui est guère représentatif des forces vives du théâtre d'ici. Mais, à tout prendre, dans ce festival qui s'annonce écartelé entre l'exigeant et le facile, entre l'art et le boulevard, il y aura sans doute place pour tout le monde.

Bluteau acclamé à Londres

LES CRITIQUES londoniens acceuillent avec éloges la performance de Lothaire Bluteau dans *Being at home with Claude*, jouée au *King's Head*, une salle de 110 places. Mais ils n'épargnent pas la pièce de René Daniel Dubois. *The Guardian* dit de la performance de Bluteau qu'il s'agit de « l'une des plus dynamiques et des plus excitantes », mais la pièce n'a pas convaincu son critique. *The Independant* juge Bluteau « excellent » et la pièce « très faible ». *The Daily Telegraph* recommande la pièce pour Bluteau.

PHOTO BERMBACH/ROTHWEILER

Barbara Nüsse et Peter Lohmeyer dans *Medea*, de Hans Henny Jahnn, mis en scène par Werner Schroeter pour le *Dusseldorfer Schaulspielhaus*.

EXPO 2000

Pétition contre Venise

ROME (AFP) — Deux cent cinquante personnalités du monde entier amoureuses de Venise ont adressé une pétition au Bureau international des expositions (BIE) pour s'opposer à l'organisation de l'exposition universelle dans cette ville en l'an 2000.

Le poète américain d'origine russe Joseph Brodsky, prix Nobel de littérature, a pris la tête de la croisade. L'afflux de centaines de milliers de touristes supplémentaires causerait, selon lui, des dégats irréparables à la ville. « Ce serait un viol », a-t-il déclaré au magazine italien *Panorama*.

L'idée d'organiser l'exposition universelle à Venise a été lancée en 1985 par l'actuel ministre italien des Affaires étrangères, Gianni De Michelis. Le 14 juin prochain, le BIE, réuni à Paris, devra choisir entre Toronto, Hanovre et Venise la ville qui accueillera finalement la manifestation.

De nombreux historiens de l'art et responsables de musée internationaux ont rejoint le « front du refus » : René Huygue de l'Académie française, André Chastel de l'Institut, Irina Antovova du musée Pouchkine de Moscou, Germain Bazin du Louvre, ou Neil McGregor de la *National Gallery* de Longres.

Parmi les signataires figurent également des hommes d'affaires, dont Leopoldo Pirelli et Lord Rothschild, le styliste Giorgio Armani, le chef d'orchestre Claudio Abado et le ministre soviétique de la Culture, Nikolaï Goubenko.

L'hostilité à l'exposition s'est développée en Italie après l'organisation en juillet dernier à Venise d'un concert du groupe rock Pink Floyd, à l'issue duquel près de 200 000 spectateurs avaient abandonné des tonnes de détritus place Saint Marc et dans les rues de la ville.

Médialog diffusera des informations culturelles

Guy Ferland

MARCEL MASSE a annoncé hier une participation financière de 550 000 $ du ministère des Communications du Canada au projet *Médialog*, un service d'accès aux informations culturelles élaboré par le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT Communications Canada) en partenariat avec On/Q Corporation de Laval, la Cinémathèque québécoise et le Musée des beaux-arts de Montréal.

Ce projet, d'un coût global évalué à 1,5 million $, vise à réaliser une application expérimentale de nouvelles technologies (informatique, infographie, télématique, enregistrement numérique, vidéo) aux art et à la culture et offrira aux usagers des possibilités insoupçonnées.

On installera dans des endroits publics de régions éloignées — des bibliothèques municipales par exemple — des stations locales d'où tout usager pourra avoir accès à des banques de données et pourra à loisir reproduire des documents en tout ou en partie : textes, graphiques, photographies, enregistrements sonores, séquences vidéos.

« L'un des aspects novateurs de ce projet est celui de l'expérimentation de nouveaux concepts de rétribution des créateurs et de perception des droits d'auteur, a précisé M. Masse. Le coût de reproduction de chaque contenu sélectionné sera indiqué à l'usager préalablement à l'exécution de sa commande. Le système enregistrera ensuite chaque transaction et créditera automatiquement le détenteur des droits concernés. »

En plus de consulter et de reproduire les contenus du catalogue du service *Médialog*, fournis par la Cinémathèque québécoise et le Musée des beaux-arts de Montréal, les usagers pourront également poursuivre des recherches à l'aide du programme analogique intégré et entrer en contact avec d'autres chercheurs oeuvrant dans le même domaine.

Le coût de la consultation sera minime et agira surtout comme ticket modérateur, tandis que celui de la reproduction dépendera des barèmes établis avec les propriétaires des droits.

Comme la structure du projet est ouverte, d'autres partenaires pourront participer au service *Médialog*, tant dans les domaines industriel, commercial et scientifique que culturel.

Parmi les innovations techniques mises à l'épreuve, mentionnons que le système contiendra non seulement des textes et des images, mais également du son et des séquences vidéo. Il permettra une consultation et une reproduction de contenus culturels ou autres s'accompagnant d'une rétribution automatique des droits d'auteur; il sera remis à jour par un réseau télématique; et il sera intégré dans un processus d'animation dans les stations locales.

On prévoit installer les stations d'ici 12 à 15 mois.

Un toucher admirable

Ton Koopman

Présenté par Le Clavier d'autrefois : oeuvres de William Byrd, Johann Jacob Froberger, Louis Couperin, Johann Sebastian Bach, François Couperin, Johann Kaspar Kerll, Jean-Philippe Rameau, Padre Antonio Soler, Antoine Forqueray et Jacques Duphly. Salle Redpath, 8 avril.

Carol Bergeron

EN CE BEAU dimanche de printemps, trois concerts, à la même heure de l'après-midi, s'arrachaient le public mélomane montréalais. Le Ladies' Morning Musical Club recevait le quatuor américain Muyr, la Société de musique contemporaine du Québec offrait un récital d'oeuvres de Giacinto Scelsi avec la pianiste Louise Bessette, et Le Clavier d'autrefois présentait le célèbre claveciniste néerlandais Ton Koopman.

Ajoutons encore que dans la soirée, le Studio de musique ancienne de Montréal (SMAM) interprétait les *Stabat Mater*, de Vivaldi et de Pergolesi. Il fallait choisir ... J'ai opté pour le claveciniste.

Si les organismes de concert se donnaient tous la peine de se consulter avant de publier le calendrier de leur saison, une telle sollicitation pourrait probablement être évitée. Or, depuis quelques années, il existe une association des organismes musicaux du Québec, l'AOMQ, dont l'une des tâches est précisément de coordonner les activités de ses membres. À Montréal, toutes les sociétés de concert devraient donc impérativement y adhérer.

Peut-être que certains abonnés du Ladies' Morning auraient voulu entendre Ton Koopman. Quant à ceux du Clavier d'autrefois, auraient-ils souhaité répondre à l'invitation du SMAM, qu'ils auraient dû assister à courir en deux lieux différents ... C'est beaucoup demander aux mélomanes et l'on ne s'étonnera pas de constater que certaines salles éprouvent du mal à se remplir.

Un artiste de l'importance de Ton Koopman aurait dû jouer à guichet fermé. D'autant que très varié, son programme proposait un panorama de la littérature du clavecin allant du virginaliste William Byrd aux clavecinistes allemands, français et espagnols des 17e et 18e siècles.

Phénomène plutôt rare au clavecin, la technique instrumentale de Koopman peut être qualifiée de virtuose. Son jeu possède en effet quelque chose de spectaculaire voire d'électrisant. Sous ses doigts le clavier s'embrase. En musicien intelligent et sensible, la virtuosité demeure toujours soumise au contrôle de l'oreille et le discours reste clair.

Nous sommes en présence d'un interprète qui connaît tout autant l'art de faire sonner que celui de jouer le clavecin. Conscient des limites de son instrument, il lui arrive même de s'amuser à les transgresser, ce que d'aucuns pourraient lui reprocher.

Ainsi, dans la *Bataille impériale*, de Johann Kaspar Kerll, le fond du clavier est-il devenu un élément percussif. Présent dans la salle, le facteur québécois Yves Beaupré — Koopman jouait sur un magnifique clavecin de style 18e siècle français — a sûrement éprouvé quelques inquiétudes à le voir soumis à des assauts aussi vigoureux.

Par contre, dans l'*Enharmonique* de Rameau, la *Chaconne* de Louis Couperin, ou le *Tombeau de Blancheroche* de Froberger, Koopman a démontré qu'il possède d'abord un toucher et un phrasé capables d'atteindre un raffinement et une perfection admirables.

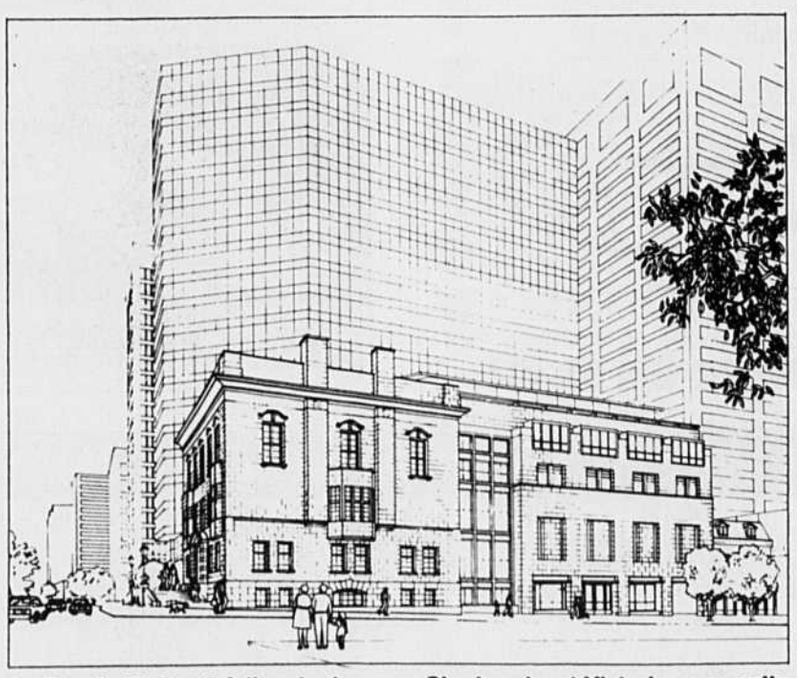

Le Musée McCord, à l'angle des rues Sherbrooke et Victoria, aura cette nouvelle perspective au printemps de 1992 après que les travaux de réfection et d'agrandissement actuellement en cours seront terminés.

5,8 millions $ supplémentaires alloués au Musée McCord

Marie Laurier

RESPECTANT le cadre de l'entente Canada-Québec sur le renforcement de l'infrastructure des musées déjà existants, les gouvernements fédéral et provincial ont versé hier une subvention à parts égales de 5,8 millions $ au Musée McCord d'histoire canadienne. Cet argent servira à la réfection et l'agrandissement de l'institution allant même jusqu'à en doubler l'espace. Les travaux sont déjà en cours et les collections de McCord actuellement entreposées en lieu sûr jusqu'à l'ouverture du nouveau musée en avril 1992.

La subvention des deux paliers d'administration vient compléter les 30 millions $ requis pour mener à bien ce projet, la Fondation McConnell ayant déjà donné le principal coup d'envoi en souscrivant 25 millions $ récemment.

Bien protégés par des casques de chantier de construction, tout comme les nombreux invités d'ailleurs, les ministres Lucienne Robillard et Marcel Masse, respectivement des Affaires culturelles du Québec et des Communications à Ottawa, ont tour à tour rappelé hier, dans le bruit et l'effervescence des travaux déjà amorcés, l'importance du musée McCord et la mémoire historique qu'il entend perpétuer.

Le projet d'agrandissement prévoit de nouvelles salles d'exposition, l'ajout d'une salle de lecture, d'ateliers, d'une bibliothèque ainsi que des laboratoires de conservation.

Les aires nouvelles permettront également d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs qui afflueront en 1992, année qui marque le 350e anniversaire de la fondation de Montréal.

PHOTO TV5

Carole Laure

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Dangers.** Le syndrome de l'entreposage de BPC a relégué dans l'ombre un autre danger tout aussi important : le transport d'essence ou de chlore par camion. L'équipe de *Feu vert* se penche sur ce dossier et traite également des problèmes de l'asthme et du désencrage du papier. R.-Q., 19 h30.

★ **Affaires de ...** coeur et de gros sous se mêlent dans le dernier chapitre de la série *L'or et le papier* intitulé *Le tigre et la colombe*. R.-C., 20 h.

★ **Nobel.** Le lauréat du prix Nobel de la paix 1989, le Dalaï-Lama, chef du bouddhisme tibétain, est l'invité de Frédéric Mitterrand à *Du côté de chez Fred*. TV5, 20 h.

★ **Vedettes.** Un aéropage de vedettes prennent d'assaut Michel Drucker et les *Champs Élysées*. On note la participation de Carole Laure, Roch Voisine, Elsa, Patrick Bruel, Michel Piccoli, Pierre Arditi, etc. TV5 21 h05.

— G.F.